

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 5 NOVEMBRE 2013

VOLUME 136

JEAN LAROSE et DANIELLE BERGERON
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me ANDRÉ DUMAIS et LUCIE JONCAS pour le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)

Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du Québec

Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec

Me RICHARD GOYETTE et Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI pour M. Jocelyn Dupuis

Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec

Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec

Me GUILLAUME LEMIRE et Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité

Me ROBERT LAURIN pour la FTQ Construction

Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	9
JOCELYN DUPUIS	12
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT	12

LISTE DES ENGAGEMENTS

PAGE

LISTE DES PIÈCES

PAGE

102P-1010.1 :	Écoute électronique 08-0432_0315 du 13 novembre 2008	59
102P-1010.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0432_0315 du 13 novembre 2008	59
102P-1011.1 :	Écoute électronique 08-0482_0614 du 26 janvier 2009	76
102P-1011.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0482_0614 du 26 janvier 2009	76
102P-1012.1 :	Écoute électronique 08-0081_5923 du 3 septembre 2008	101
102P-1012.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0081_5923 du 3	

	septembre 2008	101
102P-1013.1 :	Écoute électronique 08-0482_0810 du 11 février 2009	130
102P-1013.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0482_0810 du 11 février 2009	130
102P-1014.1 :	Écoute électronique 09-0064 13, du 1er avril 2009	179
102P-1014.2 :	Transcription de l'écoute électronique 09-0064 13, du 1er avril 2009	179
102P-1015.1 :	Écoute électronique 08-0064_035 du 2 avril 2009	206
102P-1015.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0064_035 du 2 avril 2009	206
102P-1016.1 :	Écoute électronique 12-0300-0050 du 15 novembre 2012	

		227
102P-1016.2 :	Transcription de l'écoute électronique 12-0300-0050 du 15 novembre 2012	
		227
102P-1017.1 :	Écoute électronique 12-0300_0057 du 15 septembre 2012	
		228
102P-1017.2 :	Transcription de l'écoute électronique 12-0300_0057 du 15 septembre 2012	
		228
102P-1018.1 :	Écoute électronique 12-0300_0078 du 16 septembre 2012	
		228
102P-1018.2 :	Transcription de l'écoute électronique 12-0300_0078 du 16 septembre 2012	
		228
102P-1019.1 :	Écoute électronique 08-0300_0230 du 17 septembre 2012	
		229
102P-1019.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0300_0230 du 17 septembre 2012	

		229
102P-1020.1 :	Écoute électronique 12-0300_1260 du 28 septembre 2012	
		233
102P-1020.2 :	Transcription de l'écoute électronique 12-0300_1260 du 28 septembre 2012	
		233
102P-1021.1 :	Écoute électronique 12-0300_1516 du 1er octobre 2012	
		233
102P-1021.2 :	Transcription de l'écoute électronique 12-0300_1516 du 1er octobre 2012	
		234
102P-1022.1 :	Écoute électronique 12-0300_1552 du 1er octobre 2012	
		240
102P-1022.2 :	Transcription de l'écoute électronique 12-0300_1552 du 1er octobre 2012	
		240
102P-1023.1 :	Écoute électronique 12-0300_1745 du 3 octobre 2012	
		241

VOLUME 136
Le 5 novembre 2013

- 8 -

102P-1023.2 : Transcription de l'écoute
électronique 12-0300_1745 du 3
octobre 2012

241

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce cinquième (5ième) jour
2 du mois de novembre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous. Est-ce que les avocats peuvent
8 s'identifier, s'il vous plaît?

9 Me DENIS GALLANT :

10 Alors, bon matin, Madame la Présidente, Monsieur
11 Lachance. Denis Gallant pour la Commission.

12 Me KEITH RITI :

13 Keith Riti pour la Commission.

14 Me ANDRÉ DUMAIS :

15 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
16 Commissaire. André Dumais, Conseil provincial
17 (International).

18 Me LUCIE JONCAS :

19 Bonjour. Lucie Joncas pour le Conseil provincial
20 (International).

21 Me BENOIT BOUCHER :

22 Bonjour. Benoit Boucher pour le Procureur général
23 du Québec.

24 Me MÉLISSA CHARLES :

25 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la

1 construction du Québec.

2 Me RICHARD GOYETTE :

3 Bonjour. Richard Goyette pour Jocelyn Dupuis.

4 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

5 Bonjour à tous. Jean-Daniel Debkoski pour monsieur
6 Dupuis.

7 Me DENIS HOULE :

8 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
9 l'Association des constructeurs de routes et grands
10 travaux du Québec.

11 Me SIMON LAPLANTE :

12 Bien le bonjour. Simon Laplante pour l'Association
13 des constructeurs de routes et grands travaux du
14 Québec.

15 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

16 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
17 Québec.

18 Me FÉLIX RHÉAUME :

19 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral
20 du Québec.

21 Me GUILLAUME LEMIRE :

22 Bonjour. Guillaume Lemire pour le Fonds de
23 solidarité.

24 Me ANDRÉ RYAN :

25 Bon matin. André Ryan pour le Fonds de solidarité.

1 Me ROBERT LAURIN :
2 Robert Laurin pour la FTQ Construction. Bonjour.
3 Me PIERRE POULIN :
4 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des
5 poursuites criminelles et pénales.
6 Me DENIS GALLANT :
7 Alors, ça fait le tour. Poursuite de
8 l'interrogatoire de monsieur Jocelyn Dupuis.
9 LA PRÉSIDENTE:
10 Bonjour, Monsieur Dupuis.
11 M. JOCELYN DUPUIS :
12 Bonjour. Bon matin.
13 LA GREFFIÈRE :
14 S'il vous plaît, restez debout.
15 (09:35:56)

16
17
18

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce quatrième (4ième) jour
2 du mois de novembre,

3

4 A COMPARU :

5

6 JOCELYN DUPUIS,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[1]** Alors, bon matin, Monsieur Dupuis.

12 R. Bon matin à vous aussi, Maître Gallant.

13 Q. **[2]** Monsieur Dupuis, j'aimerais revenir aux deux
14 dernières écoutes qu'on a... qu'on a fait jouer
15 hier après-midi, donc pour les commissaires, c'est
16 les onglets 27 et 28, pour Madame Blanchette, c'est
17 108... 107.1 et 107... 108.1. Alors, je voudrais
18 juste vous revenir avec quelques questions là.

19 Ensuite de ça, on passera à un autre sujet. Juste
20 pour mettre... mettre le tout en perspective, vous
21 étiez avec monsieur Raynald Desjardins à sa
22 compagnie qui est la compagnie Samara.

23 R. C'est bien ça, oui.

24 Q. **[3]** C'est bien ça. Et vous allez recevoir un appel
25 de Normand Ouimet qui... qui désire vous

1 rencontrer.

2 R. C'est bien ça, oui.

3 Q. **[4]** O.K. Vous, à votre connaissance personnelle,
4 les liens entre monsieur Desjardins et monsieur
5 Ouimet, quels étaient... quels étaient?

6 R. Je peux vraiment pas vous dire les liens qu'il y
7 avait avec Normand Ouimet et Raynald Desjardins
8 parce que ça a été vraiment occasionnel que ces
9 personnes-là se sont rencontrées, que je suis au
10 courant là, je veux bien qu'on... qu'on se
11 comprenne là-dedans.

12 Q. **[5]** O.K. Est-ce que...

13 R. Et Madame la Présidente, si vous me permettez, je
14 pense que les dates des écoutes électroniques sont
15 après que j'avais terminé à la FTQ Construction, ça
16 fait que j'étais comme travailleur autonome et
17 j'avais accepté un emploi dans ECN et probablement,
18 c'étaient des... des liens d'affaires que j'avais
19 avec mon... mon ami, mon bon ami Raynald
20 Desjardins.

21 Q. **[6]** O.K. Êtes-vous d'accord avec moi que Normand
22 Ouimet, c'est pas monsieur Desjardins qu'il
23 appelle, mais bien vous?

24 R. Oui, oui, oui, c'est moi qu'il appelle.

25 Q. **[7]** Oui. Tout à fait.

1 R. Oui, oui, oui, oui.

2 Q. [8] Et il a à vous rencontrer.

3 R. Absolument.

4 Q. [9] O.K. Et à rencontrer vous. O.K.

5 R. Oui.

6 Q. [10] À un moment donné, ce qu'on comprend sur
7 l'autre écoute, c'est qu'il trouve pas l'adresse et
8 vous lui dites « bien, viens-t-en chez Louis-Pierre
9 et on va te rejoindre là. » O.K. Raison
10 particulière pour aller chez Louis-Pierre
11 Lafortune, quels sont les liens entre Louis-Pierre
12 Lafortune... laissez-moi terminer, Louis-Pierre
13 Lafortune, Raynald Desjardins, vous et monsieur
14 Ouimet?

15 R. Il y a pas de lien particulier, Madame la
16 Présidente. Puis je me souviens pas de...
17 réellement là du sujet de cette rencontre-là. Oui,
18 je dis que c'est moi, il m'a appelé. Dans les...
19 dans les circonstances, d'après moi, ils doivent
20 avoir parlé affaires entre eux autres, mais je suis
21 vraiment pas au courant des discussions qu'il y
22 a... qu'il y a eu dans ce... dans cette rencontre-
23 là. Premièrement, je m'en souviens pas de la
24 rencontre puis dans le sujet qu'il y avait,
25 c'est... aucun souvenir de ça, Madame la

1 Présidente, aucun.

2 Q. **[11]** Au delà du fait... au delà du fait que
3 monsieur Desjardins est votre ami personnel, vous
4 êtes d'accord avec moi que monsieur Desjardins est
5 relié au clan Rizzuto.

6 R. Moi, je pense que Raynald Desjardins a été condamné
7 pour trafic de drogues, je me souviens pas si c'est
8 de la cocaïne ou d'autres choses, et il a payé sa
9 dette à la société. Puis pour moi, lorsque je vous
10 l'ai dit, Madame la Présidente, que j'ai travaillé
11 avec Raynald Desjardins, je l'ai aidé à obtenir sa
12 licence de construction, c'est dans une question de
13 réhabilitation.

14 Q. **[12]** O.K. Vous allez être d'accord avec moi que sa
15 licence de construction, c'est que la plupart des
16 compagnies de monsieur Desjardins, c'est des
17 prêtes-noms derrière lui là.

18 R. Bien, je pense qu'au début, quand Raynald
19 Desjardins a obtenu sa licence de construction, à
20 moins que je me trompe là-dedans là, je ne peux pas
21 le savoir parce que je n'étais pas en détail qui
22 qu'il avait mis comme responsable, mais c'est lui
23 que j'ai aidé puis que j'ai emporté dans les...
24 avec l'APCHQ. Je m'avais passé avec l'APCHQ pour
25 qu'il suive ses cours. C'est sur ce sens-là, Madame

1 la Présidente.

2 Q. [13] O.K. Vous allez être d'ac...

3 (09:40:03)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [14] Mais vous n'avez pas répondu à la question de
6 maître Gallant.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Effectivement.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [15] Vous saviez que Raynald Desjardins est lié au
11 clan Rizzuto.

12 R. Bien, moi je ne pense pas, Madame la Présidente.

13 Moi, qu'est-ce que je vous mentionne, c'est que

14 Raynald Desjardins a eu une condamnation, puis

15 après il a été... il était en libération

16 conditionnelle, il avait un agent de probation, et

17 je n'ai jamais eu d'appel de l'agent de probation,

18 lorsque j'ai aidé Raynald Desjardins à se

19 réintégrer dans la société, pour me dire,

20 « Monsieur Dupuis, faites pas ça. Monsieur Raynald

21 Desjardins est relié à la mafia, ou au clan

22 Rizzuto, ou aux Hells. » Moi, pour moi, je n'ai

23 jamais eu aucun appel là-dessus. Pour moi, il

24 n'était pas relié.

25 Q. [16] Mais vous, vous, vous ne lisez pas les

1 journaux, vous n'allez pas sur internet, ce n'est
2 pas... Vous n'êtes pas capable?

3 R. Madame la Présidente, je lis souvent les journaux,
4 puis ils ont... ils ont publié pendant longtemps
5 des, des... pendant cinq ans de temps des
6 dérogations de... de mon procès dans les journaux,
7 qui n'est pas la réalité, qu'est-ce que c'est qui
8 se passe dans la vie.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[17]** O.K.

11 R. Ça fait que ça peut être la même chose concernant
12 Raynald Desjardins, Madame la Présidente.

13 Q. **[18]** Parfait. Vous êtes d'accord avec moi que
14 monsieur Desjardins, au niveau de ses compagnies, à
15 part des cartes d'affaires qu'on pourra regarder,
16 là, monsieur Desjardins a toujours des prête-noms.
17 Claude Chagnon. Vous savez c'est qui, Claude
18 Chagnon?

19 R. Claude Chagnon, c'est un ami à Raynald Desjardins.

20 Q. **[19]** Gaétan Gosselin.

21 R. C'est le beau-frère à Raynald Desjardins...

22 Q. **[20]** Parfait.

23 R. ... ou l'ancien beau-frère, si je me souviens bien.

24 Q. **[21]** Joe Bertolo, dans ses compagnies?

25 R. Joe Bertolo, c'est un ami à Raynald Desjardins,

1 puis Joe Bertolo a des entreprises à lui-même.

2 Q. **[22]** O.K. Vous êtes d'accord avec moi que les...

3 R. Madame la Présidente.

4 Q. **[23]** ... les gens qui sont prête-noms pour monsieur
5 Desjardins n'ont pas de casier judiciaire? Vous
6 avez parlé de Joe Bertolo hier. Il n'en a pas, de
7 casier judiciaire?

8 R. Joe Bertolo, j'en suis convaincu qu'il n'a pas de
9 casier judiciaire. Bien, c'est parce que c'est lui-
10 même qui me l'a mentionné, Madame la Présidente.
11 Mais les autres, je ne suis pas au courant.

12 Q. **[24]** Parfait. Ce qui... ce qui... Ce qui est un
13 peu... Ce qui me laisse perplexe, là, en effet, là,
14 c'est, vous êtes avec quelqu'un qui est... Vous ne
15 le considérez pas proche du clan Rizzuto, par
16 contre vous pouvez... vous ne pouvez pas nous dire
17 que vous ne saviez pas que Normand Ouimet était un
18 membre en règle des HA, des Hells Angels Trois-
19 Rivières.

20 R. Oui, je l'ai mentionné hier dans mon témoignage...

21 Q. **[25]** Tout à fait.

22 R. ... que j'étais au courant qu'il faisait partie des
23 Hells.

24 Q. **[26]** Parfait. Et vous allez vous présenter dans une
25 rencontre avec ces deux personnes-là, et vous ne

1 savez pas du tout pourquoi vous les rencontrez.

2 R. Je n'ai aucune espèce d'idée pourquoi que je les ai
3 rencontrés.

4 Q. **[27]** Vous ne savez pas du tout.

5 R. Pas du tout, Madame la Présidente.

6 Q. **[28]** Parfait. Vous, vous avez... Vous avez dit,
7 hier, longuement, que même votre agenda est plein,
8 il y a plein de gens qui... qui ont des antécédents
9 judiciaires, ou qui sont reliés, de près ou de
10 loin, au crime organisé, et caetera. Vous
11 connaissez plein de gens. Bon nombre d'entre eux
12 sont vos amis. C'est exact?

13 R. Non. Hier, j'ai mentionné que vous, ici à la
14 Commission, vous mentionnez des personnes, trois,
15 quatre personnes, comme quoi qu'ils étaient
16 reliées, d'après ce que vous mentionnez, qui
17 étaient reliées au crime organisé, et que c'était
18 des personnes que je, j'essayais d'introduire dans
19 l'industrie de la construction. Je vous ai dit je
20 connais trois mille (3000) personnes, au-delà de
21 trois mille (3000) personnes dans l'industrie...

22 Q. **[29]** O.K.

23 R. ... et ils n'ont pas tous des casiers judiciaires,
24 puis...

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Q. [30] O.K.

2 R. D'après moi, je ne penserais pas, là.

3 Q. [31] O.K. Mais...

4 R. Je ne m'informe pas de ça.

5 Q. [32] J'ai bien compris que ce que vous avez dit,
6 qu'on avait mentionné, que la Commission avait
7 mentionné trois, quatre personnes...

8 R. Oui.

9 Q. [33] ... que vous essayiez d'introduire...

10 R. Non.

11 Q. [34] ... dans l'industrie de la construction.

12 R. C'est ça que vous mentionnez.

13 Q. [35] C'est ce que vous venez de dire.

14 R. C'est ça que vous mentionnez. J'ai dit que vous,
15 vous mentionnez ça. Et non moi, que je dis ça.
16 Vous, vous mentionnez ça.

17 Q. [36] De fait, vous essayiez de les introduire...

18 R. Non. Je n'ai jamais fait ça.

19 Q. [37] ... dans l'industrie de la construction?

20 R. Je n'ai jamais fait ça. Normand Ouimet, c'est un
21 entrepreneur, c'est, c'est... Il travaille avec
22 Paul Sauvé. C'est lui qui l'a embauché. Ce n'est
23 pas Jocelyn Dupuis. Il a obtenu une licence du
24 gouvernement. Je vous dis c'est le gouvernement qui
25 a donné la licence à Paul Sauvé. C'est lui qui a

1 embauché Normand Ouimet comme apprenti
2 surintendant, et non Jocelyn Dupuis, là.

3 Q. **[38]** Mais c'est vous qui avez donné la licence à
4 Normand Ouimet.

5 R. Bien non. Je n'ai jamais donné de licence à
6 Normand...

7 Q. **[39]** C'est-à-dire que, qui avait fait en sorte
8 qu'il obtienne ses cartes.

9 R. Non non. Je n'ai jamais donné de cartes à
10 Raynald... à Normand Ouimet de ma vie. Jamais.

11 Q. **[40]** Ou c'est à Desjardins?

12 R. Raynald Desjardins, je l'ai aidé, puis je vous l'ai
13 dit, ça, puis je... J'ai dit... Vous m'avez
14 mentionné, je pense, qu'ici, je suis ici pour dire
15 la vérité puis je la dis : j'ai aidé Raynald
16 Desjardins à obtenir sa licence pour oeuvrer dans
17 l'industrie de la construction dans le secteur
18 résidentiel, commercial, institutionnel. Il se
19 concentrait dans le secteur résidentiel.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[41]** Parfait. On va regarder vos amis, et pour
22 lequel vous avez... vous les avez... vous avez
23 tenté de les aider à avoir du financement du Fonds
24 de solidarité...

25 R. Hum, hum.

1 Q. **[42]** ... par votre entremise, puis je ne rentrerai
2 pas dans les couteaux puis les fourchettes chez
3 Pascal, quoi que ce soit, je vais juste nommer des
4 noms.

5 R. Oui.

6 Q. **[43]** Ronald Beaulieu. Combien de dossiers avez-vous
7 poussés pour que ce monsieur-là ait du financement
8 du Fonds de solidarité?

9 R. Ronald Beaulieu, un dossier que j'ai poussé... que
10 j'ai poussé énormément, puis vous l'avez vu, c'est
11 concernant Pascal.

12 Q. **[44]** O.K. Est-ce que vous avez poussé également le
13 dossier des terrains où est-ce qu'il y a le bar, le
14 10-35?

15 R. Je n'ai pas poussé. C'est... Il a suivi son cours
16 normal, il a demandé du financement parce qu'il est
17 de...

18 Q. **[45]** Avez-vous fait des... Avez-vous fait des
19 interventions, soit auprès de monsieur Gionet...

20 R. Oui.

21 Q. **[46]** ... soit auprès de monsieur...

22 R. Monsieur Gionet.

23 Q. **[47]** Parfait.

24 R. Monsieur Gionet.

25 Q. **[48]** Ronnie Beaulieu. Aviez-vous été impliqué par

1 rapport au centre d'achats de Port-Cartier?

2 R. Le centre d'achats de Port-Cartier...

3 Q. **[49]** Je ne veux pas rentrer dans les détails.

4 R. Non mais...

5 Q. **[50]** On se comprend, là.

6 R. Oui, je pense que oui, mais je... C'est... C'est
7 vraiment sommaire. Parce que je sais que monsieur
8 Beaulieu, dans le centre d'achats de Port-Cartier,
9 n'a pas resté longtemps avec le Fonds de
10 solidarité, il s'a trouvé un autre financement
11 ailleurs. Bien, monsieur Beaulieu... Lorsque je dis
12 monsieur Beaulieu, est-ce que c'est lui qui était
13 propriétaire ou quelqu'un d'autre, je...

14 Q. **[51]** O.K.

15 R. Ce ne sais pas... Je ne suis pas au courant de ça.
16 Mais je sais qu'il n'a pas resté longtemps au
17 Fonds. Je pense qu'il avait été chercher de
18 l'investissement avec le gouvernement, avec la
19 Caisse de Dépôt, je pense.

20 Q. **[52]** Bon. Alors mes questions, effectivement, je
21 n'entrerais pas dans les détails, c'est-à-dire,
22 votre ami Ronald Beaulieu, hier on a... on a dressé
23 son portrait, et vous l'avez... vous l'avez dit,
24 là, sous serment, là. C'est-à-dire proche de,
25 d'Israël Émond. D'ailleurs, c'est lui qui vous a

1 présenté Israël Émond, qui est un « full patch » de
2 Sherbrooke, exact?

3 R. J'ai mentionné comme quoi que c'est lui qui m'avait
4 présenté Israël Émond.

5 Q. **[53]** Parfait. Et ce que vous avez fait c'est que
6 vous avez... vous êtes intervenu, en tout cas, vous
7 avez... vous avez... avec vos contacts auprès de
8 certaines personnes du Fonds de solidarité pour que
9 ce monsieur-là, Ronnie Beaulieu, dans ces trois
10 dossiers, alors que vous étiez directeur général...

11 R. Oui.

12 Q. **[54]** ... FTQ Construction...

13 R. Oui.

14 Q. **[55]** ... pour que ce monsieur-là obtienne des
15 fonds?

16 R. Absolument. J'aurais pu intervenir vis-à-vis des
17 banques, j'aurais pu intervenir n'importe où pour
18 un ami, pour qu'il obtienne du financement. Mais là
19 j'avais une possibilité avec le Fonds...

20 Q. **[56]** Avec le Fonds.

21 R. ... je l'ai fait.

22 Q. **[57]** O.K.

23 R. Je l'ai fait.

24 Q. **[58]** Parfait.

25 R. Deuxième des choses maintenant. Nous allons parler

1 de monsieur Raynald Desjardins. Êtes-vous intervenu
2 auprès de... des personnes au Fonds, que ce soit
3 monsieur... monsieur Bolduc, monsieur Arsenault,
4 pour que le dossier Carboneutre obtienne du
5 financement du Fonds de solidarité?

6 R. J'ai intervenu... non, pour Raynald Desjardins,
7 j'ai intervenu pour le dossier Énergie Carboneutre
8 au Fonds de solidarité. En premier lieu, j'ai
9 intervenu avec le Fonds... des Fonds régionaux et
10 après ça avec le Fonds général.

11 Q. **[59]** Parfait. Et vous êtes intervenu... et vous
12 avez continué à intervenir lorsque vous y étiez
13 rendu déjà comme pdg de Société internationale
14 Carboneutre, exact?

15 R. Absolument. Oui, parce que c'est une entreprise que
16 je croyais avec... dans l'environnement c'est très
17 populaire puis c'est une nouvelle technique qui
18 avait été développée puis que j'ai pris
19 connaissance globalement différemment de ce qu'on a
20 expliqué ici, Madame la Présidente, soyez-en sûre,
21 que quand je rentre dans un dossier, je m'informe
22 pour être certain que je suis habile à discuter du
23 produit avant de pouvoir le vendre.

24 Q. **[60]** Parfait.

25 R. Ça, j'en suis sûr. Je m'ai (sic) impliqué

1 énormément à l'intérieur de ça parce que je crois à
2 cette... à cette capacité-là de cette usine-là.
3 C'est de valeur qu'il ait pas obtenu le
4 financement.

5 Q. [61] Donc, lorsque vous étiez directeur général, ma
6 question c'est : Vous êtes intervenu auprès de
7 différentes personnes pour que monsieur... votre
8 ami, monsieur Desjardins; votre ami, Joe Bertolo et
9 votre ami également, Dominic Arcuri obtiennent du
10 financement du Fonds de solidarité.

11 R. Lorsque j'ai été sollicité, Madame la Présidente,
12 pour faire partie de cette entreprise-là... parce
13 qu'auparavant j'ai sollicité le Fonds pour
14 l'entreprise, et je m'ai (sic) informé parce que
15 lorsqu'on réfère des entreprises au Fonds de
16 solidarité, des entreprises de construction, parce
17 que Mirabeau, Dominic Arcuri avait une licence de
18 l'industrie de la construction, ça faisait
19 longtemps qu'il oeuvrait dans l'industrie de la
20 construction puis il travaillait dans le génie
21 civil où il obtenait des contrats gouvernementals
22 (sic). Ça fait que, pour moi, c'est une
23 entreprise... puis je m'ai (sic) informé aux
24 sections locales concernées, parce que c'est dans
25 le génie civil, la majorité des métiers qu'on

1 fournit, et des occupations, c'est les manoeuvres
2 et les opérateurs. Et je m'ai informé vis-à-vis les
3 deux sections locales concernant la compagnie de
4 construction Mirabeau et son propriétaire, Dominic
5 Arcuri, s'ils le connaissaient. Puis ils m'ont dit
6 : « Oui, c'est une entreprise qui respecte les
7 conditions de travail puis fait... respecte les
8 (inaudible) des travaux, la santé et sécurité au
9 travail, et ainsi de suite. C'est une bonne
10 entreprise. » Ça fait que, moi (inaudible)...

11 Q. **[62]** Est-ce qu'il y avait une raison particulière
12 de ne jamais mentionner le nom de Raynald
13 Desjardins?

14 R. Aucunement. Raynald Desjardins c'est lui qui m'a
15 dit : « Mon ami Dominic Arcuri est en train de... a
16 fait une offre d'achat sur la compagnie ECN puis il
17 serait intéressé à ce que le Fonds intervienne à
18 l'intérieur pour du financement, il aurait besoin
19 de ça », puis... J'ai jamais fait de cachette. Puis
20 Raynald Desjardins m'a dit : « Regarde, Jocelyn,
21 moi, je suis intéressé, je veux développer
22 l'international de cette compagnie-là puis je vais
23 investir à l'intérieur de ça », mais, pour moi, le
24 propriétaire était Dominic Arcuri.

25 Q. **[63]** Parfait. Alors, est-ce que c'est exact de dire

1 que vous avez, autant avec monsieur Bertolo ou même
2 quand vous avez parlé une fois avec monsieur
3 Grondin, qu'il fallait pas que le dossier... il
4 fallait pas que monsieur Michel Arsenault apprenne
5 la présence de monsieur Desjardins?

6 R. C'est définitif, tout le monde est pas comme moi,
7 Madame la Présidente. Moi, je crois à ça la
8 réhabilitation puis si j'aurais mentionné, que ça
9 soit dans une banque, que ça soit au Fonds de
10 solidarité, que Raynald Desjardins pouvait être
11 impliqué de proche ou de loin, il y a bien des
12 endroits que le monde financier aurait reculé puis
13 ils auraient dit : « On embarque pas là-dedans. »
14 Mais, moi, je pense que cette entreprise-là c'est
15 certain ça aurait été une très bonne entreprise
16 puis j'aurais fait respecter les licences qui
17 avaient été données gouvernementalement, soyez-en
18 sûre que j'aurais effectué un bon travail là-dedans
19 puis il y aurait pas eu d'atomes crochus à
20 l'intérieur ça, cette entreprise-là, loin de là.

21 (09:49:57)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[64]** Et si vous aviez su...

24 R. Oui.

25 Q. **[65]** ... que Raynald Desjardins était acoquiné et

1 du clan des Rizzuto, qu'est-ce que vous auriez
2 fait?

3 R. J'aurais sorti de là.

4 Q. **[66]** Vous l'auriez sorti de là...

5 R. J'aurais sorti de là.

6 Q. **[67]** O.K. Comme Israël Émond?

7 R. Israël Émond, je le savais que c'était Hells. Bien,
8 moi, je participe pas, Madame la Présidente, il
9 faut bien qu'on se comprenne, je... Israël Émond
10 était pas un de mes amis, là, c'était une
11 connaissance dans le milieu des relations de
12 travail concernant l'industrie de la construction.
13 Parce que, moi, j'étais convaincu, j'en suis encore
14 convaincu aujourd'hui, qu'Israël Émond avec Rénauld
15 Grondin, que cette personne-là avait une entreprise
16 de construction. Qu'il soit dans les Hells, j'en
17 suis pas surpris, là, mais qu'il ait une entreprise
18 de construction... parce que moi, en tant que
19 directeur général de la FTQ Construction...

20 Q. **[68]** Mais c'était un ami utile?

21 R. Pardon?

22 Q. **[69]** C'était un ami utile?

23 R. L'ensemble des entrepreneurs sont des amis utiles
24 dans l'industrie de la construction, Madame la
25 Présidente.

1 Q. **[70]** O.K.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[71]** Alors, ce que...

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Si vous me permettez.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Oui, allez-y, Monsieur Lachance.

8 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9 Q. **[72]** Vous devez savoir que quand vous travaillez
10 avec monsieur Desjardins, vous avez dit tout à
11 l'heure qu'il a fait du trafic de drogues, ça, vous
12 savez ça?

13 R. Absolument, Madame la Présidente.

14 Q. **[73]** Donc, c'est-à-dire il a fait de l'argent avec
15 le trafic de drogues, c'est-à-dire que l'argent
16 qu'il utilise pour investir dans les entreprises
17 peut venir du trafic de drogues. Est-ce que vous
18 avez déjà pensé à ça?

19 R. Bien, moi, Madame la Présidente, je pense que cette
20 personne-là a payé sa dette avec la société.
21 Lorsque tu...

22 Q. **[74]** Non, ma question...

23 R. ... paies ta dette avec la société...

24 Q. **[75]** Non, non, ma question...

25 R. Madame la Présidente, c'est parce que je veux

1 répondre, à savoir lorsque tu paies la dette avec
2 la société puis après ça t'es en libération
3 conditionnelle, je pense que tout le passé, bien,
4 il est mis de côté et on s'en va sur l'avenir puis
5 on essaie d'intégrer cette personne dans la société
6 puis on doit pas se fermer les portes. Puis je
7 pense que dans l'industrie de la construction on a
8 toujours été ouvert parce qu'on regarde la
9 productivité et la capacité des... des travailleurs
10 qui intègrent l'industrie de la construction pour
11 les aider à performer à l'intérieur de ça. Puis
12 s'il aurait continué dans le domaine de la drogue
13 ou du blanchiment d'argent, Jocelyn Dupuis aurait
14 pas été présent. Si j'avais eu la certitude de
15 ça...

16 Q. [76] Avez-vous déjà pensé...

17 R. ... j'aurais pas été présent.

18 Q. [77] Avez-vous déjà pensé que l'argent...

19 R. Jamais.

20 Q. [78] ... de monsieur Dupuis, excusez, de monsieur
21 Desjardins pouvait venir du trafic de drogues,
22 compte tenu que vous saviez qu'il était coupable de
23 ça?

24 R. Bien moi, moi qu'est-ce que je pense c'est que
25 monsieur Desjardins probablement avait des

1 entreprises auparavant, je ne le sais pas, je ne le
2 connaissais pas, je ne peux pas assumer, puis je ne
3 peux pas dire quelque chose que... je ne le
4 connaissais pas cet individu-là avant qu'il sorte
5 puis que mon ami Johnny Bertolo me le présente.

6 Mais je le connaissais aucunement Raynald
7 Desjardins. J'avais jamais entendu parlé de lui.

8 Q. [79] Vous venez de nous dire que vous saviez qu'il
9 faisait du trafic de drogues, qu'il a fait de la
10 prison pour ça. Donc, vous avez dû des fois vous
11 dire que son argent venait peut-être de son... de
12 son commerce de drogues?

13 R. Bien, Madame la Présidente, moi je vous mentionne
14 que lorsqu'il a sorti avec sa peine, qu'il a été
15 libéré en condition... en liberté conditionnelle.
16 J'ai... pour moi j'ai dit : « Regarde, si tu veux
17 t'intégrer dans la société, si tu veux
18 participer ». Puis je pense qu'il était capable de
19 le faire, dans le secteur résidentiel. Puis c'était
20 un gars qui avait appris la lecture de plans à
21 l'intérieur puis par la suite lorsqu'il est venu en
22 liberté, bien j'ai dit : « Je pense que si tu veux
23 venir dans l'industrie de la construction, ça va me
24 faire plaisir de t'aider », puis c'est ça que j'ai
25 fait. J'ai pas pensé à savoir qu'est-ce qu'il avait

1 fait auparavant. Qu'est-ce qui était important pour
2 moi c'est est-ce que tu veux te réhabiliter
3 vraiment puis tu veux fonctionner à l'intérieur de
4 ça.

5 Q. **[80]** Je vais répéter ma question, là, écoutez, ma
6 question elle est très simple. Avez-vous déjà
7 pensé...

8 R. Non.

9 Q. **[81]** ... que l'argent de monsieur Desjardins venait
10 de son activité de trafic de drogues?

11 R. Madame la Présidente, non.

12 Q. **[82]** Non. Et donc, si vous continuez que le Fonds
13 avait investi, vous êtes en train d'associer de
14 l'argent du Fonds légal avec de l'argent peut-être
15 gagné illégalement?

16 R. Madame la Présidente, je vous mentionne que la
17 compagnie Énergie Carboneutre était pour moi
18 c'était Domenic Arcuri qui était propriétaire et
19 c'est une entreprise de construction qui était
20 Mirabeau.

21 (09:53:31)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[83]** Si je comprends bien, d'une manière ou d'une
24 autre, vous vous ne vous posiez pas de questions
25 sur la provenance de l'argent?

1 R. Bien j'ai pas à me poser ces questions-là.

2 Q. **[84]** O.K. Donc, peu importe d'où venait l'argent...

3 R. Bien c'est pas peu importe.

4 Q. **[85]** ... c'était correct de... d'aller à la FTQ
5 Construction, de rentrer dans cet organisme-là?

6 R. Pas nécessairement, Madame la Présidente, qu'est-ce
7 qui est important...

8 Q. **[86]** Et d'avoir de l'argent du Fonds?

9 R. Qu'est-ce qui est important, Madame la Présidente,
10 je vous l'explique c'est que la première, mon ami
11 Raynald Desjardins, m'a demandé que Domenic Arcuri,
12 Mirabeau, était intéressé d'acheter ECN parce qu'il
13 avait effectué des travaux puis ça a été prouvé
14 avec Yves Thériault et Marlèle Girard, j'ai parlé
15 avec Benoît Ringuette comme quoi que oui eux autres
16 ils avaient effectué des travaux, là. Et que
17 Mirabeau c'est une entreprise de construction. Je
18 m'ai informé vis-à-vis de mes sections locales. Je
19 vous le mentionne, là. Pour savoir si c'était une
20 compagnie qui respectait les conditions de travail.
21 Moi un coup que j'ai fait ce travail-là, dans ma
22 tête à moi, Jocelyn Dupuis, je vous dis oui, j'ai
23 dit c'est une bonne entreprise, je vais la référer
24 au Fonds. Moi je pense que le Fonds fait son
25 travail puis investit vraiment dans l'entreprise.

1 Q. **[87]** Alors, peu importe l'appartenance des gens,
2 peu importe le curriculum vitae des gens, peu
3 importe l'origine des gens, c'est ça?

4 R. Moi je passe à côté, parce qu'on doit pas condamner
5 quelqu'un qui a posé des gestes, parce que je pense
6 que dans la société tout le monde peut poser un
7 geste et est-ce qu'il est condamné à vie, moi je
8 pense pas. Je pense que tu passes des étapes. Moi
9 j'en suis un, j'ai toujours fait des bons gestes
10 dans la vie, j'ai fait des bons gestes, des mauvais
11 gestes, ça fait partie de l'être humain. Mais je
12 pense que quand tu passes des étapes, mais tu t'en
13 vas à un autre étape, je pense qu'on doit le
14 suivre, on doit l'aider.

15 Q. **[88]** Avez-vous déjà entendu du principe du
16 blanchiment d'argent, du recyclage?

17 R. Pardon?

18 Q. **[89]** Avez-vous déjà entendu parler du principe du
19 blanchiment d'argent...

20 R. Bien oui, bien oui.

21 Q. **[90]** ... du recyclage dans l'économie légale, avez-
22 vous déjà entendu parler de ça?

23 R. Bien oui, Madame la Présidente, bien oui.

24 Q. **[91]** Puis ça ça vous a jamais préoccupé, qu'en
25 faisant affaires avec Desjardins ou toute autre

1 personne qui sont de ce milieu-là c'est ce qui
2 pouvait se passer?

3 R. Au contraire, Madame la Présidente, je siégeais au
4 CA de la Commission de la construction du Québec et
5 il y avait eu des agences de placement qui
6 s'avaient intégrées dans l'industrie de la
7 construction où est-ce qu'ils arrivaient avec
8 des... des honoraires assez importants et j'ai
9 passé une résolution au CA de la Commission pour
10 faire enlever la possibilité. Ça fait que pour moi
11 soyez-en sûr lorsque je vois qu'il y a des
12 anomalies en quelque part et qui est intégré
13 directement, bien je vais mon travail.

14 Mais, là, en tant que... que directeur
15 général de la FTQ Construction où est-ce que c'est
16 qu'il y a une entreprise qui est dans la
17 construction, qui est un de mes amis, Raynald
18 Desjardins qui me demande de l'aider, mais je l'ai
19 aidé sur le financement, je l'ai aidé. Moi que
20 Domenic Arcuri, je pense que l'entreprise, le Fonds
21 de solidarité faisait ses recherches puis il a été
22 de l'avant. Quand ça a arrivé en dernier, ils ont
23 décidé de ne pas investir c'est leur choix.

24 Bien moi je peux vous dire que cette
25 entreprise-là c'est de valeur qu'on n'ait pas

1 investi parce que c'était une bonne entreprise.
2 Puis soyez-en sûr lorsque j'ai rentré à l'intérieur
3 de ça, mais ECN on aurait marché selon la
4 réglementation que le gouvernement avait été donné,
5 parce que j'ai intervenu sur certaines dérogations
6 qu'ils avaient fait et immédiatement j'ai intervenu
7 pour corriger la situation.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[92]** Alors, on va juste revenir, monsieur
10 Desjardins est-ce que vous le considérez comme un
11 de vos meilleurs amis?

12 R. Non.

13 Q. **[93]** Non?

14 R. Mais aujourd'hui moyennant...

15 Q. **[94]** Pas aujourd'hui, là, à cette époque-là?

16 R. Bien pas mon meilleur ami, c'était un de mes amis.
17 Mon meilleur ami, il vient de la Côte-Nord, puis
18 depuis l'âge de quinze ans, puis je l'ai encore,
19 puis il est encore présent, c'est Yves Derosby,
20 c'est mon ami d'enfance.

21 Q. **[95]** Est-ce que vous le considérez comme un ami
22 proche?

23 R. C'est un ami proche.

24 Q. **[96]** C'est un ami proche. Parfait. Et généralement
25 un ami proche, généralement on se confie?

1 R. On parle de toutes sortes de choses.

2 Q. [97] On parle de toutes sortes de choses. Alors,
3 j'imagine que vous étiez au courant qu'il était le
4 beau-frère de Joe Di Maulo?

5 R. Non.

6 Q. [98] Vous n'étiez pas au courant de ça?

7 R. Non. Ça moi les... je vous le dis franchement, puis
8 c'était clair avec Raynald, moi j'ai dit : « Ton
9 passé », on s'avait parlé tous les deux : « Moi ton
10 passé, là, ça m'intéresse pas puis je veux rien
11 savoir de ça. » C'était très clair pour moi, là.

12 Q. [99] Comment...

13 R. C'était très clair.

14 Q. [100] ... vous avez connu Tony Pietrantonio?

15 R. Par l'entremise de Johnny Bertolo.

16 Q. [101] O.K. Et est-ce que vous saviez que monsieur
17 Pietrantonio, Tony Pietrantonio avait déjà été
18 condamné avec Jocelyn... avec Raynald Desjardins?

19 R. Bien oui, je savais ça puis Tony, on l'appelait
20 Tony Suzuki, là.

21 Q. [102] Oui?

22 R. Puis, là, moi en tant que représentant syndical on
23 essaie toujours de trouver des avantages autant aux
24 permanents syndicaux qu'aux travailleurs. Et Tony
25 Suzuki lorsque j'ai eu des discussions avec lui je

1 lui ai demandé concernant d'avoir un prix
2 avantageux pour les... les permanents syndicaux ou
3 les travailleurs qui s'achèteraient une Suzuki ou
4 le véhicule qu'il vendait et il m'avait mentionné
5 « Oui » puis on avait fait une certaine publicité à
6 l'intérieur de ça, c'est tout, c'est des
7 discussions que j'avais eues avec lui, mais il n'a
8 jamais été question de relations autres, d'amitié
9 avec Johnny Bertolo puis de Tony Pietrantonio.

10 Q. **[103]** Avez-vous déjà essayé de pousser un dossier
11 au Fonds de solidarité pour Tony Pietrantonio,
12 donc, Tony Suzuki?

13 R. De mémoire, ça me dit rien. De mémoire ça me dit
14 rien.

15 Q. **[104]** Ça vous dit rien?

16 R. Non, ça me dit rien.

17 Q. **[105]** Parfait. Casper Ouimet, lui, Normand Casper
18 Ouimet, est-ce que vous avez, malgré qu'il était de
19 votre connaissance qu'il était un membre en règle
20 des HA de Trois-Rivières, est-ce que vous avez
21 essayé de passer des dossiers au Fonds de
22 solidarité pour Normand Ouimet?

23 R. LM Sauvé.

24 Q. **[106]** LM Sauvé. Est-ce que ça a continué après?
25 Parce que quand il a quitté LM Sauvé, il est allé

1 où monsieur Ouimet?

2 R. J'ai aucune idée.

3 Q. **[107]** Pour quelle autre compagnie?

4 R. J'ai auc...

5 Q. **[108]** Vous n'avez jamais...

6 R. J'ai aucune idée. Je sais que... je pense que si je
7 me souviens bien, Madame la Présidente, je pense
8 qu'il m'avait parlé d'un dossier pour une
9 entreprise dans le domaine de la maçon ou quelque
10 chose comme ça, mais je m'en souviens pas assez, il
11 y a rien qui a levé là-dedans, il y a pas eu de...
12 non, non, non.

13 Q. **[109]** O.K. Mais peu importe que ça ait levé ou ça
14 n'a pas élevé, ma question elle est simple,
15 précise, est-ce que vous avez déjà fait du
16 démarchage pour...

17 R. Je ne pense pas.

18 Q. **[110]** ... Normand Casper Ouimet ou l'une de ses
19 entreprises?

20 R. Je ne pense pas, Madame la Présidente.

21 Q. **[111]** Parfait.

22 R. Je ne pense pas.

23 Q. **[112]** Antonio Tony Volpato, avez-vous fait déjà...
24 le connaissez-vous?

25 R. Ce nom-là ne me dit rien.

1 Q. **[113]** Il vous dit rien? Tony Volpato ça vous dit
2 absolument rien?

3 R. Je dis pas que... le nom me dit rien, là, peut-être
4 que je connais l'individu, mais des fois, le visage
5 me dit plus quelque chose que le nom, mais ça me
6 dit rien ce nom-là.

7 Q. **[114]** Ça vous dit rien?

8 R. Non.

9 Q. **[115]** Parfait. Je vais revenir à monsieur
10 Desjardins, écoutez, monsieur Desjardins, il y a
11 quelque chose de très intéressant que vous avez dit
12 ce matin, c'est-à-dire « C'était évident que je ne
13 pouvais pas dire son nom parce qu'il n'aurait pas
14 eu son financement. » Vous dites ça pourquoi?

15 R. Madame la Présidente, j'ai mentionné comme quoi que
16 Raynald Desjardins, moi, pour le... le ECN, c'était
17 la personne qui achetait ECN que c'était SICN
18 c'était Domenic Arcuri.

19 Q. **[116]** O.K.

20 R. Raynald Desjardins il était impliqué, il m'a dit:
21 « Regarde, c'est mon ami, je vais m'impliquer à
22 l'intérieur de ça » puis c'est vrai qu'il
23 s'impliquait. C'est certain que je vous le dis, il
24 y a des personnes que lorsqu'on mentionne un
25 certain individu ou certain passé des individus, il

1 y a des personnes qui sont frileuses à l'intérieur
2 de ça. Moi, pour moi, je pense que l'entreprise
3 était bonne puis je sentais que ça aurait pu mettre
4 une certaine embûche à l'intérieur du Fonds et
5 c'est la raison pourquoi je l'ai fait. Comme je
6 vous le mentionne.

7 Q. **[117]** O.K.

8 (10:00:41)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[118]** Il y a des gens qui ont l'esprit moins large
11 que le vôtre, c'est ce que vous voulez dire?

12 R. Fort probable, Madame la Présidente.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[119]** O.K. Louis-Pierre Lafortune...

15

16 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

17 Q. **[120]** Et est-ce que vous pensez que le Fonds fait
18 une erreur d'avoir un esprit étroit comme vous
19 pouvez le définir?

20 R. Moi, je pense que le Fonds ou les banques ou tout
21 le système financier de la province de Québec
22 peuvent faire des erreurs très importantes
23 lorsqu'il y a de la réintégration des personnes qui
24 ont pu être fautifs auparavant parce que ça veut
25 pas dire que si t'as posé un mauvais geste, que tu

1 va toujours le faire.

2 Q. **[121]** Est-ce que vous... c'est monsieur Goyette qui
3 a gagné qui a gagné l'élection en deux mille huit
4 (2008) siège au conseil du Fonds, vous auriez
5 suggéré ça à monsieur Goyette de permettre au Fonds
6 d'investir dans des sociétés où des actionnaires
7 viennent du crime organisé?

8 R. J'ai jamais transféré des dossiers que les
9 personnes dans ma connaissance faisaient partie du
10 crime organisé.

11 Q. **[122]** Mais, ma question, est-ce que vous auriez
12 recommandé à monsieur Goyette, qui siégeait au
13 conseil du Fonds, d'appuyer le dossier Carboneutre?

14 R. Carboneutre, oui.

15 Q. **[123]** Et dans ce dossier-là, il y a des gens... il
16 y a des gens que vous connaissez qui au fond sont
17 venus en tout cas du crime organisé?

18 R. C'est des gens qui ont posé des gestes, c'est des
19 gens qui ont été condamnés, c'est des gens qui ont
20 eu une liberté, c'est des gens qui étaient encore
21 en libération conditionnelle et qui se sont
22 intégrées à la société, c'est ça que je vous
23 mentionne, c'est ça que j'ai fait. Je me maintiens
24 là-dedans. Le passé c'est le passé et l'avenir
25 c'est l'avenir. C'est ça que j'ai fait.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [124] Donc, peu importe d'où vient l'argent, que ce
3 soit que l'argent provienne de la vente de
4 stupéfiants, une fois qu'il vient au Fonds ou qu'il
5 vient vous voir, vous n'avez pas de problème, vous,
6 pour qu'il réinvestisse son argent dans l'économie
7 légale?

8 R. Non, moi j'ai jamais parlé de peu importe d'où
9 vient l'argent, je parle des entreprises, je parle
10 des personnes qui s'intègrent à la... à la société,
11 c'est ça que je fais. Que l'argent vienne, on le
12 prouvera, on le dira puis si elle est... c'est de
13 l'argent qui est du blanchissement d'argent, bien
14 il investira pas, il arrêtera là. Moi, c'est ça que
15 je vous mentionne. Je pense qu'il y a des étapes à
16 franchir, je pense qu'aujourd'hui la loi protège
17 les personnes qui sont fautifs puis il y a des
18 saisies là-dedans, à l'intérieur de ça, je pense
19 que la manière que la justice a fait son chemin à
20 l'intérieur de ça puis je suis pas contre ça, là,
21 je suis d'accord avec la justice puis lorsqu'on
22 fait une peine, présentement je suis en procès,
23 j'ai plaidé non coupable, j'en suis convaincu puis
24 si je plaide non coupable, c'est parce que je suis
25 non coupable. Ça fait que je m'en vais de l'avant.

1 C'est de même la société, on doit se défendre avec
2 tous nos moyens puis c'est ça que je pense, puis
3 lorsque tu es condamné puis tu es en liberté par la
4 suite, on doit le réintégrer totalement sinon bien
5 oublions l'intégration, oublions la possibilité de
6 quelqu'un de réintégrer la société.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. [125] Mais ce que vous madame Charbonneau vous a
9 dit hier, là, par rapport quand on est membre en
10 règle des Hells Angels, là, on ne peut pas parler
11 de réhabilitation. On doit démissionner, on doit
12 faire... on doit dire: « Je repars dans le bon
13 chemin », là, Normand Ouimet, venez pas me dire,
14 puis Israël Émond, venez pas me dire que ces gens-
15 là, vous vouliez les réhabiliter, là, ça tient pas
16 la route, ça, Monsieur.

17 R. Bien, je n'ai jamais parlé que j'avais réhabilité
18 Normand Ouimet, puis je n'ai jamais parlé que
19 j'avais réhabilité Jacques Israël Émond.

20 Q. [126] Avez-vous réhabilité Raynald Desjardins?

21 R. Oui, je l'ai aidé à se réhabiliter.

22 Q. [127] Ah oui?

23 R. Bien, absolument, Madame la Présidente.

24 Q. [128] Il est rendu où, monsieur Desjardins, là?

25 R. Présentement, il est en accusation.

1 (10:04:03)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[129]** Si vous dites que...

4 R. Quelqu'un qui est en accusation...

5 Q. **[130]** ... vous n'avez jamais parlé...

6 R. ... il n'est pas condamné, hein?

7 Q. **[131]** Si vous dites que vous n'avez jamais parlé de
8 réhabiliter monsieur Ouimet...

9 R. Hum, hum?

10 Q. **[132]** ... vous avez tout de même aidé à ce que LM
11 Sauvé ait du financement?

12 R. Paul Sauvé. L'entreprise Paul Sauvé.

13 Q. **[133]** Oui mais Ouimet était là?

14 R. Oui, bien, ce n'est pas moi qui l'a embauché,
15 Madame. Moi, l'entreprise Paul Sauvé, j'ai demandé
16 à la section locale, Guy Dufour, le local qui
17 représente les briqueteurs maçons...

18 Q. **[134]** Mais vous le saviez qu'il était là.

19 R. Bien...

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[135]** Vous le rencontrez.

22 R. Bien oui, je le savais. Mais ce n'est pas le
23 propriétaire de l'entreprise. Ce n'est pas le
24 propriétaire, c'est un employé. Un apprenti
25 surintendant, Madame la Présidente.

1 Q. **[136]** Encore. Mais pourquoi rencontrer monsieur
2 Ouimet, si monsieur Sauv ...

3 LA PR SIDENTE :

4 Q. **[137]** Apprenti surintendant? Pouvez-vous
5 m'expliquer ce que c'est, un apprenti surintendant?

6 R. Il faudrait poser la question   Paul Sauv . Moi je
7 ne connais pas  a.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[138]** C'est le titre qu'il vous a donn ,  a?

10 R. C'est le titre qu'il m'a donn , puis il l'a  crit,
11 m me, dans son livre.

12 Q. **[139]** Ah, lui il l'a  crit dans son livre.

13 R. Oui, bien, c'est  a qu'il dit.

14 Q. **[140]** Parfait. Alors, et monsieur Ouimet, pourquoi
15 le rencontrer, l , si  a ne le regarde pas,  a
16 regarde monsieur Sauv , l ? Pourquoi rencontrer
17 monsieur Ouimet? Surtout que vous ne savez m me pas
18 de quoi... de quoi vous avez parl  avec monsieur
19 Ouimet.

20 R. Bien, je vous dis, je n' tais plus   la FTQ
21 Construction. J'avais termin . On parle du mois
22 de... de d cembre, ou novembre, d cembre.

23 Q. **[141]** O.K.

24 R. J' tais termin    la FTQ Construction, et, que
25 Raynald Desjardins... Puis l , je... Il a venu...

1 Vous voyez, Raynald Desjardins était avec moi, il
2 voulait discuter avec lui. Je n'ai aucune espèce
3 d'idée, Madame la Présidente, de quoi est-ce qu'il
4 voulait discuter. Je ne peux pas vous le dire.

5 Q. **[142]** O.K.

6 R. Que l'autre m'ait appelé, bien oui, je le
7 connaissais. Je l'avais connu. Puis je l'ai dit,
8 j'ai été jouer au golf avec lui à la Maison Victor-
9 Gadbois, là. Puis je l'ai rencontré à quelques,
10 cinq, six occasions, là. Mais, je vous dis
11 exactement, je ne pense pas que, depuis que je suis
12 ici, que je vous cache de la vérité. Je vous dis
13 qu'est-ce qu'il en est. Mais quand je ne me
14 souviens pas de quelque chose, je ne peux pas
15 rentrer dans mon cerveau puis le... puis le
16 travailler plus que ça. Je ne le sais pas, Madame
17 la Présidente.

18 Q. **[143]** Parfait.

19 R. Soyez-en sûre, si je me rappellerais des
20 discussions, le pourquoi, bien je vous le dirais,
21 je n'aurais pas de problème avec ça. Pas de
22 problème.

23 Q. **[144]** Vous avez dit hier que vous n'étiez pas
24 membre du crime organisé. Là-dessus, on n'a jamais
25 prétendu ça, donc vous n'avez jamais vendu de

1 drogue, vous n'avez jamais...

2 R. Jamais. Jamais.

3 Q. **[145]** Vous n'avez jamais fait, là, d'autres
4 activités, là, qui pouvaient être reliées, de près
5 ou de loin, là, au crime organisé en tant que tel.
6 Pourquoi...

7 R. Jamais.

8 Q. **[146]** Et ces gens-là sont vos amis, là. Pourquoi
9 leur rendre service? Est-ce que vous n'avez pas...
10 Vous n'avez pas plutôt l'impression que eux se
11 servaient de vous?

12 R. J'ai... Madame la Présidente, il y a une affaire
13 qui peut être sûre. Je n'ai jamais eu peur... Peut-
14 être que j'ai une ouverture d'esprit plus large que
15 certaines personnes. Peut-être plus fermée que
16 d'autres, peut-être. Mais je n'ai jamais... Je
17 n'aurais jamais permis que le crime organisé, que
18 les Hells viennent contrôler la FTQ Construction.
19 Jamais. Je pense que ça appartient aux
20 travailleurs, la FTQ Construction. Je représentais
21 des travailleurs, moi, en tant que directeur
22 général. Puis c'est là-dessus que je me basais.
23 Dans les onze (11) ans que j'ai été là, j'ai
24 négocié deux conventions collectives avec des
25 augmentations salariales incroyables pour les

1 travailleurs de l'industrie de la construction.
2 Renommé, quand j'ai été là. J'ai sauvé le régime de
3 retraite avec quarante millions (40 M) déficitaire.
4 Avec une piastre et quinze (1,15 \$) de l'heure,
5 payée à part entière de l'employeur. C'est le
6 travail que j'ai fait, là. Puis... Puis j'en passe,
7 là. J'étais concentré sur le travailleur. Il n'y a
8 personne... Bien oui j'en connaissais, du monde. Je
9 faisais partie de l'industrie de la construction.
10 Où est-ce que... Puis... Puis il faudrait se mettre
11 la tête dans le sable que... qu'il n'y a pas du
12 crime organisé qui peut être dans l'industrie de la
13 construction. Il faudrait se mettre la tête dans le
14 sable, là. Comme dans tous les secteurs d'activité,
15 Madame la Présidente.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[147]** Monsieur Dupuis, je veux... Je ne veux
18 vraiment pas vous interrompre.

19 R. Non non.

20 Q. **[148]** Mais la semaine dernière, vous avez dit que
21 vous étiez préoccupé, que ce qui vous... ce que
22 vous aimeriez, c'est rester le moins longtemps
23 possible à la Commission.

24 R. Oui.

25 Q. **[149]** Je voudrais juste vous dire que si vous

1 partez comme ça, dans des longues...

2 R. Non mais c'est ça que je vous réponds, Madame.

3 Q. **[150]** ... réponses comme celle-là...

4 R. Oui.

5 Q. **[151]** Ça va être long.

6 R. Mais des fois, des fois je m'enflamme, parce que je
7 l'ai à l'intérieur de moi, puis ça... ça...

8 Q. **[152]** On comprend ça.

9 R. Mais c'est la première fois dans trois jours.

10 Q. **[153]** Je veux juste vous dire ça, mais je ne veux
11 pas...

12 R. Dans deux jours... une journée et demie.

13 Q. **[154]** Je ne veux pas vous empêcher...

14 R. Je comprends.

15 Q. **[155]** ... de répondre, toutes les réponses...

16 R. Je vais essayer de répondre plus vite, puis...

17 Q. **[156]** ... comme vous le pouvez.

18 R. O.K.

19 Q. **[157]** Mais vous rallongez votre temps.

20 R. C'est beau, Madame la Présidente.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[158]** O.K.

23 R. Je comprends le message.

24 Q. **[159]** O.K.

25 R. Je vais être plus court.

1 Q. **[160]** Vouloir... de ne pas être discriminatoire,
2 vouloir aider des amis, vouloir... vouloir que les
3 gens se réhabilitent, vous n'aviez pas peur de...
4 d'entacher la réputation d'un, d'un... d'un très
5 bel instrument, qui est le Fonds de solidarité,
6 très bel instrument économique qu'est le Fonds de
7 solidarité du Québec en amenant ces gens-là?

8 R. Non, parce que lorsque le Fonds de solidarité
9 investit dans une entreprise, il y a une
10 surveillance immédiatement. Parce qu'il y a une
11 personne qui siège sur l'exécutif de l'entreprise,
12 et il faut qu'il y ait des rapports au quoti...
13 bien, mensuels, là, ou annuels, qui soient donnés à
14 l'intérieur de ça. Je pense qu'il y a un bon suivi
15 du Fonds de solidarité. Puis moi je pense... Je le
16 crois. Mais le Fonds de solidarité - puis je le
17 mentionne - Louis Laberge, lorsqu'il a créé ça,
18 c'était pour aider les travailleurs, puis aider les
19 entreprises à bien survivre, puis je pense qu'il le
20 faisait de toute bonne foi, puis c'est le même...
21 même principe que j'avais moi-même.

22 Q. **[161]** Mais ma question n'était pas ça. C'est-à-
23 dire, attaquer la réputation du Fonds sur la place
24 publique, c'est-à-dire lorsqu'on gratte puis qu'on
25 apprend que derrière une entreprise on a Raynald

1 Desjardins, on a Domenico Arcuri, quand on gratte
2 derrière d'autres entreprises on a Ronnie Beaulieu.
3 Quand on gratte derrière d'autres entreprises on a
4 Casper Ouimet, et ainsi de suite, et ainsi de
5 suite. Vous n'aviez pas peur de, de... de détruire
6 la réputation du Fonds?

7 R. Non, parce qu'on mentionne des entreprises que pour
8 moi, Énergie Carboneutre, si l'investissement
9 aurait été fait du Fonds, c'était une bonne
10 entreprise. Même pas d'investissement, ça
11 fonctionne encore. Et l'entreprise LM Sauvé, bien,
12 le Fonds a décidé de ne pas y aller parce qu'ils
13 ont été fouiller à l'intérieur de ça, puis ils se
14 sont aperçu qu'ils ne devraient pas investir avec
15 cette entreprise-là. Et ECN, bien, ils ont été...
16 ils ont reculé à cause que Raynald Desjardins,
17 selon les... les dires, faisait partie du... de
18 ECN, et Domenic Arcuri, bien, il avait un certain
19 passé, puis ils ont dit, « On se recule là-
20 dedans. » Ils ont pris la décision. C'est eux
21 autres mêmes qui ont pris la décision. Moi je
22 trouve que ECN, ça aurait été une bonne entreprise,
23 puis c'est pour ça que j'ai... après que j'aie
24 terminé, j'avais été sollicité par plusieurs, j'ai
25 dit : « Regarde, je vais y aller à l'intérieur de

1 ça. » Parce que j'y croyais à cette entreprise-là,
2 Madame la Présidente, c'est de l'environnement, un
3 nouveau procédé puis je croyais à ça.

4 Q. **[162]** Est-ce qu'il y a d'autres dossiers que vous
5 avez poussés pour monsieur Raynald Desjardins? En
6 tout cas, que vous avez ouvert des portes, vous
7 avez créé des contacts?

8 R. Au Fonds de solidarité, non.

9 Q. **[163]** À la SOLIM, par exemple?

10 R. Non, pas à Raynald Desjardins.

11 Q. **[164]** Pas à Raynald Desjardins?

12 R. Non, non, non, pas à Raynald Desjardins.

13 Q. **[165]** Parfait. Je vais... je vais vous rafraîchir
14 la mémoire.

15 R. Allez-y.

16 Q. **[166]** Nous allons aller à la pièce 101P-969.3, ça a
17 été déposé par l'enquêteur Cloutier. Je vais juste
18 retrouver le numéro d'onglet. Qui est l'onglet 31,
19 Madame Charbonneau et Monsieur Lachance. Alors,
20 c'est un rapport de filature. Nous allons aller...
21 Alors, je vais en faire la lecture, je vais vous
22 remettre dans le contexte. Parce que vous allez
23 apparaître là à un moment donné. Alors, on va aller
24 le treize (13) novembre deux mille huit (2008), à
25 onze heures huit (11 h 08). Alors :

1 Giuseppe Bertolo descend du [caviardé]
2 vêtu d'un manteau noir avec manches
3 beiges, pantalon noir, va prendre
4 place dans le - dans le véhicule -
5 pour être mobile par la suite dans le
6 stationnement du commerce...

7 Et caetera. Ensuite de ça... Je vais aller prendre
8 mon document à moi, ça va être plus simple.

9 Parfait. Juste voir où on vous voit. Parfait.

10 Alors, je vais aller plutôt... ça va être plus
11 simple parce qu'il était plus long que prévu. Donc,
12 je vais aller en haut de la page 3 de 3 :

13 Par la suite, Giuseppe Bertolo

14 [caviardé] et le HI(3)...

15 Qui va être identifié plus tard comme... comme
16 étant Raynald Desjardins.

17 ... prennent place - bon, dans un
18 véhicule - pour être mobile et
19 s'immobiliser à nouveau derrière
20 l'adresse HI(3) descend et se diriger
21 vers...

22 Bon, et caetera.

23 Le véhicule va s'immobiliser au
24 commerce Les Grues Guay situé
25 [caviardé] à Montréal. Le conducteur

1 descend du véhicule et est identifié
2 par surveillances antérieures comme
3 étant Jocelyn Dupuis. [caviardé] Il
4 est laissé sans surveillance.

5 Et là on va rester sur monsieur Bertolo, à onze
6 heures cinquante-sept (11 h 57).

7 Le véhicule [caviardé] est mobile à la
8 sortie de Montréal avec deux occupants
9 à bord, Bertolo Giuseppe [caviardé]
10 est confirmé comme passager avec le
11 HI(3) comme conducteur sur l'autoroute
12 25 à la hauteur de Souigny [...]. Le
13 véhicule...

14 Ensuite de ça :

15 Il va s'immobiliser face du 255 St-
16 Jacques à Montréal.

17 C'est quoi qui est au 225, St-Jacques, à Montréal?

18 R. Au 255, St-Jacques, à Montréal?

19 Q. **[167]** Oui.

20 R. J'ai aucune espèce d'idée, là.

21 Q. **[168]** Vous ne savez pas du tout?

22 R. Non.

23 Q. **[169]** C'est pas l'adresse de la SOLIM ça?

24 R. Ah! ça se peut.

25 Q. **[170]** Ça se peut?

1 R. Je ne savais pas l'adresse. Je sais que...

2 Q. [171] ... adresse connue au dossier. Jimmy
3 Bertolo [caviardé] descend du véhicule
4 et pénètre à l'adresse.

5 R. Ah! ça se peut.

6 Q. [172] Alors :

7 Giuseppe Bertolo [caviardé] et Guy
8 Gionet [caviardé] identifié par photo,
9 porte un long manteau noir et des
10 verres correcteurs, sortent du 255 St-
11 Jacques à Montréal et le duo va
12 prendre place à bord du [caviardé]
13 avec le HI(3) toujours conducteur pour
14 être mobile par la suite.
15 Le véhicule va s'immobiliser dans le
16 stationnement du restaurant Da Emma
17 [caviardé] où un valet va prendre en
18 charge - le trio...

19 Et caetera. Et le HI(3), on va l'identifier comme
20 était Raynald Desjardins. Une raison particulière
21 pour que Raynald Desjardins et Joe Bertolo
22 rencontre Guy Gionet?

23 R. J'ai aucune espèce d'idée.

24 Q. [173] Vous avez aucune espèce d'idée?

25 R. Non.

1 Q. [174] Je vais vous rafraîchir la mémoire. On va
2 aller à l'onglet 43. Rappelez-vous bien, là, des
3 heures, là. Le véhicule va arriver au restaurant Da
4 Emma à midi trente-deux (12 h 32), il va y avoir
5 monsieur Gionet, il va y avoir monsieur Bertolo et
6 monsieur Desjardins. Et, pendant qu'ils sont au
7 restaurant, aux alentours de quatorze heures trente
8 (14 h 30), il va y avoir une conversation
9 téléphonique, et on va l'écouter. C'est l'onglet
10 43. Alors, il est... on est toujours à la même
11 date, il est quatorze heures trente (14 h 30),
12 pendant que les personnes sont au restaurant.
13 Monsieur Bertolo va vous appeler et voici la
14 conversation. Vous allez me donner la cote, Madame
15 la Greffière.

16 LA GREFFIÈRE :

17 102P...

18 Me DENIS GALLANT :

19 Oui.

20 LA GREFFIÈRE :

21 ... 1011.1 pour...

22 Me DENIS GALLANT :

23 1011.1 et 1011.2.

24 LA GREFFIÈRE :

25 Pour la transcription.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Merci.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Je vous en prie.

5

6 102P-1010.1 : Écoute électronique 08-0432_0315
7 du 13 novembre 2008

8

9 102P-1010.2 : Transcription de l'écoute
10 électronique 08-0432_0315 du 13
11 novembre 2008

12 Me DENIS GALLANT :

13 Q. **[175]** On l'écoute.

14

15 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

16

17 LA GREFFIÈRE :

18 Excusez-moi, Maître.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Oui.

21 LA GREFFIÈRE :

22 Ça sera la pièce 102P-1010.1.

23 Me DENIS GALLANT :

24 1010.1.

25 LA GREFFIÈRE :

1 Voil .

2 Me DENIS GALLANT :

3 Et 1010.2.

4 LA GREFFI RE :

5 C'est  a.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. [176] Parfait. Alors, est-ce que  a vous rem mores
8 quelque chose? Vous  tes, je vous mets le portrait,
9 l , o.k., je vous mets le portrait. On est au
10 lendemain de l' lection. Toute votre « slate » a
11 pass  comme vous dites. Monsieur... monsieur Gionet
12 savait d j  et vous  tes... vous  tes... vous avez
13 un d ner avec Ronnie Beaulieu et lui a un d ner
14 avec Joe Bertolo et Joe Bertolo et Raynald
15 Desjardins. C'est quoi le r le de monsieur Guy
16 Gionet selon vous?

17 R. Guy Gionet il est directeur de la SOLIM.

18 Q. [177] Et  a fait quoi un directeur de la SOLIM?

19 R. Bien c'est lui qui... qui est en charge des
20 dossiers d'investissement lorsque  a passait  
21 l'ex cutif avec le pr sident de l'ex cutif de la
22 SOLIM.

23 Q. [178] O.K. Et le SOLIM c'est quoi pour notre
24 (inaudible)?

25 R. C'est le bras immobilier du Fonds de solidarit .

1 Q. **[179]** O.K. Alors, moi ce que je comprends c'est que
2 monsieur Desjardins... monsieur Desjardins via
3 votre entremise et monsieur Arcuri voulaient du
4 financement en premier à la hauteur de sept
5 millions (7 M) pour Carboneutre, ils ont baissé à
6 quatre millions point cinq (4,5 M). Pourquoi ils
7 ont à rencontrer le directeur de la SOLIM, le
8 directeur du bras immobilier du Fonds de solidarité
9 et vous savez très bien qu'ils sont ensemble, là?

10 R. Bien oui je sais qu'ils sont ensemble, mais la
11 discussion du pourquoi je ne le sais pas.

12 Q. **[180]** O.K.

13 R. Je ne le sais pas.

14 Q. **[181]** Vous ne le savez pas?

15 R. Ils se sont rencontrés, certain qu'ils ont parlé...

16 Q. **[182]** O.K.

17 R. ... je sais pas si Joe Bertolo voulait avoir un
18 investissement avec du monde qu'il connaissait, je
19 sais pas, c'est Raynald...

20 Q. **[183]** Qui a mis en contact... qui a mis en contact
21 Guy Gionet et Raynald Desjardins et Joe Bertolo?

22 R. Bien c'est certain que ça doit être moi.

23 Q. **[184]** Certain. Et vous savez pas pourquoi?

24 R. Je sais pas pourquoi.

25 Q. **[185]** Et vous savez pas ou vous voulez pas le

1 savoir?

2 R. Madame la Présidente, je ne sais pas pourquoi.

3 Q. **[186]** Vous ne savez pas pourquoi. O.K. Alors...

4 (10:21:35)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[187]** Mais vous avez l'air de le savoir dans la
7 conversation en tout cas?

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[188]** Oui?

10 R. Non, qu'ils se rencontrent ensemble, oui, mais
11 je...

12 Q. **[189]** O.K.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[190]** Non, mais de la façon dont vous vous parlez,
15 vous avez l'air de savoir de quoi il retourne au
16 restaurant?

17 R. Mais je vous dis, ils parlent d'investissement
18 certain en quelque part. Je m'en souviens pas, là,
19 pourquoi.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[191]** O.K. Mais vous remerciez monsieur Gionet de
22 s'occuper de vos chums. Vous êtes, vous avez un
23 grand coeur, vous aidez vos amis à obtenir... à
24 obtenir des faveurs de gens comme le Fonds de
25 solidarité ou la SOLIM?

1 R. J'étais reconnu pour ça pour avoir un grand coeur.

2 Q. [192] Vous avez un grand coeur.

3 R. Oui.

4 Q. [193] Parfait. Monsieur, Monsieur, est-ce qu'on
5 vous a déjà parlé de... de développement de
6 terrains à Ville Saint-Pierre?

7 R. Oui, il y avait eu un investissement qui avait été
8 fait, Joe Bertolo m'avait parlé qu'il y avait des
9 personnes qui voulaient investir puis je pense que
10 Solim avait embarqué à l'intérieur de ça.

11 Q. [194] O.K. Donc, quand je vous dis... quand je vous
12 dis, c'est sûr si on rencontre Guy Gionet, parce
13 qu'on va y aller là, par élimination, si Desjardins
14 et Bertolo rencontrent Gionet, c'est nécessairement
15 pas pour Carboneutre?

16 R. Ah c'est pas pour Carboneutre.

17 Q. [195] C'est évident.

18 R. Vous voulez dire, je sais que Joe Bertolo avait
19 emporté avec Guy Gionet des investissements sur des
20 achats de terrains ou des développements dans des
21 immeubles, je sais qu'il y a eu quelque chose qui a
22 été fait là-dedans puis ça a fonctionné puis ils
23 ont eu du rendement puis ça a continué, je ne sais
24 pas où ce que c'est que le dossier aujourd'hui,
25 dans le temps, je sais que ça a été investi, oui.

1 Q. **[196]** Parfait. Donc, monsieur Desjar... monsieur
2 Gionet, lui, force est de constater que... il avait
3 la connaissance de monsieur Desjardins, ça le
4 fatiguait pas ça, là? Parce que vous avez dit
5 tantôt: « Je voulais pas »...

6 R. Non, non, ça le fatiguait pas, bien non. Je pense
7 pas que ça fatiguait du monde, je vous l'ai dit,
8 moi je pensais qu'il était...

9 Q. **[197]** Est-ce que ça fatiguait monsieur Arsenault,
10 selon vous?

11 R. Bien monsieur Arsenault, oui, il l'a mentionné dans
12 son écoute électronique comme quoi que lorsqu'il
13 l'a su, lui ça le fatiguait.

14 Q. **[198]** O.K. Mais ça fatiguait pas monsieur Gionet?

15 R. Puis je pense que monsieur Arsenault savait ça, là,
16 que... que je connaissais Raynald Desjardins, là.
17 Je sais que Jean Lavallée savait ça aussi, là.

18 Q. **[199]** O.K.

19 R. Je pense pas que ça a été caché, là.

20 (10:23:07)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[200]** Pourquoi vous dites qu'ils le savaient tous
23 les deux?

24 R. Je pense, bien... Jean Lavallée j'en suis convaincu
25 qu'il savait que connaissais Raynald Desjardins.

1 Q. **[201]** Et pourquoi vous dites ça?

2 R. Parce que je lui en ai parlé.

3 Q. **[202]** O.K.

4 R. Parce qu'il connaissait bien Johnny Bertolo. Très,
5 très bien, c'est un représentant du local 1135 avec
6 les vitriers qui avaient été embauchés par Eddy
7 Brandone, Madame la Présidente.

8 Q. **[203]** Et vous lui aviez dit quand à Jean Lavallée
9 que vous faisiez affaire avec Raynald Desjardins?

10 R. Ah quand? Je m'en souviens pas, Madame la
11 Présidente.

12 Q. **[204]** Approximativement?

13 R. Je lui ai... je lui ai mentionné lorsque le dossier
14 doit avoir arrivé, que je l'ai présenté au Fonds,
15 Madame.

16 Q. **[205]** Donc, Jean Lavallée a toujours su que vous
17 faisiez affaire avec Desjardins?

18 R. Absolument, Madame la Présidente.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[206]** Donc, à la FTQ Construction, il y a pas de
21 cachette, là, monsieur Desjardins est derrière
22 Carboneutre?

23 R. Bien à la FTQ Construction, entre moi puis Jean
24 Lavallée, oui, pas la FTQ Construction.

25 Q. **[207]** O.K. C'est... parce que c'est vous, à ce

1 moment-là, la FTQ Construction, est-ce qu'il y a
2 d'autres personnes... Eddy Brandone le sait
3 sûrement?

4 R. Non bien moi... moi, quand je dis Jocelyn Dupuis,
5 c'est que...

6 Q. **[208]** Non, non, j'ai une question, Eddy Brandone le
7 savait?

8 R. Bien Madame la Présidente, je réponds, je dis:
9 « Moi, Jocelyn Dupuis, je le savais et Jean
10 Lavallée le savait. »

11 Q. **[209]** O.K. Est-ce qu'Eddy Brandone, moi, ma
12 prochaine question, est-ce qu'il le savait?

13 R. Eddy Brandone, probab... je le sais pas, je ne peux
14 pas vous répondre là-dessus, je suis pas certain si
15 sur ce dossier-là...

16 Q. **[210]** O.K. Est-ce que Richard Goyette le savait?

17 R. Richard Goyette, peut-être, je ne suis pas... je ne
18 pourrais pas vous répondre en certitude là-dessus,
19 peut-être. Peut-être que oui peut-être que non.

20 Q. **[211]** O.K. Est-ce que Yves Mercure le savait?

21 R. Je le sais pas.

22 Q. **[212]** O.K. Donc, est-ce que le seul qu'on a laissé
23 dans l'ignorance pour Carboneutre c'est monsieur
24 Arsenault?

25 R. Madame la Présidente, je réponds encore une autre

1 fois, c'est... c'est... la compagnie, c'était
2 Domenic Arcuri, je vous ai dit que pour moi,
3 Raynald Desjardins, c'était pas le propriétaire
4 puis c'est volontairement je l'ai fait, que je l'ai
5 pas transmis comme quoi que Raynald Desjardins nous
6 aidait parce que je vous ai dit, il y a des
7 personnes que d'après moi, le Fonds, si j'aurais
8 dit que Raynald Desjardins était une personne qui
9 nous aidait, le Fonds aurait été fermé à cette
10 entreprise-là ou d'autres personnes.

11

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[213]** À l'exception de Jean Lavallée parce que vous
14 dites que Jean Lavallée...

15 R. Non, Jean Lavallée, lui, était pas fermé.

16 Q. **[214]** Puis Jean Lavallée était très ami et très
17 près de Accurso?

18 R. Oui. Oui, mais ça, ça n'a pas rapport à
19 (inaudible)...

20 Q. **[215]** O.K. Mais Jean Lavallée en menait large aussi
21 au Fonds?

22 R. Il était un des vice-présidents au Fonds.

23 Q. **[216]** O.K.

24 R. Un des vice-présidents au Fonds.

25 Q. **[217]** O.K.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[218]** Parfait. Est-ce que toute l'histoire des
3 terrains dont on a parlé, Ville Saint-Pierre, vous
4 dites que ça a été un succès ce dossier-là?

5 R. Je pense que ça a été un succès, là, je peux pas
6 vous confirmer.

7 Q. **[219]** Est-ce que... est-ce que le Fonds a été avisé
8 que, le Fonds ou la Solim ou le Fonds, plutôt, a
9 été avisé que c'était Raynald Desjardins qui était
10 derrière ça?

11 R. Bien moi je pense pas que Raynald Desjardins était
12 derrière des terrains.

13 Q. **[220]** O.K.

14 R. C'est Joe Bertolo qui m'avait parlé de ça puis
15 c'est de l'investissement avec des... des... je
16 sais pas... je les connais même pas les personnes.

17 Q. **[221]** Parfait.

18 R. Je peux pas vous dire.

19 Q. **[222]** Donc, vous faites l'entremetteur pour la
20 question des terrains par Joe Bertolo et est-ce
21 qu'on peut penser que c'est une coïncidence que
22 Raynald Desjardins était là?

23 R. Bien, je sais pas pourquoi exactement, peut-être
24 que lui parlait aussi d'Énergie Carboneutre de...
25 parce que je sais que Solim achète des terrains

1 puis il y aurait peut-être bien des terrains à
2 décontaminer, peut-être c'est des...

3 Q. **[223]** O.K.

4 R. ... c'est-tu de la décontamination qu'il parlait,
5 je le sais pas, je peux pas affirmer ou confirmer
6 la discussion qu'il y eu, j'étais pas présent puis
7 je le sais pas, là.

8 Q. **[224]** O.K. Mais ce qui est clair, par contre, puis
9 je vais... on va revenir à 10.2, donc la
10 transcription. Monsieur Bertolo vous appelle, il
11 dit: « Je t'ai rappelé parce que Raynald faut qu'il
12 quitte » « Bien je vais passer, Guy, comme ça tu
13 vas le saluer » « O.K. Hey, votre... votre dîner,
14 et caetera, est-ce que ça a bien été? » « Bien oui,
15 il était à côté de moi Raynald. » O.K. Pourquoi il
16 vous appelle avant que... avant que Raynald
17 Desjardins quitte, est-ce qu'il y a une raison
18 particulière? On vous dérange dans une
19 conversation, si je... je suis très bien votre
20 témoignage, c'est que vous avez rien à voir là-
21 dedans?

22 R. Bien je le sais pas, Madame la Présidente, je m'en
23 souviens pas. Je m'en souviens pas de la situation,
24 ça a arrivé en deux mille huit (2008). Deux mille
25 huit (2008), on est en deux mille treize (2013), je

1 me souviens pas le pourquoi, la raison exacte de...
2 qu'il m'a appelé avant qu'il quitte, je m'en
3 souviens pas, Madame la Présidente, je vous
4 explique, d'après moi, j'ai essayé de voir des
5 discussions qu'il y avait eu, on était avec Énergie
6 Carboneutre, de la décontamination puis c'est chose
7 qui est possible, Solim avec l'achat de terrains
8 qu'il y aurait peut-être eu des dossiers en
9 décontamination.

10 Q. **[225]** O.K. Mais, généralement - parce qu'on vous a
11 écouté beaucoup, Monsieur - généralement quand vous
12 poussez un dossier, vous mettez des gens en
13 contact, c'est que vous connaissez le dossier. Ça
14 par exemple, vous connaissez vos dossiers.

15 R. Soyez-en sûr que lorsque je le pousse, bien, je
16 l'ai poussé le dossier de Énergie Carboneutre, je
17 le connaissais...

18 Q. **[226]** O.K.

19 R. ... puis le dossier à Ronnie Beaulieu, je le
20 connaissais, qui a pas rapport à l'industrie dont
21 l'investissement concernait l'acquisition de
22 Pascal.

23 Q. **[227]** O.K. Mais... mais le dossier pour lequel il y
24 a une rencontre dont vous êtes au courant puis vous
25 vous informez « ça a bien été le dîner avec Guy

1 puis, oui, je vais parler à Guy ». Vous en profitez
2 de lui parler du dossier de Ronnie Beaulieu. Alors,
3 c'est un dossier que vous connaissez, Monsieur
4 Dupuis là.

5 R. Bien...

6 Q. **[228]** Vous ne pouvez pas... vous ne pouvez pas vous
7 mettre la tête dans le sable là, Monsieur Dupuis.

8 R. Bien, je me mets pas la tête dans le sable, Madame
9 la Présidente. Là je... vous répondez que je m'en
10 rappelle pas le pourquoi, la raison exacte, puis
11 c'est ça que je répondez. Je ne peux pas aller plus
12 loin que ça.

13 Q. **[229]** O.K. O.K. Donc, une personne, vous dites que
14 pour certaines instances dont le Fonds de
15 solidarité, monsieur... monsieur Desjardins,
16 c'était mieux de le cacher pour justement éviter
17 que Énergie... une bonne compagnie comme Énergie
18 Carboneutre n'ait pas de financement puis mettre
19 toutes les choses de votre côté. Mais, ça, c'est
20 pas grave de l'envoyer avec le président de la
21 SOLIM.

22 R. Madame la Présidente, je vous mentionne que
23 l'importance de la compagnie Énergie Carboneutre,
24 c'était avec Domenic Arcuri et c'était avec Yves
25 Thériault et Marlène Girard et Benoit Ringuette,

1 affaires, toute notre slate au
2 complet. (sic)

3 Vous parlez pas de...

4 R. Non, ça, c'est mon élection. Oui, oui, oui.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[236]** Juste avant de passer à Tony Suzuki,
7 monsieur... monsieur Desjardins, vous dites qu'à la
8 FTQ Construction notamment vous, monsieur Lavallée,
9 possiblement monsieur Brandone, possiblement
10 monsieur Mercure, à peu près tout le monde le
11 savait là qu'il était un de vos amis.

12 R. Ah! Je pense que l'ensemble de la FTQ Construction
13 le savait là.

14 Q. **[237]** O.K. Qu'il était un de vos amis.

15 R. Parce que Johnny Bertolo, Madame la Présidente, si
16 vous me permettez, Johnny Bertolo est un permanent
17 syndical puis le monde savait qu'il connaissait
18 Raynald Desjardins.

19 Q. **[238]** O.K. Et monsieur Desjardins... la
20 connaissance de monsieur... par monsieur Arsenault
21 de la présence de monsieur Desjardins dans... dans
22 votre environnement, ça remonte à quand selon vous?
23 Est-ce que ça remonte uniquement lorsque Ken
24 Pereira lui donne la carte selon vous?

25 R. J'ai un doute. J'ai un doute, mais j'ai un doute.

1 Je vous mentionne, Madame la Présidente, j'ai un
2 doute.

3 Q. **[239]** O.K. Allez donc vous...

4 LA PRÉSIDENTE:

5 Q. **[240]** Un doute normalement est basé sur quelque
6 chose de factuelle, alors...

7 R. Bien, c'est parce que c'était connu à la FTQ
8 Construction. J'ai un doute que le monde savait pas
9 ça. Je pense ça, Madame la Présidente, je pense que
10 j'ai... j'ai un doute.

11

12 Me DENIS GALLANT :

13 Q. **[241]** O.K.

14 R. C'est vraiment un doute, c'est pas plus compliqué
15 que ça. C'est ça que je pense dans ma tête, c'est
16 que j'ai un doute.

17 Q. **[242]** On va aller dans... on va aller à l'onglet
18 95, c'est une discussion entre vous et c'est le
19 vingt-six (26) janvier deux mille neuf (2009). Et
20 vous êtes... vous êtes en Floride à ce moment-là ou
21 en vacances. Et à onze heures quinze (11 h 15), il
22 y a une discussion avec monsieur Goyette
23 relativement à Raynald Desjardins et on aimerait ça
24 en savoir un petit peu plus là avec vous. Alors, je
25 vais la coter tout de suite.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Alors, ce sera coté sous la cote 102P-1011.1, la
3 transcription .2.

4

5 102P-1011.1 : Écoute électronique 08-0482_0614
6 du 26 janvier 2009

7

8 102P-1011.2 : Transcription de l'écoute
9 électronique 08-0482_0614 du 26
10 janvier 2009

11

12 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

13

14 Q. **[243]** Alors je vous remets dans le contexte. Vous
15 êtes en Floride, Richard Goyette, qui a été élu,
16 vous remplace, il est directeur... il est directeur
17 général de la FTQ Construction. Ce qu'on comprend -
18 et on en écouterait d'autres plus tard - ce qu'on
19 comprend, c'est que monsieur Lavallée... monsieur
20 Lavallée n'est pas docile du tout, là, puis il fait
21 de la... de la « m trois petits points ». Alors,
22 monsieur Goyette va vous appeler puis va vous
23 parler dans d'autres conversations. Mais là, ce
24 qu'il vous dit, c'est qu'il est avec Michel
25 Arsenault.

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[244]** Et Michel Arsenault semble... semble lui dire
3 que Lavallée, là, il est bien bien propre, là, puis
4 qu'il n'a rien sur lui, là. O.K.? Et là on va
5 parler de Raynald Desjardins, puis on va parler des
6 chèques. Alors, j'aimerais ça vous entendre là-
7 dessus.

8 R. Bien, c'est des chèques... De la manière que je
9 comprends, c'est des chèques qu'il a donnés à Jean
10 Lavallée.

11 Q. **[245]** Mais encore?

12 R. Mais c'est des chèques qu'il a donnés à Jean
13 Lavallée.

14 Q. **[246]** C'est quoi les chèques?

15 R. Bien...

16 Q. **[247]** Ça a rapport, là, écoutez, ça a rapport à...
17 ça a rapport aux condos sur Couture, là, avec
18 (inaudible)...

19 R. L'investissement que la FIPOE a fait avec les
20 condos sur Couture.

21 Q. **[248]** Parfait. Un peu ce que madame la présidente
22 vous dit ce matin : on peut y aller vite, puis on
23 peut y aller plus long. Alors, je voudrais vous
24 entendre là-dessus. C'est quoi? C'est quoi ces
25 chèques-là? C'est quoi le remboursement de Raynald

1 de deux cent mille (200 000)? Vous allez tout nous
2 expliquer ça.

3 R. Bien, je vous explique vite. C'est, il a donné deux
4 cent mille piastres (200 000 \$) à Jean Lavallée
5 concernant l'investissement du condo qui avait été
6 fait par Jan Pompura.

7 Q. **[249]** O.K.

8 R. C'est ça que...

9 Q. **[250]** Jan Pompura, je vais vous remettre dans le
10 contexte, là. Jan Pompura, là, travaillait pour
11 Marton. C'est exact? Compagnie d'Accurso.

12 R. Je pense qu'il a déjà travaillé pour Tony Accurso.

13 Q. **[251]** O.K. Alors, et il était le promoteur pour la
14 construction, là, de l'immeuble sur Couture.

15 R. Oui.

16 Q. **[252]** Parfait. Le 6650 Couture à Saint-Léonard.

17 R. Ça n'a aucun rapport avec Tony Accurso, là.

18 Q. **[253]** Ça... Non?

19 R. Non.

20 Q. **[254]** Monsieur Accurso n'a jamais acheté cinq
21 condos à la fin de tout, non?

22 R. Non non.

23 Q. **[255]** Ça, vous n'êtes pas au courant de ça?

24 R. Madame la Présidente, ce n'est pas ça que je
25 réponds, là. Je voudrais juste dire que Jan Pompura

1 n'était pas à l'emploi de Tony Accurso lorsqu'il a
2 effectué ces travaux-là.

3 Q. **[256]** J'en suis.

4 R. C'est ça que je mentionne.

5 Q. **[257]** Je suis d'accord avec vous. Alors, il n'est
6 pas au courant. Il est... Parfait. Monsieur
7 Desjardins, là, et on peut regarder les registres,
8 les registres fonciers du 6650 Couture à Saint-
9 Léonard, il n'a jamais été propriétaire - en tout
10 cas lui-même - d'aucun condo. Alors c'est quoi, le
11 deux cent mille (200 000)?

12 R. Mais il a remboursé. Il faudrait poser la question
13 à Jean Lavallée pourquoi qu'il l'a remboursé. Il a
14 remboursé Jean Lavallée deux cent mille piastres
15 (200 000 \$).

16 Q. **[258]** O.K.

17 R. Ça, je suis au courant de ça.

18 Q. **[259]** Comment ça se fait que vous, vous êtes...
19 vous avez en possession ces chèques-là?

20 R. Je n'ai pas... Je ne suis pas en possession de
21 chèques.

22 Q. **[260]** O.K. Comment ça se fait que vous avez pu voir
23 ces chèques-là?

24 R. Bien, je ne les ai pas vus.

25 Q. **[261]** Bien, c'est quoi la...

1 R. S'il m'en... Il m'en a parlé.

2 Q. [262] Ah, qui vous en a parlé?

3 R. Raynald Desjardins.

4 Q. [263] O.K. O.K. Alors, si on prend la conversation,
5 avec votre explication, il dit que sur Johnny il
6 est pas au courant de rien.

7 Il est pas au courant de rien?

8 Ça c'est vous.

9 Non, il dit que c'est... tout est bin
10 propre.

11 Là vous semblez très étonné :

12 Tout est bien propre.

13 Et monsieur Goyette va dire :

14 Il est pas au courant des chèques,
15 qu'il dit.

16 Donc, ça, ça veut dire, là, que monsieur Goyette a
17 avisé monsieur Arsenault que Raynald Desjardins a
18 fait des remboursements pour le condo. Exact?

19 R. Exact.

20 Q. [264] Parfait.

21 Il est pas au courant des chèques
22 qu'il a reçu de la...

23 Et monsieur Goyette va répondre :

24 Ouin, de Raynald Desjardins.

25 R. Hum hum.

1 Q. **[265]** Mais là vous dites :

2 Il devrait s'informer.

3 Quand vous dites ça comme ça, là, puis on peut le
4 réécouter, avec l'intonation de votre voix, là,
5 c'est comme... est-ce que c'est de connaissance
6 générale ça? Il aurait dû le savoir, comment ça
7 qu'il est pas au courant de ça?

8 R. Bien, c'est pas de connaissance générale. Je
9 mentionne ça. Dans la situation où on était, j'ai
10 mentionné ça.

11 Q. **[266]** C'est Desjardins, c'est Raynald
12 Desjardins qui a signé les chèques.

13 R. Qui a remboursé un montant de deux cent mille
14 dollars (200 000 \$) à Jean Lavallée.

15 Q. **[267]** Cinq mille piastres (5000 \$)...

16 R. À la FIPOE.

17 Q. **[268]** Cinq mille piastres (5000 \$) qu'ils
18 ont donné à FIPOE pour le
19 remboursement pour le condo.

20 R. C'est ça.

21 Q. **[269]** Un condo.

22 R. Non, pas un condo, un investissement de la FIPOE.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[270]** Et comment ça le remboursement? Le
25 remboursement qu'avait... qu'avait fait Jean

1 Lavallée pour recevoir deux cent mille dollars
2 (200 000 \$) de Raynald Desjardins?

3 R. Bien, c'est... « I don't know », je sais pas, je
4 peux pas vous dire, Madame la Présidente, qu'est-ce
5 qui... est-ce qu'il a acheté un condo ou qu'est-ce
6 que c'est qu'il a fait. Il a remboursé deux cent
7 mille dollars (200 000 \$) à Jean Lavallée, il a
8 fait des chèques. Ça, j'étais au courant qu'il
9 avait fait des chèques, puis je l'ai mentionné.
10 S'il veut essayer de se cacher qu'il connaissait
11 pas Raynald Desjardins, mais il a fait des chèques,
12 là. Il va arrêter de dire qu'il le connaît pas, là.
13 Moi, je m'ai jamais caché que je connaissais
14 Raynald Desjardins, Madame la Présidente.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. **[271]** O.K. Mais pourquoi Michel Arsenault aurait dû
17 le savoir, lui? C'est ça la question, là.

18 R. Non, mais on dit, dans la situation, il le sait
19 pas. S'il le sait pas, on va lui dire. C'est juste
20 ça.

21 Q. **[272]** On y reviendra plus tard mais c'est...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[273]** Mais est-ce que c'était de l'argent légitime?

24 R. Bien, oui, ça doit, là. Je dis pas légitime mais
25 c'est parce que c'est... moi, Madame la Présidente,

1 c'est que j'ai jamais été un hypocrite, j'ai tout
2 le temps dit qu'est-ce que je connaissais. Ça fait
3 que le monde qui dise (sic) qu'il connaît pas
4 quelqu'un, d'après moi, des fois, il se trompe.
5 Puis, moi, je pense qu'il le connaissait. Puis
6 peut-être Michel Arsenault le connaissait aussi, je
7 ne le sais pas. C'est pour ça que je vous ai dit
8 ça.

9 Q. [274] Non, mais le deux cent mille (200 000) est-ce
10 que c'était de l'argent remboursé pour quelque
11 chose de légitime...

12 R. Oui, oui...

13 Q. [275] ... ou c'était pour service rendu?

14 R. Non, ça doit être légitime, Madame la Présidente.

15 Q. [276] Ah! vous êtes pas certain?

16 R. Je suis pas certaine là-dedans. Je suis pas
17 certain.

18 Q. [277] O.K.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. [278] Le condo, là...

21 R. Je fais juste te dire c'est le nom de la personne
22 que je parle.

23 Q. [279] Bon. On s'entend, là, l'édifice du 6650, la
24 tour à condos du 6650, Couture, à Saint-Léonard, a
25 été financée par la FIPOE?

1 R. Oui, oui, oui, absolument.

2 Q. **[280]** La FIPOE de Jean Lavallée?

3 R. Oui, oui, oui.

4 Q. **[281]** Exact?

5 R. Oui, oui.

6 Q. **[282]** Et le maître d'oeuvre était Jan Pompura?

7 R. C'est bien ça.

8 Q. **[283]** Exactement. Et il y a eu des condos qui ont
9 été vendus et vous en avez acheté un, vous, ainsi
10 que votre fille en copropriété?

11 R. Oui, oui, j'ai payé le prix.

12 Q. **[284]** Puis vous avez payé le prix.

13 R. Absolument.

14 Q. **[285]** Parfait.

15 R. Puis c'est ma fille qui payait.

16 Q. **[286]** Parfait. Donc, j'imagine également que vous
17 saviez que Raynald Desjardins, même s'il ne l'a pas
18 habité, en avait un également?

19 R. Bien, je suis pas... je ne suis pas certain, Madame
20 la Présidente.

21 Q. **[287]** O.K. Mais vous êtes certain d'une chose,
22 c'est qu'il a remboursé l'argent et qu'il a fait
23 des chèques?

24 R. Oui, ça je suis certain.

25 Q. **[288]** O.K. Il a remboursé... Raynald Desjardins a

1 remboursé la FIPOE?

2 R. Absolument, ça...

3 Q. [289] Absolument.

4 R. Oui.

5 Q. [290] Et ça vous le savez et ça c'est dans... dans
6 tout ce que vous avez contre Jean Lavallée, ça en
7 fait partie?

8 R. Bien t'sais... c'est ça.

9 Q. [291] C'est ça. Parfait.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. [292] On s'entend, en lien avec la conversation,
12 quand vous dites à Arsenault hier, dans la
13 conversation qu'on a entendue, quand vous avez dit
14 à monsieur Arsenault que... mettons que vous
15 n'étiez pas de bonne humeur, mettons que vous
16 étiez...

17 R. C'est fort possible.

18 Q. [293] ... fâché et que vous dites que vous aviez
19 des choses que vous pourriez révéler...

20 R. Comme ça.

21 Q. [294] ... c'était une des choses, le deux cent
22 mille dollars (200 000 \$)...

23 R. Mais c'est les chèques, c'est pas le deux cent
24 mille (200 000).

25 Q. [295] Les chèques.

1 R. Moi, c'est les chèques.

2 Q. **[296]** Les chèques. O.K.

3 R. C'est ça. C'est ça qui est important, Madame la
4 Présidente.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[297]** Puis que monsieur Lavallée non plus ne
7 pouvait pas se cacher?

8 R. Bien, j'espère que non.

9 Q. **[298]** Qu'il connaissait...

10 R. Raynald Desjardins.

11 Q. **[299]** Qu'il connaissait Raynald Desjardins.
12 Parfait.

13 R. Ça confirme.

14 Q. **[300]** Ça confirme. Le... le... comme vous m'avez
15 dit, le... mon Dieu! j'ai un blanc. Le 6650,
16 boulevard Couture, à Saint-Léonard, à votre
17 connaissance personnelle, ça a été financé à cent
18 pour cent (100 %) par la FIPOE?

19 R. Ah! là je pourrais pas vous dire, Madame la
20 Présidente.

21 Q. **[301]** O.K. Lorsqu'on est directeur général de la
22 FTQ Construction, avec un aussi gros syndicat, qui
23 est la FIPOE, on est... on est possiblement, on est
24 probablement au courant de ces investissements-là,
25 c'est exact?

1 R. Oui, oui, oui, ça doit.

2 Q. **[302]** Ça doit. Parfait. Vous avez les... vous avez
3 acheté un condo?

4 R. J'ai acheté un condo avec ma fille.

5 Q. **[303]** Parfait. Et vous avez été, si je vous
6 suggère, vous avez été l'un des premiers acheteurs
7 en deux mille cinq (2005), c'est exact?

8 R. Bien je le sais pas à quel rang que j'étais
9 acheteur, mais je sais que j'ai acheté.

10 Q. **[304]** Parfait. Et vous l'avez... vous l'avez vendu
11 quand votre condo?

12 R. Je l'ai vendu, je me souviens pas la date exacte,
13 ma fille est revenue de l'extérieur, elle est
14 restée dedans un bout de temps, mon garçon est
15 resté dedans un bout de temps puis après ça on l'a
16 vendu.

17 Q. **[305]** Parfait. Sans révéler, là, plus de choses, ce
18 n'est pas exact de dire que vous avez fait quand
19 même un profit de trente-cinq mille (35 000) sur le
20 condo?

21 R. Ah, j'ai pas fait... j'ai pas fait d'argent avec
22 ça, là.

23 Q. **[306]** Non?

24 R. Non, j'ai pas fait d'argent avec ça.

25 Q. **[307]** On va révéler. Vous l'avez acheté cent

1 quatre-vingt-cinq mille (185 000), vous l'avez
2 vendu deux cent vingt mille (220 000) le vingt-
3 quatre (24) septembre deux mille dix (2010)?

4 R. Moi l'agent, le comptable puis ainsi de suite je te
5 dis qu'il en reste plus bien bien.

6 Q. **[308]** O.K.

7 R. Les comptables.

8 (10:44:40)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[309]** Mais vous l'avez gardé, oui, mais vous l'avez
11 gardé combien de temps?

12 R. Ouf, on doit avoir gardé ça environ deux, trois
13 ans, Madame la Présidente.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. **[310]** Si je vous suggère cinq ans?

16 R. Ah, bien...

17 Q. **[311]** Deux mille cinq (2005) à deux mille dix
18 (2010)?

19 R. Oui, je m'obstine pas sur les dates, je vous le dis
20 on l'a pas gardé longtemps?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[312]** Cinq ans, un profit de trente-cinq mille
23 (35 000)?

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. **[313]** Bien oui, dans ces années-là, c'est tout à

1 fait logique?

2 R. Non, mais c'est pas... c'est pas un profit de
3 trente-cinq mille (35 000), là. Parce qu'on paie
4 l'agent d'immeuble, on paie le notaire, on paie
5 tout. Il reste pas trente-cinq mille (35 000),
6 Madame la Présidente.

7 Q. **[314]** Tout à fait, tout à fait. Qui d'autre...

8 R. C'est plus de l'ordre de vingt mille (20 000) que
9 trente-cinq mille (35 000).

10 Q. **[315]** Qui d'autre avait... qui d'autre avait des
11 condos dans cet immeuble-là?

12 R. Ah, il y avait... il y avait plusieurs personnes
13 qu'il y avait à l'intérieur de ça. Il y avait je
14 pense une... il doit y avoir, je sais pas, quinze,
15 vingt, trente (30) condos, je me souviens pas le
16 nombre, là.

17 Q. **[316]** Est-ce que votre frère Serge Dupuis qui
18 travaillait à la FTQ Construction était...

19 R. Oui, Serge.

20 Q. **[317]** ... propriétaire d'un condo?

21 R. Serge s'avait (sic) acheté un condo, là.

22 Q. **[318]** Eddy Brandone en avait acheté combien lui?

23 R. Ah, le nombre je sais pas. Je sais qu'il en avait
24 acheté, le nombre je le sais pas.

25 Q. **[319]** Est-ce que vous avez déjà... vous parliez...

1 vous parliez avec Eddy Brandone, est-ce que c'est
2 possible qu'il ait quatre condos?

3 R. C'est des choses qui est possible, je vous le dis,
4 le nombre je le sais pas.

5 Q. **[320]** Est-ce qu'il les louait ou est-ce que c'était
6 des membres de sa famille?

7 R. Aucune espèce d'idée.

8 Q. **[321]** O.K. Ce que j'ai compris vous vous ne
9 l'habitiez pas, là?

10 R. Non, non, non.

11 Q. **[322]** Vous personnellement?

12 R. Non, non, non, j'ai jamais habité, là.

13 Q. **[323]** Robert Cordileone, FTQ Construction?

14 R. Oui.

15 Q. **[324]** Il était l'un des propriétaires également?

16 R. Oui, il avait un condo, là.

17 Q. **[325]** Mais monsieur Cordileone, c'était quoi son
18 rôle à la FTQ Construction?

19 R. Il était représentant du local 1135 avec Eddy
20 Brandone.

21 Q. **[326]** Yves Bourassa?

22 R. Yves Bourassa était représentant du local 135,
23 parce qu'eux autres avaient une section locale
24 d'accréditation, les « shops », puis c'est Yves
25 Bourassa qui s'occupait de ça.

1 Q. **[327]** Vous étiez au courant également qu'il était
2 propriétaire d'un condo?

3 R. Non, ça je savais pas ça.

4 Q. **[328]** Vous ne le saviez pas. Votre ami Giuseppe
5 Bertolo?

6 R. Oui, oui, oui.

7 Q. **[329]** Un condo?

8 R. Oui, oui, un condo, oui. Oui, Madame la Présidente.

9 Q. **[330]** Connaissez-vous Liborio Manno?

10 R. Non, ça me dit rien.

11 Q. **[331]** Cousin de Vito Rizzuto, non, ça vous dit
12 rien?

13 R. Non, ça me dit rien.

14 Q. **[332]** Absolument rien?

15 R. Non, rien du tout.

16 Q. **[333]** Vincenzo Miracci?

17 R. Ça me dit rien, Madame la Présidente.

18 Q. **[334]** Absolument pas?

19 R. Non.

20 Q. **[335]** Tony Suzuki?

21 R. Oui, oui.

22 Q. **[336]** Alors, par l'entremise de sa femme, un... un
23 condo?

24 R. Je sais qu'il avait un condo, il me semble qu'il
25 avait un condo, là.

1 Q. **[337]** Raynald Desjardins?

2 R. Je le sais pas.

3 Q. **[338]** Pourquoi il a fait un chèque d'abord?

4 Pourquoi il a acheté... il a payé deux cent mille
5 (200 000) à la FIPOE, il a remboursé quoi?

6 R. Je vous dis qu'il a payé des chèques, moi c'était
7 des chèques. Le reste je le sais pas pour les
8 raisons, je le sais pas.

9 Q. **[339]** O.K.

10 R. Mais je sais qu'il avait payé un chèque.

11 Q. **[340]** Monsieur Desjardins qui est votre grand ami,
12 manifestement il ne vous dit pas grand chose de sa
13 vie privée?

14 R. Bien moi la vie privée de quelqu'un ça lui
15 appartient, ça m'appartient pas à moi, là. On
16 discute de choses et d'autre mais...

17 Q. **[341]** Puis quand... quand vous allez... quand vous
18 discutez avec lui, quand vous allez en voyage avec
19 monsieur Desjardins, quand vous allez en motorisé
20 avec lui, vous ne parlez pas, vous parlez juste de
21 la job, vous parlez pas de...

22 R. Non, non.

23 Q. **[342]** Vous parlez de Carboneutre?

24 R. Non, non, ah, non, non. Quand on s'en va en
25 vacances on parle de toutes sortes de choses.

1 Q. **[343]** O.K.

2 R. On parle de la pluie et du beau temps.

3 Q. **[344]** Alors : « Et c'est-tu bête, Jocelyn, on est
4 propriétaire chacun d'un condo sur Couture »,
5 jamais vous en avez parlé de ça?

6 R. Bien je ne le sais même pas s'il était au courant
7 que j'avais un condo sur Couture...

8 Q. **[345]** O.K.

9 R. ... Raynald Desjardins.

10 Q. **[346]** « Puis tu savais-tu, tu savais-tu également
11 mon Jocelyn que Tony Suzuki était là, puis qu'Eddy
12 Brandone était là »?

13 R. Bien oui, je le savais, moi.

14 Q. **[347]** Non, ce n'est pas moi, je ne vous tutoies
15 pas, c'est-à-dire c'est de vos conversations avec
16 monsieur Raynald Desjardins?

17 R. Non, non, moi Raynald Desjardins, on parlait pas de
18 Couture lorsqu'on s'en allait en vacances, là, tu
19 sais, on peut insinuer bien des affaires, on peut
20 essayer de me rentrer des choses dans la tête, mais
21 on parlait pas de condo lorsque j'étais en
22 vacances.

23 Q. **[348]** O.K.

24 R. On parlait, on a été en vacances au Havre-Saint-
25 Pierre, puis on a eu bien du fun.

1 Q. **[349]** O.K.

2 R. Ça fait qu'on parlait pas mal plus du fun qu'on
3 avait puis on s'amusait, là.

4 Q. **[350]** Quelle est la raison pourquoi Raynald
5 Desjardins vous a parlé des chèques?

6 R. C'est parce que quand ça a brassé avec Jean
7 Lavallée, il m'a soulevé ça.

8 Q. **[351]** Alors ce qui était, j'imagine, monsieur...
9 j'imagine que monsieur Desjardins voulait vous
10 aider à trouver, entre guillemets, du stock sur
11 monsieur Lavallée?

12 R. Bien non, mais il voyait que ça brassait entre nous
13 autres puis il dit: « Regarde, il dit, qu'il arrête
14 de se cacher qu'il me connaît pas, là. » C'est
15 juste ça qu'il m'a mentionné.

16 Q. **[352]** O.K.

17 R. Puis je lui ai mentionné.

18 Q. **[353]** O.K.

19 R. Dans la vie, il y a des amis qui t'aident puis
20 c'était un retour d'ascenseur, là.

21 Q. **[354]** Mais il y a un petit bout que je ne comprends
22 pas, par contre, sortir ça sur... sortir ça sur
23 Jean Lavallée, de facto, vous allez dire à
24 monsieur... vous allez dire à monsieur Arsenault
25 que vous connaissez que vous être un très bon ami

1 de Raynald Desjardins également, là?

2 R. Bien je lui ai jamais caché.

3 Q. **[355]** Vous lui avez jamais caché?

4 R. J'ai jamais caché ça, j'ai pas de peur de le dire
5 que je suis ami avec Raynald Desjardins, là.

6 Q. **[356]** On va revenir au...

7 (10:49:50)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[357]** Bien c'est-à-dire qu'à un moment donné,
10 lorsqu'il a été question que... de Carboneutre et
11 du financement, vous ne vouliez pas que Desjardins
12 soit mentionné?

13 R. C'est... c'est... Madame la Présidente, c'est
14 concernant l'investissement.

15 Q. **[358]** C'est ce que vous avez dit tantôt.

16 R. C'est concer... oui, bien c'est...

17 Q. **[359]** Oui.

18 R. Je ne cachais pas que j'étais ami avec lui c'est
19 Domenic Arcuri qui était le propriétaire, qui
20 achetait Énergie Carboneutre et Raynald Desjardins
21 participait avec lui, mais c'était le propriétaire.

22 Q. **[360]** Ce que vous cachiez, c'est que Desjardins
23 était en arrière de Carboneutre?

24 R. Bien que Raynald Desjardins pouvait... va investir
25 puis va être en arrière de Carboneutre, c'est ça

1 que je cachais, Madame.

2 Q. **[361]** O.K.

3 R. Puis je le mentionne, j'ai pas de problème avec ça.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[362]** Monsieur... monsieur Desjardins est tellement
6 proche de vous que quand ça commence à brasser au
7 mois de septembre puis quand vous allez décider,
8 vous allez rencontrer Michel Arsenault, Jean
9 Lavallée, de prendre une entente de ne pas vous
10 représenter, et caetera, il est au courant de ça,
11 là?

12 R. Ah oui, il est au courant de ça.

13 Q. **[363]** Il est vraiment au courant de ça? On va
14 écouter une conversation qui, je pense, c'est la
15 même journée aux alentours de la rencontre avec
16 Jean Lavallée. Trois (3) septembre deux mille huit
17 (2008), c'est l'onglet 97. Puis ensuite de ça, je
18 vais vous demander une pause, Madame la Présidente.
19 97. Alors, c'est une conversation téléphonique
20 entre Jocelyn Dupuis et Raynald Desjardins, le
21 trois (3) septembre deux mille huit (2008).

22

23 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE.

24 Q. **[364]** Ça fait que là, il est au courant de la
25 rencontre, à deux heures et demie (2h30), la

1 rencontre va avoir lieu au bureau de monsieur
2 Arsenault ou de monsieur Lavallée?

3 R. Non, ça c'est... c'est le moment où que, je me
4 rappelle très bien de cette rencontre-là, là, c'est
5 les suites du congrès de deux mille sept (2007)
6 puis qu'on s'est accroché au CA de la Commission de
7 la construction du Québec avec moi puis Jean
8 Lavallée puis à cause de mon compte de dépenses que
9 je suis en procédure présentement puis c'est là-
10 dessus qu'on s'est accroché, Madame la Présidente.

11 Q. **[365]** O.K. Et effectivement... et ça, ça intéresse
12 au plus haut point pour faire rapport à monsieur
13 Desjardins?

14 R. Je vous ai dit que Raynald Desjardins était un de
15 mes amis. Avec un de tes amis bien tu parles puis
16 il voyait que j'étais... j'étais en situation
17 vulnérable, dans la situation, je vous l'ai dit,
18 là, j'ai à coeur le mouvement syndical, fait que
19 quand il arrive une affaire de même puis vous me
20 mentionnez que j'avais fait un putsch contre Jean
21 Lavallée, moi je pense que c'est le contraire.

22 Q. **[366]** O.K.

23 R. Je pense que c'est le contraire aujourd'hui, là.

24 Q. **[367]** C'est-tu à partir de...

25 R. Vous avez une personne qui a témoigné ici là puis

1 qu'est-ce qu'il dit que, moi, j'étais un voleur
2 puis ci puis ça, mais je pense que c'était le
3 contraire. C'est... c'est Jean Lavallée qui a fait
4 le putsch avec tout ce monde-là contre moi là.

5 Q. **[368]** Parfait. On en parlera de Jean Lavallée et du
6 putsch...

7 R. Oui.

8 Q. **[369]** ... plus tard. Petite question : est-ce que
9 c'est à ce moment-là que votre bon ami Raynald
10 Desjardins - parce que ce que je comprends, c'est
11 que vous lui en dites plus que lui vous en dit là.
12 Aux questions que je vous pose depuis à matin, vous
13 savez pas grand-chose de sa vie, mais, lui, je
14 pense qu'il la connaît votre vie là. On s'entend?

15 R. Bien, c'est certain qu'il connaît ma vie.

16 Q. **[370]** Lui, il connaît votre vie. Parfait.

17 R. Oui.

18 Q. **[371]** Est-ce que c'est à ce moment-là que votre bon
19 ami Raynald Desjardins va commencer à trouver du
20 stock sur Jean Lavallée?

21 R. Non.

22 Q. **[372]** Non?

23 R. Je pense pas.

24 Q. **[373]** Pas... pas à ce moment-là.

25 R. Non. C'est même... même...

1 Q. [374] À partir de quand? À partir de quand?

2 R. Madame... Madame la Présidente, je veux bien qu'on
3 se comprenne là. C'était ma situation à l'interne
4 là. Je peux en parler avec mes amis, mais je suis
5 capable de régler moi-même mes problèmes, puis j'ai
6 essayé de les régler, puis on s'est ramassé en
7 élection. C'est juste ça.

8 LA PRÉSIDENTE:

9 Q. [375] Mais, vous avez dit tantôt que, des amis, ça
10 sert à ça aussi. Ils vous aidaient parce que vous
11 étiez dans une mauvaise situation et ils vous
12 aidaient à avoir des informations. C'est ce que
13 j'ai compris tantôt.

14 R. Bien, c'est... quand on se parle entre amis, on se
15 donne des points d'information, puis c'est ça qu'on
16 fait.

17 Q. [376] O.K. Et si je comprends bien, vous nous avez
18 dit tantôt que Jean Lavallée savait très bien que
19 vous aviez comme ami Raynald Desjardins.

20 R. Oui, oui, oui.

21 Q. [377] Est-ce qu'il savait aussi que Raynald
22 Desjardins était derrière Carboneutre?

23 R. Lorsque j'ai emporté le dossier au Fonds de
24 solidarité, oui, il devait... il était au courant
25 de ça, Madame.

1 Q. **[378]** Merci.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[379]** O.K. Puis Raynald Desjardins, à ce que vous
4 lui dites là, lignes 20, 21, juste avant qu'on...
5 qu'on quitte là, j'ai un éclaircissement. Vous
6 dites :

7 20. JD : Pis là on va se parler
8 là. Toi t'as-tu
9 d'autres changements.

10 21. RD : Euh, non mais euh, mes
11 messages sont envoyés
12 moi.

13 C'est quoi ses messages à monsieur Desjardins, si
14 vous vous en souvenez?

15 R. J'ai aucune souvenance de ça.

16 Q. **[380]** Aucune souvenance.

17 R. Non.

18 Q. **[381]** C'est-tu... c'est-tu par rapport à
19 Carboneutre? C'est-tu par rapport à d'autres
20 choses?

21 R. Peut-être que c'est par rapport à d'autres choses,
22 mais c'est pas concernant Lavallée là.

23 Q. **[382]** O.K. Mais, on comprend qu'à ce moment-là,
24 quand vous vous parlez, vous savez c'est quoi ses
25 messages.

1 R. Dans ce temps-là, oui, ça, je devais le savoir
2 certain.

3 Q. [383] Parfait. Merci.

4 LA GREFFIÈRE :

5 Maître, on va déposer la pièce, s'il vous plaît.

6 Me DENIS GALLANT :

7 S'il vous plaît, oui.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Sous la cote 100... 102P-1012.1 et .2, concernant
10 la conversation du trois (3) septembre deux mille
11 huit (2008).

12 Me DENIS GALLANT :

13 1012.1, 1012.2.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Voilà!

16 Me DENIS GALLANT :

17 Merci.

18

19 102P-1012.1 : Écoute électronique 08-0081_5923
20 du 3 septembre 2008

21

22 102P-1012.2 : Transcription de l'écoute
23 électronique 08-0081_5923 du 3
24 septembre 2008

25

1 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

2 LA GREFFIÈRE :

3 Monsieur Dupuis, vous êtes toujours sous le même
4 serment que vous avez prêté.

5 (11:32:20)

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[384]** Parfait. On a parlé de... de monsieur
8 Lavallée, que monsieur Lavallée a reçu de l'argent,
9 a reçu des chèques de monsieur... de monsieur
10 Desjardins, effectivement. Je voudrais juste
11 revenir sur une conversation. Ce qui me fait
12 penser, Madame la Présidente, nous allons aller à
13 l'onglet 26. Ça a été présenté par monsieur
14 Stéphane Cloutier et pour... c'était la pièce
15 981.2, si je ne m'abuse. 981.1 et 981.2.

16 LA GREFFIÈRE :

17 Vous parlez bien de l'onglet 26?

18 Me DENIS GALLANT :

19 26 dans le cahier de monsieur Stéphane Cloutier.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Moi, je l'aurais sous la cote 100P-952.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Là il faudrait qu'on m'aide. Est-ce que c'est la
24 conversation... je n'étais pas là quand monsieur

25 Cloutier était là. Est-ce que c'est la conversation

1 577? C'est celle-là. Bon. Parfait. Donc, on parle
2 de la même.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Merci.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Merci.

7

8 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

9

10 Q. **[385]** Parfait. Alors, je voulais vous la faire
11 écouter parce que celle-ci est datée du vingt et un
12 (21) janvier deux mille neuf (2009). Donc, vous
13 êtes toujours en Floride, vous appelez monsieur
14 Goyette. Et ce qu'on comprend, c'est que
15 monsieur... monsieur Lavallée brasse encore, ce que
16 je vous ai dit ce matin, de la m... et... et vous
17 avez écouté la conversation du vingt-six (26)
18 janvier quand vous dites « j'ai les chèques à
19 Desjardins ». O.K. Alors, effectivement, c'est...
20 c'est quoi le message à passer à monsieur Lavallée,
21 c'est-à-dire « arrête de niaiser parce que tu vas
22 perdre la SOLIM. »? Expliquez-nous ça.

23 R. Bien, je pense que c'est clair. Richard lui a
24 mentionné qu'il faudrait qu'il parle avec Michel
25 Arsenault puis qu'il l'enlève de la SOLIM.

1 Q. [386] O.K.

2 R. C'est vraiment ça, là...

3 Q. [387] Mais, le...

4 R. ... Madame la Présidente.

5 Q. [388] O.K. Mais, le deal était... le deal était,
6 quand vous êtes parti, vous, vous partiez. Vous
7 êtes parti travailler pour Société internationale
8 Carboneutre. Monsieur Goyette a été... a été nommé.
9 Il y a eu une nouvelle résolution pour laquelle
10 monsieur Goyette allait devenir... allait avoir une
11 chaise au Fonds et monsieur Lavallée, lui, allait
12 conserver la SOLIM. Alors, il brasse quoi, là,
13 monsieur Lavallée? C'est quoi qui fait pas votre
14 affaire à vous puis à monsieur Goyette à ce moment-
15 là?

16 R. Bien, moi, pour SOLIM, c'est pas Jocelyn Dupuis qui
17 a décidé de garder Jean Lavallée à SOLIM, c'est
18 Michel Arsenault qui a décidé de garder Jean
19 Lavallée à SOLIM parce que, pour nous autres, je
20 pense, ça aurait été juste normal que ce soit peut-
21 être une autre personne du Fonds, là, ça aurait pas
22 nécessairement été Richard Goyette, mais lorsque tu
23 termines de l'ensemble de tes fonctions, tu dois
24 donner la place à quelqu'un d'autre.

25 Q. [389] Mais...

1 R. Mais, Michel Arsenault a décidé de garder Jean
2 Lavallée là, Madame la Présidente, c'est...

3 LA PRÉSIDENTE:

4 Q. **[390]** Mais, vous, vous vouliez absolument que...
5 que Richard Goyette passe, soit nommé.

6 R. Bien, c'est dans... dans les Statuts et règlements
7 de la FTQ Construction, la modification de la
8 résolution faisait en sorte qu'il fallait que ce
9 soit Richard Goyette qui soit nommé.

10 Q. **[391]** O.K.

11 R. Bien, Madame la Présidente, si vous me permettez. À
12 l'exécutif de la FTQ centrale je parle, là...

13 Q. **[392]** Oui.

14 R. ... parce que le Fonds, c'est d'autres choses.

15 Q. **[393]** Oui.

16 R. C'est de la régie interne de la FTQ.

17 Q. **[394]** Oui. Oui. Mais, moi, ce que je suis
18 intéressée, c'est qu'est-ce que vous aviez contre
19 Lavallée pour le faire chanter ou pour faire
20 chanter Arsenault?

21 R. Bien, c'est... c'est... c'est les chèques qu'on
22 parlait, c'est... c'est vraiment ce que c'est...
23 concernant Raynald Desjardins...

24 Q. **[395]** O.K. Alors, les chèques...

25 R. ... parce que... Raynald Desjardins.

1 Q. **[396]** O.K. Alors, les chèques, on sait qu'on vous
2 a... on a entendu tantôt qu'il y avait cinq mille
3 dollars (5 000 \$) de chèques, mais c'est pas juste
4 cinq mille dollars (5 000 \$) de chèques là,
5 c'était... Au total, ce que vous dites, c'est qu'il
6 y a eu deux cent mille dollars (200 000 \$) de
7 remis.

8 R. Mais, vous le voyez dans la conversation, c'est eux
9 autres qui ont... Moi je ne peux pas... Tu sais, je
10 ne peux pas vous dire de quelle manière que ça se
11 transigeait. Je sais qu'il avait fait un chèque à
12 Jean Lavallée.

13 Q. **[397]** O.K.

14 R. Mais Jean Lavallée ne pouvait pas dire qu'il ne
15 connaissait pas Raynald Arsenault, là. Raynald
16 Ar... Raynald Desjardins, excusez, Madame la
17 Présidente.

18 Q. **[398]** Et la... la... Qu'est-ce que veut dire
19 monsieur Gionet quand il dit : « Ben, si c'est
20 comme ça, moi je vais demander une enquête sur
21 SOLIM. »

22 Me DENIS GALLANT :

23 Monsieur Goyette.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Monsieur Goyette, oui, excusez.

1 R. Bien, c'est à l'intérieur du... du Fonds de
2 solidarité. Là, je ne peux pas vous répondre pour
3 lui, j'ai... C'est sur l'ensemble des activités.

4 Q. **[399]** Mais vous savez de quoi il parle, là.

5 R. Bien oui, je sais qu'il peut demander une enquête,
6 ça veut dire que c'est sur l'ensemble d'activités
7 de SOLIM. C'est ça que ça veut dire, Madame la
8 Présidente.

9 (11:41:02)

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[400]** O.K., mais, mais... Mais c'était quoi le jus
12 qu'il avait pour demander une enquête sur SOLIM?

13 R. Bien, il voulait que ça... ça soit vérifié. Je
14 pense qu'il a une raison d'être là-dedans, il a le
15 droit de le demander s'il veut le demander. S'il ne
16 trouve rien, il ne trouve rien, mais il a le droit,
17 il a une raison de le demander. Pourquoi que Jean
18 Lavallée voulait absolument garder SOLIM, puis
19 Michel Arsenault lui a dit qu'il vou... qu'il le
20 gardait, c'est... Moi... Moi, SOLIM, ça ne
21 m'intéressait pas, là.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[401]** Bien non, mais Monsieur Dupuis, on s'entend,
24 là. Si vous voulez faire chanter quelqu'un, puis
25 que vous dites on va demander une enquête sur la

1 SOLIM puis qu'il n'y a rien puis que tout est droit
2 puis tout est légal, ce n'est pas un gros chantage,
3 là. Ce n'est pas un gros levier.

4 R. Bien, des fois, ça peut être... Ça peut être
5 impressionnant lorsqu'on le dit, puis là, quand ça
6 arrive en fait, ce n'est plus... ce n'est plus ça.

7 Q. **[402]** Non mais c'est parce que vous savez qu'il y a
8 quelque chose à l'intérieur.

9 R. Non. Je ne sais pas, parce que je n'étais pas
10 présent à la SOLIM. Je vous le dis, Madame la
11 Présidente. La SOLIM, je n'étais pas présent là.
12 Moi j'étais à la FTQ Construction, puis je n'ai
13 jamais participé autant à la SOLIM... Oui, j'ai
14 amené des dossiers, là, je ne me cache pas de ça.
15 Parce que la procédure... Puis tous les affiliés
16 font ça, là. Pas juste la FTQ Construction.
17 L'ensemble des affiliés de la FTQ réfèrent des
18 dossiers au Fonds de solidarité.

19 Q. **[403]** Puis les dossiers qui impliquaient le crime
20 organisé.

21 R. Moi je dis que ce n'est pas le crime organisé, que
22 j'ai...

23 Q. **[404]** Oui. Ça, on se comprend, là, dans votre
24 esprit de réhabilitation, mais dans leur... leur
25 ADN, c'était des gens qui proviennent du crime

1 organisé.

2 R. Je ne suis pas d'accord avec vous, Madame la
3 Présidente.

4 Q. **[405]** Ils avaient un lien avec le crime organisé.

5 R. Lorsqu'ils ont été condamnés, oui. Mais...

6 Q. **[406]** Bon.

7 R. Moi, quand je parle de réhabilitation, puis je
8 parle après les dossiers que j'ai emportés, moi je
9 dis non, Madame la Présidente.

10 Q. **[407]** O.K. Mais ils en avaient... Ils avaient fait,
11 à tout le moins, partie, dans votre esprit...

12 R. Ils ont été... Ils ont été...

13 Q. **[408]** ... du crime organisé.

14 R. Ils ont été condamnés, Madame la Présidente.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. **[409]** On s'entend que Ronnie Beaulieu, les dossiers
17 avec... avec la SOLIM, avec le Fonds, Ronnie
18 Beaulieu est toujours en lien avec Jacques Israël
19 Émond, là. Vous n'allez pas nier l'évidence, on l'a
20 écouté hier, là.

21 R. Madame la Présidente, pour moi, Ronnie Beaulieu a
22 été accusé, a été condamné de prêts usuraires.

23 Q. **[410]** Parfait.

24 R. Ronald Beaulieu n'a pas été condamné de... de faire
25 partie du crime organisé.

1 Q. **[411]** O.K. Mais ce que je comprends, c'est... Ça,
2 pour vous, ce n'est pas tellement grave, parce que
3 Casper Ouimet fait partie du crime organisé, et
4 vous l'avez... vous avez quand même poussé ses
5 dossiers.

6 R. Madame la Présidente, je ne suis pas d'accord avec
7 maître Gallant en disant que ce n'est pas grave.
8 Pour moi, c'est... le crime organisé, ça ne fait
9 pas partie de... de mes principes de vie. Mes
10 principes de vie, c'est d'aider du monde.

11 Q. **[412]** Parfait. Alors, si on revient toujours à la
12 conversation...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[413]** Naïf, peut-être, un peu?

15 R. Je ne pense pas que je suis naïf, Madame la
16 Présidente.

17 Q. **[414]** Moi non plus.

18 R. J'en suis convaincu.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[415]** O.K. Alors, est-ce qu'on peut dire que vous
21 étiez la bonne personne à la bonne place pour ces
22 gens-là, par exemple?

23 R. Non. Moi je représentais les travailleurs de
24 l'industrie de la construction.

25 Q. **[416]** C'est ça que vous dites?

1 R. C'est ça que je faisais.

2 Q. **[417]** Parfait. Et quand on passe des après-midis au
3 Cavalli avec des gens comme ça, on représente les
4 travailleurs de l'industrie de la construction?

5 R. Madame la Présidente, je ne permettrai pas le...
6 le... l'avocat de... de juger de mon travail que
7 j'ai fait à la FTQ Construction. Je vous l'ai dit
8 tout à l'heure : je m'ai trompé sur le quarante
9 millions (40 M) que j'ai dit, c'était quarante
10 milliards (40 G), puis c'était un point deux
11 milliard (1.2 G) de déficit que j'ai été chercher,
12 puis vous regarderez les conventions collectives
13 dans les onze (11) ans que j'ai été là, je suis la
14 personne qui a négocié les meilleures conditions de
15 travail de tous secteurs confondus. Je pense que
16 j'ai fait mon travail. Puis les travailleurs, je
17 pense qu'ils sont fiers de ça.

18 Q. **[418]** Parfait.

19 R. Puis pas juste... Sauvé aussi le régime
20 d'application de... de champ d'activité des
21 travailleurs de l'industrie de la construction, que
22 le gouvernement voulait nous enlever.

23 Q. **[419]** Vous avez dit... On va... On va continuer sur
24 cette conversation-là, puis j'aurai d'autres
25 questions à vous poser, notamment sur certaines de

1 vos fréquentations. Alors, si j'y vais, là, alors
2 monsieur Goyette attend d'être nommé, si on fait le
3 tour de cette conversation-là, monsieur Goyette
4 attend d'être nommé au Fonds de solidarité par
5 Michel Arsenault?

6 R. Oui, Madame la Présidente.

7 Q. **[420]** Parfait. Donc, c'est le président qui nomme
8 les gens?

9 R. C'est... C'est une recommandation de... de... du
10 syndicat affilié, qu'on nomme la personne, puis il
11 faut que ça passe à l'exécutif de la... de la FTQ
12 centrale dans la procédure, puis qu'il nomme.

13 Q. **[421]** O.K.

14 R. Il dit oui à cette personne-là, il l'emporte, puis
15 c'est... c'est accepté, puis c'est final.

16 Q. **[422]** Parfait. Donc, les questions que je vous
17 posais n'étaient peut-être pas innocentes, là,
18 c'est-à-dire que monsieur... La fédération, en tant
19 que telle, la FTQ Construction, les syndicats sont
20 autonomes. Pour envoyer quelqu'un au Fonds de
21 solidarité, donc, comme v.-p., ça prend une
22 résolution du... de votre... de votre syndicat,
23 donc de la FTQ Construction, c'est exact?

24 R. C'est exact.

25 Q. **[423]** Ça a été fait, ça a passé le jour du vote le

1 douze (12) novembre deux mille treize (2013), c'est
2 exact?

3 R. Oui. La résolution était claire que c'était
4 dorénavant le directeur général...

5 Q. **[424]** Parfait.

6 R. ... qui siégerait au Fonds... à la FTQ centrale.

7 Q. **[425]** Alors que jamais auparavant, depuis la
8 création de la FTQ Construction en quatre-vingt-un
9 (81), ça a toujours été le président?

10 R. On était le seul syndicat affilié à la FTQ
11 centrale, que ce n'était pas le directeur qui
12 siégeait comme vice-président.

13 R. Le seul et unique.

14 Q. **[426]** O.K. Il y avait une raison...

15 R. On (inaudible) de corriger ça.

16 Q. **[427]** Est-ce qu'il y avait une raison de... de
17 faire ça, quand vous savez que monsieur Goyette
18 allait juste être là de façon intérimaire?

19 R. Je n'ai pas compris la question, Maître Gallant.

20 Q. **[428]** C'est-à-dire, vous le saviez déjà, on a des
21 conversations, puis je pense que vous l'écrivez
22 dans votre livre également, que monsieur Goyette,
23 là, quand il va remporter l'élection, là...

24 R. Hum, hum.

25 Q. **[429]** ... tout le monde sait que c'est de façon

1 intérimaire. Ce n'est pas lui qui va être le
2 directeur général, là, pendant bien longtemps.

3 R. Bien, ça c'est dans la... C'est tout le problème
4 qu'on a... qui a été soulevé de relève, là. Tu
5 sais, c'est... Dans le livre, on a écrit la
6 situation qui a été retardée, puis on... Qu'est-ce
7 qu'on voulait, on voulait essayer de s'entendre
8 entre les affiliés, qu'ils fassent l'intérim. Parce
9 que moi j'aurais renouvelé un autre mandat, puis
10 j'aurais fait un an et quelques mois de
11 prolongation, pour passer le flambeau par la suite
12 à Richard Goyette. C'est une résolution de
13 l'exécutif, parce que c'est l'exécutif qui le
14 rentre par intérim, puis à la fin du mandat il y
15 aurait eu élection.

16 Q. **[430]** Je repose ma question, là, elle n'était peut-
17 être pas assez claire. C'est-à-dire, c'est exact de
18 dire que dès le début, dès la nomination de
19 monsieur Goyette, vous saviez que c'était de façon
20 intérimaire seulement. Ce n'était pas lui qui
21 devait continuer.

22 R. Non. Moi je dis... Bien, je dis non... Richard...
23 Lui-même, il n'aurait pas voulu aller comme
24 directeur général, puis il l'a tout le temps
25 mentionné. Mais dans la situation qu'on avait, il a

1 dit : « Oui, Jocelyn, je vais y aller, puis je vais
2 assumer mes responsabilités. » C'est certain que si
3 Alain Pigeon aurait resté en place, puis moi, je
4 suis convaincu que ce travailleur-là avait le
5 charisme, les compétences, les qualités pour bien
6 représenter les travailleurs, puis ils ont... ils
7 ont... dans mon langage, ils ont flushé un bon
8 candidat, Madame la Présidente, probablement que ça
9 aurait été lui qui aurait remplacé Richard Goyette
10 le court terme qu'il aurait été là.

11 Q. **[431]** Mais vous êtes d'accord que monsieur...
12 monsieur Goyette y allait de façon intérimaire
13 parce qu'il faisait vraiment pas l'unanimité, à ce
14 moment-là, avant l'élection, Lavallée ne l'aimait
15 pas?

16 R. Non, mais, là...

17 Q. **[432]** Vous l'avez dit vous-même?

18 R. Oui, mais, Madame la Présidente, lorsqu'on s'en va
19 en élection, après l'élection qui a été finalisée,
20 je pense que c'est un devoir important pour les
21 représentants syndicaux de se relier à la personne
22 qui est en place, à la personne qui va diriger la
23 FTQ Construction. Puis ça je pensais que ça allait
24 se faire, mais ça s'est pas fait.

25 Q. **[433]** O.K. Quand vous dites à un moment donné à

1 Ronnie Beaulieu : « Bien je suis là, mais je suis
2 pas, là », ça ça veut dire que monsieur Goyette,
3 dans le fond, c'est vous, là?

4 R. Non, vraiment pas.

5 Q. **[434]** Ah, non?

6 R. J'ai dit c'est parce que c'est le même principe que
7 moi j'avais des principes de représentativité vis-
8 à-vis les travailleurs, de fonctionnement, puis je
9 pense que Richard avait la même chose. C'est, là,
10 que je dis c'est la même chose que si je serais
11 présent, parce que Richard a ses mêmes buts, mêmes
12 visions, là, du mouvement syndical. C'est... on
13 interprète, mais moi je vous dis qu'est-ce que je
14 pensais, puis de quelle manière qu'on agissait.

15 Q. **[435]** O.K.

16 R. Et non j'étais là, moi j'ai... quand je prends ma
17 retraite en quelque part, même à l'intérieur,
18 Madame la Présidente, lorsque je dirigeais puis je
19 donnais un dossier à un directeur, c'est lui qui
20 avait le dossier au complet.

21 Q. **[436]** Est-ce que... est-ce que... je reviens
22 toujours à ma question parce que je pense que vous
23 n'y avez pas répondu, c'est-à-dire est-ce que ce
24 n'était pas hasardeux de changer, à ce moment-là,
25 les fonctions, à savoir d'envoyer le directeur

1 général au Fonds de solidarité alors qu'on sait que
2 la personne qui est nommée va être là, de façon
3 intérimaire pour quelques mois seulement?

4 R. Non, vraiment pas, parce que le temps qu'il est là,
5 il est présent, ça doit être lui qui doit être
6 présent.

7 Q. **[437]** Est-ce que le temps qu'il est là, il est
8 présent, il est présent pour vos propres intérêts
9 puis vos dossiers que vous voulez pousser?

10 R. Vraiment pas, Madame la Présidente.

11 Q. **[438]** Non?

12 R. Vraiment pas, il a ses fonctions à faire en tant
13 que directeur général de la FTQ Construction, puis
14 bien les représenter. C'est juste ça.

15 Q. **[439]** Alors, c'est cette... cette discussion-là du
16 vingt et un (21) janvier, celle qu'on regarde, là?

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[440]** Alors, effectivement les... les... pourquoi
19 il a à menacer Jean Lavallée de ne plus sortir sur
20 SOLIM, puis et caetera, là?

21 R. Parce qu'il y a pas eu de... de... de ralliement
22 entre les deux groupes après l'élection.

23 Q. **[441]** C'est quoi les péchés de Jean Lavallée quant
24 à la SOLIM?

25 R. Je le sais pas.

1 Q. [442] Vous le savez pas?

2 R. Non.

3 Q. [443] Alors, vous parlez, est-ce que dans vos
4 conversations ça vous arrive souvent de prononcer
5 des mots et que ces mots-là n'aient pas de sens?

6 R. Non.

7 Q. [444] Non? On va relire. Alors, monsieur Goyette :

8 Je vais y dire, dis à Johnny que
9 demain si ça brasse, là, SOLIM c'est
10 fini.

11 R. Hum, hum.

12 Q. [445] Là, vous répondez :

13 C'est ça exactement, exactement, t'as
14 raison, excellent, ça. Puis, là, on va
15 aller plus loin, je vais y dire
16 regarde bien sans ça, là, moi j'ai une
17 lettre qui rentre au président du
18 Fonds.

19 C'est quoi la lettre?

20 R. Bien c'est Richard qui a envoyé une lettre.

21 Q. [446] Bien oui, ce bout-là je le comprends. Qu'est-
22 ce qu'il y a dans la lettre, parce que vous avez
23 l'air à la connaître la lettre?

24 R. Je la connais pas.

25 Q. [447] Ah, vous la connaissez pas? Vous vous

1 l'écoutez d'une oreille et vous jouez au golf de
2 l'autre?

3 R. Non...

4 Q. **[448]** Non?

5 R. ... quand j'écoute d'une oreille, j'essaie de le
6 garder le plus longtemps possible à l'intérieur de
7 ma tête...

8 Q. **[449]** Et, là, vous dites : « Oui »...

9 R. ... Madame la Présidente.

10 Q. **[450]** Alors, oui, puis là on va aller plus
11 loin, je vais dire regarde bien sans
12 ça moi, là, j'ai une lettre qui rentre
13 au président du Fonds.

14 Jocelyn Dupuis : Oui, puis je demande
15 une enquête sur SOLIM.

16 C'est quoi qu'il y a dans la lettre pour demander
17 une enquête sur SOLIM. Qu'est-ce qu'il y a de si
18 catastrophique à la SOLIM?

19 R. Bien il va le demander, Madame la Présidente...

20 Q. **[451]** Monsieur Dupuis, Monsieur Dupuis, là, je
21 pense que, là, ça fait depuis vendredi, là, on va
22 écouter des conversations, là, vous le savez, c'est
23 quoi le problème de la SOLIM, c'est quoi de ne pas
24 répondre, là?

25 R. Bien c'est pas que je réponds pas, Madame la

1 Alors, monsieur Goyette va dire :

2 Oui, contre qui, contre Arsenault?

3 Non, non, contre Lavallée.

4 R. Envoyer des chèques...

5 Q. **[456]** Et monsieur Goyette : O.K.

6 Jocelyn Dupuis : À SOLIM, dis-y que
7 j'ai ça.

8 Il y a juste des chèques?

9 R. Bien oui.

10 Q. **[457]** Il y avait juste des chèques?

11 R. Oui.

12 Q. **[458]** Le fait que... le fait que... le fait que
13 monsieur Desjardins... monsieur Desjardins a un
14 condo sur la rue Couture, puis que c'est la FIPOE
15 qui l'a financé. Ça change quoi ça à la SOLIM, là,
16 est-ce que la SOLIM était derrière le 6650 Couture?

17 R. Bien c'est parce que je fais juste de mentionner
18 qu'il était au courant de Raynald Desjardins, fais-
19 y un chèque, j'ai dit qu'il avait reçu un chèque à
20 la FIPOE. C'est juste ça que je mentionne, là.

21 Q. **[459]** O.K.

22 R. Je parle du chèque.

23 Q. **[460]** O.K. Là, on va reposer les questions, là.

24 Est-ce que la SOLIM a à faire quoi que ce soit dans
25 le 6650 Couture?

1 R. Non.

2 Q. **[461]** Bon. En quoi... en quoi les chèques de
3 monsieur Desjardins faits à Jean Lavallée pour
4 rembourser la FIPOE deux cent mille dollars
5 (200 000 \$) ça regarde la SOLIM?

6 R. Parce que Jean Lavallée, d'après moi, qu'est-ce
7 qu'on a vu c'est que bien non il connaissait pas
8 Michel Arsenault, il connaissait pas Raynald
9 Desjardins. Il l'a mentionné à... il était surpris
10 de voir Raynald Desjardins dans mon entourage avec
11 Michel Arsenault, ça fait que j'écoute qu'est-ce
12 qu'il mentionnait, là. C'est pas moi qui est
13 surpris de ça. Moi je m'ai jamais caché que je
14 connaissais Raynald Desjardins. C'est juste ça que
15 je dis.

16 Q. **[462]** O.K. « À la SOLIM, dis-y que j'ai ça. O.K. »
17 Puis là, vous allez dire : « O.K. Gêne-toi pas. »
18 Alors, vous passez le message à monsieur Goyette :

19 Alors, tu dirais ça, là. Tu diras ça à
20 Lavallée, tu dis écoute moi j'ai des
21 preuves sur la SOLIM, là. O.K., O.K.
22 O.K., gêne-toi pas, à la SOLIM, pas
23 des chèques de Desjardins, à la SOLIM.

24 R. Bien on demande une enquête sur SOLIM, Madame la
25 Présidente. Qu'est-ce qu'on peut avoir plus de ça.

1 S'il y a une enquête sur SOLIM, il regardera
2 qu'est-ce qui s'est passé, là. On demande une
3 enquête globale, c'est ça qu'on demandait suite aux
4 rumeurs, comme je vous disais. Je l'ai dit depuis
5 le début, comme quoi que les entrepreneurs me...
6 venaient me rencontrer puis qu'ils avaient
7 certaines préférences. Ça fait que c'est juste ça
8 qu'on a soulevé. J'ai dit : « S'il a ça, il
9 regardera, il y a peut-être d'autres choses ». Je
10 le sais pas. Moi je suis pas là. On a juste dit ça.

11 Q. **[463]** O.K.

12 R. C'est juste ça qu'on a demandé.

13 Q. **[464]** Vous êtes d'accord avec moi, il y a peut-être
14 juste vous qui ne comprend pas le sens de la
15 conversation, là, parce que tout le monde l'a
16 écouté, c'est-à-dire vous donnez des directions à
17 monsieur Goyette. Vous dites :

18 J'ai des documents dans les poches,
19 dis-y que j'en ai des documents contre
20 Lavallée puis...

21 R. Les chèques...

22 Q. **[465]** ... puis là...

23 R. Quand je parle des documents, Madame la Présidente,
24 je parle de chèques.

25 Q. **[466]** Qui n'ont rien à voir avec SOLIM. Ça vous

1 êtes d'accord avec moi?

2 R. Bien non, c'est parce que ça fait partie du rôle de
3 Jean Lavallée dans son ensemble.

4 Q. **[467]** O.K. Donc, un immeuble qui a rien à voir avec
5 la SOLIM?

6 R. Bien, Madame la Présidente, c'est dans cette
7 conversation-là, c'est de ça que je parle, je peux
8 pas vous dire plus que ça.

9 Q. **[468]** Parfait. Si je vais au paragraphe 66, page 3.

10 LA GREFFIÈRE :

11 Juste avant, Maître Gallant, si vous me permettez,
12 pour la pièce, pour la conversation dont vous
13 parlez, c'est la pièce 100P...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Elle a déjà été cotée cette pièce-là, Madame.

16 LA GREFFIÈRE :

17 Oui, mais c'est ça c'est une... elle est cotée, ce
18 n'est pas monsieur qui l'a produite.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Non, c'est ça. C'est la 981.1, 981.2?

21 LA GREFFIÈRE :

22 C'est bien ça, c'est que...

23 Me DENIS GALLANT :

24 Effectivement, oui, oui.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Merci, parce qu'on avait donné autre chose.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Non, mais c'est ça, je... vous avez raison.

5 LA GREFFIÈRE :

6 Merci.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[469]** Parfait, donc paragraphe 66, alors et là, on
9 va parler de Ronnie Beaulieu parce que vous
10 continuez toujours à pousser le dossier de Ronnie
11 Beaulieu alors que vous travaillez chez Carboneutre
12 mais vous aidez un ami, mais vous êtes en vacances,
13 66 : « Puis j'ai pas... je lui ai dit... j'ai dit:
14 « Accurso s'est vanté de ça comme que c'est Ronnie
15 Beaulieu en mangerait une calice, il dit: « Comment
16 ça, c'est-tu rendu que le Fonds c'est ça sa
17 mission, faire écraser le monde puis les détruire
18 sur la place publique, il dit, moi, si vous voulez
19 jouer à cette game-là, bien ça va, là, il est en
20 tabarnac, il y en est pas question puis c'est pas
21 un Tony Accurso qui mène ma barque puis il a rien à
22 voir là-dedans, lui, tabarnac, je te dis... et
23 caetera... » pourquoi on parle de monsieur Accurso,
24 là, c'est quoi son problème avec Ronnie Beaulieu,
25 là, sont dans des choses très différentes, vous

1 avez dit, là, monsieur Beaulieu, ça a l'air qu'il
2 est dans les cuillères puis dans les fourchettes?

3 R. Bien oui, bien c'est ça que je vous dis, Madame la
4 Présidente, j'ai parlé avec Yvan Bolduc en lui
5 disant que Tony... que j'avais entendu... que
6 Ronnie Beaulieu avait entendu parler que Tony
7 Accurso se mêlait de son dossier. Je l'ai dit à
8 Yvan Bolduc puis Yvan Bolduc a dit: « Il en est pas
9 question puis je vais corriger la situation. »
10 C'est ça la conversation.

11 Q. **[470]** O.K. Puis c'est quoi la conversation? Comment
12 Tony Accurso peut se mêler des dossiers du Fonds?

13 R. Madame la Présidente, je lui explique la
14 conversation, Ronald Beaulieu m'a dit que Tony
15 Accurso voulait se mêler de son dossier.

16 Q. **[471]** O.K.

17 R. Puis il avait entendu parler de ça. Moi, j'ai parlé
18 avec Yvan Bolduc, il dit: « C'est quoi ça cette
19 affaire-là? » qui a aucun rapport, ça a même pas...
20 ça a aucun rapport l'industrie de la construction,
21 je le dis depuis le début, Pascal, c'est juste ça
22 que je mentionne à l'intérieur de ça, c'est ça que
23 ça veut dire ce paragraphe-là. Il était pas de
24 bonne humeur.

25 Q. **[472]** Êtes-vous d'accord avec moi que la grosse

1 problématique c'est Jean Lavallée, c'est la SOLIM,
2 c'est le Fonds, c'est le fast track de Tony
3 Accurso, vous voulez pas le dire, ça?

4 R. Moi, je... Madame la Présidente, je vous mentionne,
5 puis c'est le Fonds même qui l'a dit puis je pense
6 qu'on a vu ça, Tony Accurso, il a eu des rendements
7 au Fonds. On dit du fast track, je pense qu'il y a
8 une méthode de fonctionner au Fonds que je ne peux
9 pas avoir en détail.

10 Une affaire que je suis convaincu, Madame
11 la Présidente, à chaque fois que j'ai apporté un
12 dossier au Fonds, le temps, il... ça s'est pas
13 réglé du jour au lendemain, il y avait la
14 procédure, j'en parlais soit à Michel Arsenault,
15 j'en parlais soit à Henri Massé lorsque Henri était
16 là, puis il cheminait aux personnes concernées au
17 Fonds puis ça prenait le temps. Pour moi, c'est ça
18 le Fonds, puis j'ai jamais exigé qu'il y ait du
19 fast track, jamais, jamais, jamais. J'aimais mieux
20 qu'ils aillent en détail puis qu'ils prennent le
21 temps puis quand le dossier serait terminé, il
22 serait terminé. Moi, je vous dis qu'est-ce que moi,
23 Jocelyn Dupuis, faisait.

24 Q. **[473]** Pour l'instant, je ne parle pas de vous, je
25 parle de monsieur Lavallée.

1 R. Bien oui, mais Madame la Présidente, moi, Jean
2 Lavallée, je peux pas être dans sa tête à lui puis
3 de quelle manière qu'il agissait, là, mais c'est
4 pas le seul vice-président qui était présent, là,
5 sur l'exécutif de... du Fonds ou de SOLIM, il y
6 avait d'autres personnes qui siégeaient avec lui,
7 là.

8 Q. **[474]** Vous savez, hier, j'ai déposé une
9 conversation qui était à l'onglet 46 qu'on a cotée
10 1000.1 et 1000.2 entre... puis ça c'est quand vous
11 revenez, vous revenez de votre voyage, là, de trois
12 mois et demi, là, le trente (30) avril deux mille
13 neuf (2009).

14 R. Oui.

15 Q. **[475]** Quand monsieur Arsenault va vous annoncer que
16 le... quand monsieur Arsenault va vous annoncer que
17 le... vos dossiers ne passent pas.

18 R. Hum.

19 Q. **[476]** Et celui que vous prenez beaucoup à coeur,
20 c'est celui de Ronnie Beaulieu et là, vous menacez
21 monsieur... monsieur Arsenault. Et je vous ai posé
22 des questions, je ne la ferai pas rejouer, je vous
23 ai posé des questions puis ce que vous m'avez
24 répondu, vous avez répondu au commissaire: « Bien
25 j'étais fâché, ça arrive dans la vie, on pète des

1 plombs. » Puis ce que je comprends, suite,
2 également à la question que je vous ai posée, ce
3 que je comprends, c'est que vous avez maintenant
4 une relation qui, j'oserais dire... vous avez
5 normalisé vos relations depuis peu avec monsieur
6 Accurso. Moi, je vous dis, là, et on va faire jouer
7 une série de conversations, là, et on va regarder
8 ensemble toute l'histoire quand vous êtes fâché.

9 R. Hum hum.

10 Q. **[477]** Quand vous êtes fâché, on va écouter ça puis
11 peut-être que ça va être révélateur pour vous,
12 peut-être que ça va vous rafraîchir la mémoire.

13 R. Oui.

14 Q. **[478]** On va voir, parfait. Alors je vous dirais
15 d'aller maintenant à l'onglet 100. Il s'agit d'une
16 conversation du onze (11) février deux mille neuf
17 (2009) entre vous, Rénald Grondin et Richard
18 Goyette. C'est une conversation qui est très
19 longue, originalement elle avait trente et une (31)
20 minutes... elle durait plus que trente et une (31)
21 minutes. Nous en avons caviardé des bons bouts qui
22 étaient non pertinents et pour avancer, on a gardé
23 les mei... les bouts qui sont intéressants pour
24 notre Commission. Il y a des choses personnelles
25 puis il y a des choses carrément qui relèvent des

1 relations de travail qu'on n'a pas à aborder ici.
2 Alors conversation du onze (11) février deux mille
3 neuf (2009).

4
5 102P-1013.1 : Écoute électronique 08-0482_0810
6 du 11 février 2009

7
8 102P-1013.2 : Transcription de l'écoute
9 électronique 08-0482_0810 du 11
10 février 2009

11
12 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

13
14 Me DENIS GALLANT :
15 Est-ce qu'il y a une problématique?

16 R. Elle a peut-être été effacée.

17 Q. **[479]** Surprendrait.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[480]** Et si c'est le cas, on va la retrouver.

20 R. Je n'en doute pas, vous cherchez tout.

21
22 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

23
24 Me DENIS GALLANT :
25 O.K. Mettez-le sur pause.

1 Q. **[481]** Alors, le premier interlocuteur c'est
2 monsieur... c'est monsieur Grondin. Alors, monsieur
3 Grondin qui va vous... qui va vous passer, il va
4 passer le combiné à monsieur Goyette. Vous pouvez y
5 aller.

6

7 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

8

9 Pause. Pause.

10 Q. **[482]** C'est quoi le problème avec Lavallée puis
11 Arsenault, à ce moment-là? Pour que vous les
12 qualifiiez de vicieux?

13 R. Parce qu'il y a toujours la division à l'intérieur
14 de la FTQ Construction.

15 Q. **[483]** Ça ne s'est pas réglé, ça, avec un vote?

16 R. Madame la Présidente.

17 Q. **[484]** Ça ne s'est pas réglé, ça, avec un vote?

18 R. Madame la Présidente, je vous ai dit depuis le
19 début qu'il n'y avait pas eu le... de remaniement
20 entre les deux... les deux équipes. C'est juste ça
21 que je mentionne.

22 Q. **[485]** O.K. On continue.

23

24 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

25

1 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

2 Je m'excuse, Madame la Présidente...

3 Me DENIS GALLANT :

4 Pause.

5 (12:06:40)

6 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

7 Un petit instant. Bonjour, Madame la Présidente.

8 Alors, évidemment, on a eu une intervention hier,

9 jeudi, quant à cet aspect-là. J'ai compris que la

10 présidente comprenait que maître Gallant n'irait

11 pas dans l'essence même des comptes de dépenses,

12 des factures, de la défense éventuelle qui s'en

13 vient, et là on fait exactement, indirectement, ce

14 qu'on ne permettait pas de faire directement. Parce

15 que, évidemment, on ne les a jamais eues, nous, ces

16 conversations-là. On les a là. Est-ce qu'il va

17 falloir, maintenant, qu'on lise tout le temps

18 d'avance pour que je m'objecte avant qu'on entende

19 éventuellement qu'est-ce qui se passe dans... dans

20 le scénario éventuel de la défense? Alors,

21 j'interviens, Madame la juge, parce que je pense

22 pas que c'est permis de faire ça.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Moi je vous replaiderai pas l'arrêt Philips qui est

25 très clair, monsieur Dupuis est devant juge seul.

1 S'il a quelque chose à faire valoir et quand on
2 regarde l'arrêt Philips, les gens étaient accusés
3 de négligence criminelle causant la mort à la suite
4 de l'effondrement d'une mine pour laquelle le
5 gouvernement de la Nouvelle-Écosse avait demandé
6 une enquête publique.

7 Le juge Cory, autant le juge Cory que la
8 juge L'Heureux-Dubé ont dit c'est devant jury, le
9 seul remède ça serait une ordonnance de non-
10 publication et il n'y a aucun problème l'article 7
11 n'est pas violé lorsqu'on est devant le juge seul.
12 La loi est claire et j'ai pas vu depuis l'arrêt
13 Philips aucune modification à l'état du droit.

14 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

15 Je ne vous plaide pas, Madame la Présidente, qu'il
16 s'agit d'un procès devant jury, je suis, comme je
17 vous le disais hier, conscient qu'il s'agit d'un
18 juge seul. Ce n'est pas ce droit-là. Ce n'est pas
19 le droit de ne pas polluer l'esprit d'un jury.
20 Parce que je sais qu'un juge fait la distinction
21 entre ce qu'il entend et ce qu'il a le droit de se
22 servir.

23 Par ailleurs, monsieur Dupuis a fait le
24 choix au moment où il a été rencontré par les
25 policiers d'observer son droit au silence et ça

1 c'est enchâssé par l'article 7.

2 L'arrêt Philips ne nous parle pas de ça. Il
3 nous parle de ne pas polluer éventuellement le
4 jury. Là, ce qu'on est en train de faire c'est de
5 vicier le droit que monsieur Dupuis avait. En fait,
6 dès...

7 (12:08:22)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Ce n'est pas ça du tout, Maître Debkoski. Ça a même
10 rien à voir. Ce qui semble être plutôt intéressant,
11 là, c'est le quinze mille dollars (15 000 \$) que
12 monsieur Dupuis a donné à quelqu'un. La fausse
13 facturation de monsieur Dupuis n'est pas... la
14 Commission ne s'intéresse pas à ça du tout, parce
15 qu'il va avoir son procès là-dessus. Mais ici on
16 semble comprendre qu'il a lui donné quinze mille
17 dollars (15 000 \$) à quelqu'un. C'est ça qui est
18 intéressant.

19 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

20 Alors, mais comment ne savez-vous pas que ça fait
21 partie de la défense, Madame la Présidente.

22 Écoutez, avant d'être présidente vous êtes juge.

23 Alors, je connais vos... je connais votre parcours,
24 Madame la Présidente. Vous êtes juge aussi. Il y a
25 dans cette charte-là il y a des droits qui doivent

1 être préservés pour monsieur Dupuis. Et il est hors
2 de question que monsieur Dupuis annonce déjà ce
3 qu'on va dire dans un procès, parce qu'il veut pas,
4 parce qu'il va le faire dans son procès. Et, là,
5 bien ça annonce justement.

6 Écoutez, il est accusé de fraude. Pas juste
7 de fausses facturations, de fraude. Il y a plein de
8 choses qu'on doit prouver, notamment qu'il y a eu
9 une... une malversation, une... une identification
10 frauduleuse pour s'accaparer les biens d'autrui.
11 Mais écoutez, alors qu'il aurait remis quinze mille
12 dollars (15 000 \$) à quelqu'un d'autre peut-être
13 que ça fait partie de sa défense, ça, Madame la
14 juge. Puis c'est pas ici son procès.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Les requêtes en vertu de la Charte sera faite à son
17 procès, pas ici, et je vois que le DPCP s'objecte
18 pas. Donc, je pense que c'est terminé. L'arrêt
19 Philips, il est tellement clair et ce que je vous
20 dis, j'ai eu beau chercher, j'ai rien trouvé. Ça
21 reste un précédent au Canada.

22 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

23 Est-ce que je comprends que maître Gallant vient de
24 terminer, vient de décider que c'est terminé, parce
25 que c'est ce que je viens de comprendre, là. Je

1 pense qu'il vient de vous dire que c'est terminé.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Non, Maître Debkoski, avez-vous d'autres choses à
4 dire?

5 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

6 Bien, oui, absolument, Madame la juge.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Alors, continuez.

9 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

10 Je vous ai fait état hier que l'objet d'un
11 témoignage ici à la Commission fait l'objet d'une
12 divulgation par le DPCP dans un dossier dans lequel
13 on a le droit au silence. On observe le droit au
14 silence et éventuellement, on communique aux
15 coaccusés éventuellement, une défense. Alors, je
16 veux pas que ça arrive dans le cas de monsieur
17 Dupuis, mais absolument pas.

18 Alors, si on veut continuer sur cet... je
19 vous le dis, Madame la Présidente, on essayait, de
20 ce que je comprends, de faire état d'une
21 infiltration du crime organisé au sein de la FTQ
22 Construction. En quoi ça a à voir avec ses
23 factures, en quoi ça a à voir.

24 Là, depuis tantôt, mon confrère ce qu'il
25 tente de faire, c'est d'essayer de faire dire à

1 monsieur Dupuis quel est le problème interne entre
2 monsieur Lavallée et monsieur Dupuis. En fait
3 depuis tantôt parce qu'il n'obtient pas les
4 réponses qu'il veut, c'est ce qu'il tente
5 d'obtenir. Et, là, pour le faire on va faire sortir
6 à monsieur Dupuis quelle est sa défense
7 éventuellement.

8 C'est pas ça, Madame la Juge, le but de
9 cette Commission-là. L'arrêt Philips ça a rien à
10 voir. On parle d'un procès jury, puis un procès
11 juge seul. C'est pas ce que je vous plaide.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 D'abord, Maître, ce ne sont pas la défense, on sait
14 pas ce que c'est la défense de monsieur Dupuis, et
15 on n'entre pas dans le cadre de la défense de
16 monsieur Dupuis, on fait entendre de l'écoute
17 électronique qui concerne des problèmes et qui
18 semble y avoir un montant d'argent qui a été donné
19 à quelqu'un qui est un directeur de la FTQ. Il me
20 semble que ça ça entre pas mal dans le cadre du
21 mandat de la Commission.

22 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

23 Madame la Présidente, ce que vous venez de dire,
24 par contre, me permet simplement de vous dire, vous
25 ne savez pas quelle est la défense, et d'ailleurs

1 le représentant du DPCP...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Mais on n'entre pas dans la défense...

4 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

5 Écoutez-moi, Madame la Présidente.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 ... on fait jouer les conversations.

8 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

9 Je veux simplement vous indiquer en quoi son droit
10 lui doit être important. Parce que le représentant
11 du DPCP par maître Dagenais, là, me dit les mêmes
12 choses que vous, qu'est-ce qu'il va venir nous
13 dire.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Bien moi je me permets de vous dire que c'est vous
16 qui annoncez des couleurs de monsieur Dupuis.

17 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

18 Bien.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Nous on ne fait que... que de faire jouer des
21 conversations.

22 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

23 Vous pensez pas que c'est l'effet pervers justement
24 de lui faire dire ce qu'il avait droit de ne pas
25 dire.

1

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Non, parce qu'il subit son procès devant juge seul.

4 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

5 Oui.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Vous auriez peut-être un argument s'il subissait
8 son procès devant jury, mais ça n'est pas le cas.

9 Me JEAN DANIEL DEBKOSKI :

10 Il y a un déséquilibre, Madame la Juge, de force
11 lorsqu'on négocie et qu'on parle avec le DPCP qu'il
12 ne sait pas ce qui est enchâssé dans la Charte, ce
13 qui s'en vient. Alors, que je le vis pour ceux
14 justement pour qui je négocie, qui savent qu'est-ce
15 qu'un témoin va venir dire. Et encore plus, qu'ils
16 savent qu'est-ce qu'il pourra pas venir dire, parce
17 qu'il a déjà dit sous serment une autre
18 affirmation.

19 Alors, je vous soumets, Madame la Juge,
20 avec beaucoup de respect, que ça n'a... c'est pas
21 le lieu.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Je suis d'accord avec vous, ce n'est pas le lieu.

24 Mais c'est pas, en ce qui nous concerne nous, c'est
25 le lieu pour faire jouer ces conversations-là.

1 Alors, votre objection est rejetée.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[486]** Continuez, Madame Blanchette.

4

5 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

6

7 Q. **[487]** Juste avant d'aller avec la partie de la
8 conversation avec Rénauld Grondin, alors, c'est quoi
9 le stock que vous avez sur monsieur Lavallée et sur
10 monsieur Arsenault?

11 R. Madame la Présidente, je me répète encore une autre
12 fois, c'est suite à toutes nos discussions qu'on a
13 eues à l'interne avec la bagarre qu'on a eue à la
14 FTQ Construction concernant l'élection puis on
15 confirme comme quoi que Jean Lavallée et son équipe
16 ça a pas rejoint avec l'équipe qui avait été votée
17 au congrès.

18 Q. **[488]** O.K. La proximité de monsieur Michel
19 Arsenault avec le... avec monsieur Accurso et le
20 fait d'avoir été sur son bateau, ça vous aviez ça
21 dans votre manche?

22 R. Bien oui.

23 Q. **[489]** Ça, vous aviez plein d'affaires sur monsieur
24 Arsenault dans votre manche?

25 R. J'avais ça.

1 Q. **[490]** Puis c'est-à-dire... et là, ce que je
2 comprends de la conversation, c'est que là, il
3 respecte plus le deal initial, c'est pour ça que
4 monsieur Goyette vous appelle, c'est exact?

5 R. Bien c'est exactement ce qu'on dit, l'équipe...

6 Q. **[491]** Exactement.

7 R. ... Madame la Présidente, l'équipe de Jean
8 Lavallée, après l'élection a resté, a continué à
9 faire leur bagarre à l'interne et non travailler en
10 droit de collaboration avec l'équipe qui était en
11 place.

12 Q. **[492]** O.K. Et pour faire respecter le « deal »
13 initial, vous avez des as dans vos manches et
14 notamment vous avez du stock sur Arsenault, sur
15 monsieur Arsenault et sur monsieur Lavallée, c'est
16 exact?

17 R. Je mentionne à l'intérieur de ça, vous l'avez vu,
18 j'ai parlé du bateau, on a parlé, on a dit :
19 « Regarde, s'il faut on va aller à fond de train à
20 l'intérieur de ça. »

21 Q. **[493]** O.K. Puis comme... et comme vous connaissiez
22 énormément monsieur Lavallée parce que jadis vous
23 étiez ami avec, vous avez été à Disney World, vous
24 avez été... vous avez été aux Îles Vierges, vous
25 avez été avec monsieur Accurso sur son bateau, et

1 caetera, vous saviez plus que du oui-dire, les
2 rumeurs, ce que monsieur Lavallée faisait avec
3 monsieur Accurso, c'est exact?

4 R. J'ai travaillé pendant onze (11) ans de temps comme
5 directeur général de la FTQ Construction avec Jean
6 Lavallée comme président fait que c'est certain
7 qu'on était souvent ensemble.

8 Q. **[494]** O.K. Et c'était quoi avec monsieur Lavallée,
9 outre des chèques puis d'avoir acheté... d'avoir
10 acheté des condos, d'avoir financé monsieur Raynald
11 Desjardins pour un condo sur Couture, c'était quoi
12 tout le stock que vous aviez sur monsieur Lavallée?

13 R. Je peux pas... je m'en souviens pas, je peux pas
14 vous le dire.

15 Q. **[495]** Alors, vous en souvenez pas?

16 R. Non.

17 Q. **[496]** Alors la réponse à la question est « Je m'en
18 souviens pas »?

19 R. Oui.

20 Q. **[497]** O.K. Vous en souvenez pas? Parfait. Alors, on
21 va continuer de vous rafraîchir la mémoire si vous
22 en souvenez pas, on va aller maintenant avec Régnald
23 Grondin et ensuite de ça, je vais vous demander
24 d'arrêter pour la pause, il est et vingt (20), là.

25

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[498]** Alors, j'aurai plusieurs conversa... j'aurai
5 plusieurs questions sur cette conversation-là. La
6 seule par exemple avant de... avant de l'oublier,
7 parce que je vais y revenir plus tard, le Martin
8 dont on parle, c'est bien Martin Benoit du Groupe
9 Benoit?

10 R. Absolument.

11 Q. **[499]** Parfait.

12 R. Je suis très à l'aise avec cette conversation-là.

13 Q. **[500]** Tout à fait. C'est beau. Vous êtes à l'aise.

14 R. Très.

15 Q. **[501]** Merci.

16 LA PRÉSIDENTE:

17 Alors, sur ce, bon appétit.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Merci.

20 R. Merci. Vous autres aussi.

21

22 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

23 REPRISE

24

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Bon après-midi.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 Bon après-midi.

5 LA GREFFIÈRE :

6 Monsieur Dupuis, vous êtes toujours sous le même
7 serment que vous avez prêté.

8 R. Oui, Madame.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[502]** Alors, bon après-midi, Monsieur Dupuis.

11 R. Bonjour. Vous aussi.

12 Q. **[503]** Parfait. Alors, nous allons revenir à la
13 conversation que nous avons déposée juste avant
14 l'heure du lunch, 1013.1 et 1013.2. Parfait. Alors,
15 peut-être juste nous dire, quand vous êtes... Juste
16 avant de quitter, vous avez DIT « je suis très à
17 l'aise avec cette conversation-là. », donc on vous
18 écoute.

19 R. Bien, Madame la Présidente, j'attends les
20 questions. Je suis très à l'aise avec... avec la
21 communication qui m'a été présentée.

22 Q. **[504]** Parfait. Alors, je suis dans la même... je
23 suis toujours dans la même lignée. O.K. C'est-à-
24 dire qu'en est-il avec... avec Jean Lavallée et
25 qu'en est-il avec... ils ne vous détruiront pas sur

1 la place publique et vous allez répliquer. Alors,
2 c'était quoi le problème?

3 R. Mais, je dis toujours, Madame la Présidente, il n'y
4 a pas eu de... d'entente entre les deux parties à
5 la FTQ Construction et on en est rendu là. S'il y
6 aurait eu vraiment un joint qui se serait fait, ces
7 conversations-là auraient pas... auraient pas
8 arrivé parce que je pense que l'équipe qui était en
9 place aurait pas eu besoin de... de m'appeler puis
10 discuter avec moi concernant le... la situation
11 semblable qui était à la FTQ Construction.

12 Q. **[505]** Est-ce que dans cette conversation-là vous
13 sentez que monsieur Arsenault est en train de -
14 excusez-moi l'expression - branler dans le manche
15 pour nommer Richard Goyette au Fonds de solidarité?

16 R. Je pense que monsieur Arsenault dans ses fonctions,
17 Madame la Présidente, sent un peu... il est au
18 courant que c'est pas réglé à la FTQ Construction
19 entre les deux... les deux groupes puis c'est pour
20 ça un peu qu'il se sent mal à l'aise dans la
21 situation, c'est ça que je pense.

22 Q. **[506]** O.K. Et il se sent mal à l'aise, c'est-à-dire
23 que la... ce qu'on comprend, c'est qu'à cette date-
24 là, la chaise de monsieur Goyette n'est pas
25 garantie. Comment... comment pourrait monsieur...

1 monsieur Arsenault pourrait-il avoir un droit de
2 veto là-dessus?

3 R. Bien, il est impossible que monsieur Arsenault
4 refuse la résolution de la FTQ Construction et le
5 poste, la chaise comme vous le citez, Madame la
6 Présidente, qui est citée par maître Gallant, est
7 que le directeur général de la FTQ Construction va
8 siéger à la FTQ centrale et non au Fonds là. Le
9 Fonds, c'est complètement à part. C'est vraiment à
10 la FTQ que Michel Arsenault retarde de nommer
11 Richard Goyette comme responsable à la FTQ
12 Construction.

13 Q. **[507]** O.K. Je suis...

14 LA PRÉSIDENTE:

15 Excusez-moi.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Oui, allez-y, Madame Charbonneau.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Q. **[508]** Mais, à ce moment-là, le onze (11) février
20 deux mille neuf (2009), Richard Goyette est le
21 directeur général à la FTQ Construction.

22 R. Ah! Oui, oui, oui, oui.

23 Q. **[509]** O.K.

24 R. C'est pas le poste de la FTQ Construction je parle,
25 Madame la Présidente, c'est de la FTQ centrale que

1 je parle.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[510]** O.K.

4 R. C'est beau.

5 Q. **[511]** Donc, la résolution fait en sorte que
6 monsieur Goyette, en étant maintenant dans des
7 souliers que vous avez déjà chaussés, à savoir il
8 est maintenant directeur général de la FTQ
9 Construction...

10 R. C'est ça.

11 Q. **[512]** ... et compte tenu de la résolution du douze
12 (12) novembre deux mille... deux mille huit (2008),
13 c'est bien ça, deux mille huit (2008)...

14 R. C'est bien ça.

15 Q. **[513]** ... ce qui faisait en sorte que, ça, ça lui
16 donnait... ça lui donnait le poste de vice-
17 président de la FTQ, exact?

18 R. C'est bien ça.

19 Q. **[514]** Parce que c'est ainsi que vos Statuts et
20 règlements sont faits.

21 R. C'est bien ça.

22 Q. **[515]** Et ça prenait... ça prenait un vote à la
23 majorité pour modifier là à savoir que le vice-
24 président de la FTQ qui était normalement le
25 président de la FTQ Construction serait dorénavant

1 le d.-g.

2 R. Le d.-g., c'est ça.

3 Q. **[516]** J'ai bien compris. Parfait.

4 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

5 Q. **[517]** Ça va, Madame? Parfait. Ceci étant dit,
6 alors... et si c'est le cas, comment monsieur...
7 Parce que, t'sais, je vous ai posé des questions,
8 on cherche à comprendre. Les instances sont
9 autonomes, les... les syndicats sont autonomes, les
10 locaux sont autonomes, la FTQ Construction est
11 autonome, la Fédération, c'est une fédération
12 d'affiliés, le nom le dit là. C'est un peu comme la
13 Fédération canadienne, c'est-à-dire monsieur Harper
14 dit pas... dicte pas sa ligne de conduite au
15 premier ministre ou à la première ministre du
16 Québec, c'est un peu... c'est un peu similaire, je
17 me trompe pas.

18 R. Hum, hum.

19 Q. **[518]** Quel est le pouvoir de monsieur Arsenault de
20 décider que monsieur Goyette s'en va pas au Fonds?
21 C'est ça qu'on aimerait comprendre.

22 R. C'est parce que la FTQ centrale nomme les... les
23 responsables, les vice-présidents qui peuvent
24 adhérer au Fonds...

25 Q. **[519]** O.K.

1 R. ... et la FTQ Construction, avec son degré de
2 représentativité à la FTQ centrale est un syndicat
3 très important et c'est nommé par l'exécutif. Puis
4 Madame la Présidente, je connais pas le rôle
5 vraiment bien défini à l'intérieur de ça. Soyez-en
6 sûr si je le connaîtrais, je vous le mentionnerais,
7 mais je sais qu'il fallait... il y a toujours eu un
8 vice-président de la FTQ Construction qui était
9 présent au Fonds de solidarité.

10 Q. [520] O.K. Mais... Oui. Et je pense, ça, vous
11 l'avez... vous l'avez déjà mentionné. Mais, peut-
12 être encore là, encore une fois - et je ne suis pas
13 éclairé - c'est quoi le rôle de monsieur... Moi, ce
14 que je comprenais, compte tenu que vous changiez
15 vos Statuts et règlements, c'est-à-dire que le
16 président de la centrale n'aurait pas un mot à
17 dire. Puis ça a l'air que ce n'est pas le cas.

18 R. Non mais il n'a pas... Il n'a pas un mot à dire,
19 c'est... c'est... Il a... Madame la Présidente, il
20 faut faire une distinction.

21 Q. [521] Allez-y.

22 R. Le président de la FTQ Construc... la FTQ centrale,
23 n'a pas un mot à dire. Le vice-président qu'on
24 envoie pour siéger...

25 Q. [522] C'est ça.

1 R. ... à la FTQ centrale. Ça c'est très clair.

2 Q. **[523]** O.K.

3 R. Avec la résolution de... Bien, au moins qu'il y
4 aurait une modification de congrès à venir, parce
5 que c'est des choses qui peut arriver dans un
6 congrès, qu'il y aurait une modification, ça
7 pourrait être le DG ou le président, mais
8 aujourd'hui, au moment où est-ce que je vous parle,
9 il y a une obligation que c'est le directeur
10 général et non l'individu, mais le poste de
11 directeur général siège...

12 Q. **[524]** Ça, ça vient de chez vous.

13 R. ... à la FTQ Construction, ça ça vient... Ça c'est
14 une obligation de la FTQ centrale de l'accepter.

15 Q. **[525]** O.K.

16 R. Lorsqu'on transfère à l'interne de la FTQ pour
17 siéger au Fonds de solidarité, là c'est le
18 président qui nomme les personnes avec l'exécutif.
19 Je ne sais pas le rôle exact, Madame la Présidente.
20 Mais je sais que Michel Arsenault, il faut qu'il
21 autorise les personnes à siéger à l'intérieur du
22 Fonds.

23 Q. **[526]** O.K. C'est ça. Vous l'expliquez bien. C'est-
24 à-dire, monsieur Arsenault, en tant que président
25 de la centrale, n'a pas le choix de ses vice-

1 présidents qui émanent...

2 R. Des structures.

3 Q. **[527]** ... des structures, des affiliés.

4 R. C'est ça.

5 Q. **[528]** Mais c'est lui qui a la discrétion de nommer
6 ce v.-p.-là au Fonds au non. C'est ça que vous nous
7 dites? Il a une discrétion.

8 R. Oui, mais je... Puis, tu sais, Madame la
9 Présidente, je ne veux pas... Je ne sais pas si
10 c'est strictement le président, ou c'est par des
11 recommandations de l'exécutif de la FTQ. Là je
12 suis... Là-dessus, je suis... Je ne suis pas assez
13 au courant pour vous le mentionner très clair.

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[529]** Mais vous avez cru, un certain temps, que
16 cette instance décisionnelle ne nommerait pas
17 monsieur... celui... le vice-président FTQ
18 centrale. Celui qui venait, le directeur général de
19 la FTQ Construction, monsieur Goyette, là.

20 R. Bien...

21 Q. **[530]** Vous avez cru, un certain temps, que ça ne
22 serait pas monsieur Goyette qui... quand on écoute
23 votre ton, là, vous semblez...

24 R. Madame la Présidente, c'est que Michel Arsenault,
25 ne l'avait pas encore nommé. Richard me parlait de

1 ça, qu'il ne l'avait pas encore nommé. C'est ça.

2 Q. **[531]** Donc vous avez cru, un certain temps, qu'il
3 ne soit pas nommé. Que là on change la tradition,
4 qu'au lieu que ce soit le vice-président de la FTQ,
5 qui vient du secteur construction, qui soit nommé
6 au Fonds, qu'on peut... on aurait pu, à la limite,
7 garder monsieur Lavallée là.

8 R. Non. Ils ne peuvent pas faire ça. Ils savent...

9 Q. **[532]** Non, je parle au Fonds. Je parle au Fonds.

10 R. Au Fonds. Ils ne peuvent pas faire ça. C'est une
11 obligation de choisir un vice-président de la
12 structure FTQ centrale au complet. Pour aller
13 siéger au Fonds. On ne peut pas prendre une
14 personne qui n'est pas à l'exécutif de la FTQ
15 centrale.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[533]** O.K. Est-ce qu'on... Mais on peut le faire
18 avec SOLIM, j'imagine? Ça c'est...

19 R. Oui. Oui.

20 Q. **[534]** Les règles ne sont pas les mêmes?

21 R. Bien ça, il faudrait poser la question à monsieur
22 Arsenault, parce que...

23 Q. **[535]** Mais à votre... à votre connaissance à vous,
24 là?

25 R. Bien, je... J'ai resté surpris, mais ça de... ça

1 devrait être ça. Il devrait avoir le droit, Madame
2 la Présidente, de le... de le nommer là puis de le
3 rester là. Bien, je ne peux pas confirmer puis
4 contredire, il l'a fait. S'il l'a fait, c'est parce
5 qu'il devait avoir le droit de le faire.

6 Q. **[536]** O.K. C'est-à-dire que, compte tenu, une fois
7 que vous partez, les deux partent au mois de
8 novembre, là, chacun, vous partez de votre côté,
9 vous allez à la retraite, vous allez à la Société
10 internationale Carboneutre avec Raynald Desjardins
11 et Joe Bertolo et Domenic Arcuri...

12 R. Hum, hum.

13 Q. **[537]** ... ce qu'on comprend, je vous ai posé la
14 question ce matin, monsieur Lavallée, lui, reste le
15 président de la FIPOE?

16 R. C'est ça. Il reste le directeur... Il n'est pas
17 président de la FIPOE.

18 Q. **[538]** Directeur de la FIPOE?

19 R. Il est directeur général de la FIPOE.

20 Q. **[539]** Directeur général de la FIPOE.

21 R. Madame la Présidente.

22 Q. **[540]** Il n'a plus, compte tenu que la résolution a
23 passé, il n'est plus vice-président à la centrale?

24 R. C'est bien ça.

25 Q. **[541]** O.K. Mais, par contre, vous avez pu voir

1 qu'il a été nommé pour siéger à la SOLIM.

2 R. Bien, à la SOLIM, Madame la Présidente, lorsqu'on a
3 finalisé une entente avec monsieur Arsenault avant
4 l'élection, avant la fin du congrès, avant le
5 congrès de la FTQ Construction, monsieur Arsenault
6 m'avait mentionné comme quoi que Jean Lavallée
7 resterait comme président de la SOLIM.

8 Q. **[542]** O.K.

9 R. Avant... Avant qu'on ait l'élection de la FTQ
10 Construction.

11 Q. **[543]** Au niveau de l'entente, monsieur Lavallée,
12 quand même, monsieur Lavallée ne perd pas tout.
13 Monsieur Lavallée, lui, il... il va demeurer dans
14 le giron de la FTQ Construction, là, à titre de
15 directeur général de la FIPOE, mais... mais il a la
16 SOLIM. Il ne la conserve pas, là, il a un gain.
17 Vous, c'était quoi votre contrepartie?

18 R. Le, le... Le gain que... que j'avais, Madame la
19 Présidente, c'est - je vous ai expliqué - on a eu
20 une division, je n'aurais jamais cru que ça arrive
21 comme ça. J'ai... J'ai... Je vous l'ai dit, je
22 pense que le putsch a été fait vis-à-vis moi. Je
23 suis en cour, présentement, avec mes dépenses, je
24 vais les débattre, j'ai plaidé non coupable là-
25 dessus, mais j'ai sorti de là, et je m'en ai été

1 ailleurs, puis je ne pensais pas que ça arriverais
2 là, à ma fin de carrière. Je pensais de pouvoir me
3 retirer à cinquante-cinq (55) ans, puis travailler
4 sous contrat, ainsi de suite, dans le mouvement
5 syndical, puis pas juste à la FTQ Construction,
6 avec les autres affiliés aussi. C'est...

7 Q. [544] Est-ce que c'est...

8 R. C'est le but que j'avais à l'intérieur de moi, mais
9 j'ai fait une... une déviation de l'orientation de
10 ma carrière.

11 Q. [545] O.K. Est-ce que ça se peut que la
12 contrepartie c'était, genre - puis je ne veux pas
13 trop rentrer là-dedans - mais toute la question de
14 vos comptes de dépenses, on va les appeler comme
15 ça, bien, on balayerait ça sous le tapis, c'est-à-
16 dire que Michel Arsenault n'en parlerait pas,
17 personne n'en parlerait. Est-ce que ça faisait
18 partie de l'entente, ça?

19 R. Madame la Présidente, j'ai une défense à faire dans
20 mon... dans mon procès, puis ça c'est important,
21 là. Je vous demande au moins de respecter ce bout
22 de chemin-là. C'est important pour moi, dans mes
23 dépenses, puis je pense que je dois faire... Je
24 suis, je suis... Je suis prêt à parler de tout,
25 autre que mes dépenses, de l'orientation que je

1 vais faire concernant ma défense. Tantôt vous avez
2 montré des montants d'argent. C'est... Je ne vous
3 dis pas que ça ne me nuira pas dans... dans mon
4 fonctionnement, mais j'ai voulu garder le silence à
5 l'intérieur de ça. Soyez-en sûre que je suis
6 capable de répondre à des choses. Mais ça, ce bout
7 de chemin-là, il est important pour moi, Madame la
8 Présidente, puis je peux... je ne peux pas me
9 permettre de répondre à ça.

10 Q. **[546]** O.K.

11 R. Ce n'est pas parce que je ne veux pas, Madame la
12 Présidente. Parce que je ne peux pas me permettre
13 de répondre à ça.

14 Q. **[547]** O.K. Alors on... on reviendra là-dessus,
15 c'est... Ce que je vous demande, par contre, c'est-
16 à-dire au niveau... au niveau de l'entente en tant
17 que tel. Pour l'instant, on parlera pas de ça, là,
18 pour l'instant, là. Est-ce qu'on peut parler qu'il
19 y a une contre-partie qui vous semblait acceptable,
20 à ce moment-là? « Je pars en paix, on va me
21 fêter », parce que ça sort sur l'écoute, là, je
22 vous ferai pas de cachette, ça sort : « T'as eu un
23 beau party, Johnny a bien parlé », puis vous vous
24 êtes pris dans les bras, puis etc., etc.

25 R. Ah, j'ai... j'ai...

1 Q. **[548]** Est-ce que vous étiez... est-ce que c'était à
2 votre satisfaction quand vous avez quitté?

3 R. Madame la Présidente, j'ai dit que je me présentais
4 plus en tant que directeur général, qu'il y aurait
5 une élection et c'est définitif que j'ai parti de
6 là amer.

7 Q. **[549]** Vous êtes parti amer?

8 R. C'est certain que je suis parti de là, amer. Je
9 pensais pas de finir ma carrière comme ça.

10 Q. **[550]** O.K.

11 R. C'est certain qu'on a eu une entente, bien moi
12 quand on finalise une entente entre nous autres,
13 c'est comme une équipe de hockey, ça reste dans la
14 chambre, puis ça reste dans la chambre. C'est pas
15 négatif qu'est-ce que je dis, là, Madame la
16 Présidente, c'était dans une structure syndicale,
17 on s'est entendu sur un principe, tout le monde
18 était d'accord. Tout le monde.

19 Q. **[551]** O.K.

20 R. Ça fait que je m'en étais sur ce principe-là puis
21 j'ai gardé ma parole à l'intérieur de ça.

22 Q. **[552]** Ceci étant dit, ceci étant dit, ce que je
23 comprends des conversations, puis on va aller un
24 petit peu plus loin, on va dire un petit peu plus
25 loin là-dedans, c'est qu'il y a des gens qui n'ont

1 pas respecté l'entente. Quand je lis des mots, là,
2 et on va arriver, paragraphe 149, page 6, là.

3 Plutôt 154 :

4 Il faut jamais se laisser damner le
5 pion par des osties de pourris comme
6 du Lavallée puis du Arsenault, puis
7 t'sé ainsi de suite, Christ, Raynald
8 me disait, là, là, le grand, le chum,
9 son adjoint, son bras droit qu'il a
10 été chercher, son nom m'échappe, là,
11 Michel Arsenault, là.

12 Bien Gilles Audette.

13 Gilles Audette, ostie...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Maître, Maître Gallant, j'ai déjà dit à d'autres
16 procureurs...

17 R. De ne pas sacrer.

18 Q. **[553]** ... de passer par-dessus les blasphèmes, s'il
19 vous plaît.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[554]** Très bien. Je comprends. Alors, vous voyez,
22 là, donc, à part réciter...

23 R. Je voulais commencer à sacrer, moi là.

24 Q. **[555]** O.K. Alors...

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Si je comprends bien, je vous ai arrêté juste à
3 temps.

4 R. J'enlève un peu, j'essaie d'enlever un peu de...
5 de...

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[556]** O.K. Elle est facile, vous me voyez venir,
8 là. O.K. Qu'est-ce qu'ils ont fait pour pas
9 respecter leur entente, là, et qu'en est-il, c'est
10 pas l'équipe, c'est pas... dites-le qu'est-ce qui
11 s'est passé?

12 R. Bien respecter l'entente, Madame la Présidente,
13 vous avez un témoin ici qui a venu dénoncer mes
14 comptes de dépenses, puis dire que j'étais un
15 voleur, puis que j'avais fraudé la FTQ pendant onze
16 ans de temps. Moi je vous dis le contraire. Ça fait
17 que je vous dis on avait une entente, puis je
18 pensais... Madame la Présidente, soyez-en sûr, si
19 aujourd'hui ce que je suis rendu là, c'est
20 définitif que j'aurais dû affronter directement et
21 de pas me fier sur l'entente qu'on avait eue, puis
22 je pense que j'aurais réglé d'autre chose qui
23 aurait été important puis ça aurait arrêté
24 probablement là, et tout le monde m'aurait... Je
25 serais peut-être bien pas en procédure juridique

1 aujourd'hui. Mais j'ai dans mon âme de
2 syndicaliste, j'ai dit oui je vais aller sur ce
3 principe-là, puis j'ai respecté ma parole, c'est
4 juste ça que je mentionne.

5 Q. **[557]** Est-ce qu'on comprend, Monsieur... Monsieur
6 Dupuis, que personne a vu dans le radar ou dans le
7 miroir de côté que Ken Pereira s'en venait?

8 R. D'après moi ils ont utilisé ce gars-là puis ils
9 l'ont perdu.

10 Q. **[558]** Alors...

11 R. C'est ça, Madame la Présidente, que je pense.

12 Q. **[559]** ... je vais... je vais laisser vos comptes de
13 dépenses pour l'instant, puis là je vais parler
14 qu'est-ce qu'il faisait monsieur Lavallée. Alors,
15 vous allez nous décrire ses ententes avec monsieur
16 Accurso. Vous savez, Monsieur Dupuis, là, vous
17 savez, Monsieur Dupuis, moi je le sais qu'il y a
18 une entente à quelque part. Vous vous êtes tous
19 reparlés, on a des registres téléphoniques, vous
20 avez des appels qui sont récents avec monsieur
21 Accurso...

22 R. Bien oui.

23 Q. **[560]** ... dans le projet, puis vous l'avez dit
24 d'ailleurs, là. À un moment donné, vous vouliez le
25 tuer, on a des... c'est une manière de parler, je

1 fais ça au sens...

2 R. Non.

3 Q. **[561]** ... je fais ça au sens figuré, là.

4 R. Non, je commettrais jamais de meurtre, là. C'est
5 pas...

6 Q. **[562]** Jamais, jamais, je suis sûr, là, mais je
7 pense...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Ce n'est pas de ça dont qu'il est question
10 aujourd'hui, ce n'est pas notre...

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[563]** Ce n'est pas de ça qu'il est question, là. À
13 un moment donné, là, vous le détestez
14 profondément...

15 R. C'est pas mon genre.

16 Q. **[564]** ... lui et Jean Lavallée, vous le détestez, à
17 un moment donné, là, je sais pas quand puis je
18 pense que je vais le trouver, là, c'est-à-dire vous
19 vous êtes reparlé, puis on a dit : « Regarde, on se
20 protège tout le monde, on remet ça dans la chambre
21 des joueurs puis ça sort pas. » Là, vous êtes dans
22 une commission publique d'enquête.

23 R. Oui.

24 Q. **[565]** Je vous demande de dire la vérité, là.

25 C'était quoi le problème, vous allez nous décrire

1 toutes les stratagèmes de Jean Lavallée et de Tony
2 Accurso.

3 R. Bien, bien, je peux pas vous dire les stratagèmes
4 de Jean Lavallée et Tony Accurso. Je suis capable
5 de vous parler qu'est-ce qu'on a eu en tant que FTQ
6 Construction, puis je vous l'ai mentionné. Je vous
7 ai dit : « Oui, il y a eu une discussion avec Jean
8 Lavallée puis Tony Accurso », parce que le problème
9 a été soulevé comme quoi que Tony Accurso a pris
10 parti pris avec Jean Lavallée contre... contre
11 notre équipe à nous autres. Pourtant j'aurais pas
12 cru, mais ça a été fait, puis il y a eu une période
13 qui a été assez orageuse entre Tony Accurso puis
14 moi. Puis on s'est assis ensemble avec Jean
15 Lavallée et on a discuté puis il m'a mentionné
16 comme quoi que lui il avait pas participé puis ça
17 avait été mentionné que Jean Lavallée... C'est moi
18 qui avais fait un putsch contre Jean Lavallée, puis
19 pourtant c'est pas ça qui a été fait, puis Jean
20 Lavallée a dit à Tony Accurso : « Non, non, non,
21 c'est vrai c'est pas ça que je voulais
22 mentionner ». Bon. Moi un coup que ça est fait, est
23 finalisé. Le reste, là, j'ai pas à m'immiscer à
24 l'intérieur de qu'est-ce qui se passe avec Jean
25 Lavallée puis Tony Accurso. J'en suis pas au

1 courant, Madame la Présidente.

2 Q. **[566]** O.K. Et ça, c'est là-dessus moi que je vous
3 suis pas, que vous êtes pas au courant. Monsieur...
4 Monsieur Dupuis, vous vous êtes préparé pendant de
5 longs mois pendant que vous étiez en Floride, vous
6 vous êtes préparé, vous êtes... vous avez fait
7 affaire avec quelqu'un, un relationniste, vous
8 deviez faire une émission de télévision, etc., pour
9 tout sortir, tout sortir, tout ce qu'une commission
10 d'enquête pourrait, sur la SOLIM, sur les liens de
11 monsieur Lavallée, Tony Accurso et, finalement...

12 R. Non...

13 Q. **[567]** ... après le mois de mai, là, on n'entend
14 plus parler de ça.

15 R. Non, je m'avais préparé à faire... à sortir
16 publiquement concernant le... le... la division
17 qu'il y avait eu à la FTQ Construction puis ça
18 incluait toute l'entente qu'on avait concernant
19 autant mes dépenses que la situation qui était à la
20 FTQ Construction et non SOLIM. SOLIM, j'ai rien à
21 voir là-dedans et ainsi de suite, là. C'était
22 vraiment basé... Puis j'ai bien fait de pas le
23 faire parce qu'aujourd'hui c'est en procès puis je
24 m'aperçois que j'ai pris la meilleure décision.

25 Q. **[568]** Page 11. Je pense que vous me connaissez, je

1 vais y aller, moi, là. Ligne 292.

2 Exactement. Exactement ça. T'sé, moi,
3 Raynald, là, dans... pis je pense que
4 le gars, pour vraiment une bonne
5 analyse de la situation, de dire,
6 regarde - on laisse faire le juron -
7 vous rentrez parce que Lavallée, lui,
8 (inaudible) quand moé j'ai dealé avec
9 Arsenault, j'ai dit : « Regarde, il
10 garde SOLIM. » Tu me demandes qu'il
11 garde SOLIM, bien, regarde, l'Alberta,
12 qu'il le garde mais...

13 Et caetera, et caetera. Alors... et vous dites :
14 C'est-tu bin la question (inaudible)
15 tu regardes si c'est pas, ça là, qui
16 décrisse de partout esti.

17 Ça, ce que ça veut dire, là, ça veut dire que :
18 « T'as pas tenu ta contrepartie, là », alors, là
19 vous voulez la tête de Lavallée. Vous la voulez sa
20 tête, là.

21 R. Madame la Présidente, je me répète encore une autre
22 fois, il y avait eu une entente qu'il y aurait une
23 élection puis, après l'élection, c'était terminé.
24 C'est juste ça que je mentionne. S'il y aurait eu
25 une entente puis l'élection s'était terminée puis

1 les deux groupes se seraient rejoints ensemble,
2 tout était terminé. C'est l'entente qu'on a eue
3 avec Michel Arsenault puis Jean Lavallée.

4 Q. **[569]** Mais c'est le bout qui nous manque, là. Votre
5 « slate » a passé au complet.

6 R. Bien, oui.

7 Q. **[570]** C'est fait. C'est réglé.

8 R. Bien, il a continué à se battre à l'intérieur,
9 Madame la Présidente...

10 Q. **[571]** Il se battait pourquoi?

11 R. Pour réussir à dire à monsieur Richard Goyette de
12 sortir de la FTQ Construction...

13 Q. **[572]** Pourquoi?

14 R. ... puis il a tombé malade.

15 Q. **[573]** Pourquoi?

16 R. Bien, oui, mais qu'est-ce que vous... Parce qu'il
17 voulait reprendre le pouvoir. Parce qu'il voulait
18 reprendre le pouvoir.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[574]** Pourquoi?

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[575]** Il est pas directeur général?

23 R. Parce qu'il voulait prendre... Madame la
24 Présidente...

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [576] Qu'est-ce qu'il y avait au bout de la ligne?

3 R. Moi, Madame la Présidente, je vous garantis quelque
4 chose, c'est parce qu'on essaie de... je le sais
5 pas qu'est-ce que lui avait dans sa tête. Moi, je
6 sais une affaire, que je me battais pour les
7 travailleurs de la FTQ Construction et de... de
8 leur donner vraiment qu'est-ce qu'ils ont droit
9 parce que c'est eux autres qui payaient notre
10 salaire. Puis, moi, c'est ça que j'ai fait. Ça fait
11 que, que... je pensais que l'équipe dans le
12 mouvement syndical allait arrêter après l'élection.
13 Puis, Jean Lavallée, il m'avait dit : « Que le
14 meilleur gagne, puis après ça c'est terminé. » Mais
15 il a pas respecté sa parole, il a continué à
16 diviser à l'intérieur pour prendre le pouvoir.
17 Parce qu'il était insatisfait de qu'est-ce qui
18 s'avait passé.

19 Q. [577] Je comprends, mais le pouvoir lui apportait
20 quoi?

21 R. Bien, il faudrait lui poser la question à lui,
22 Madame, moi, je... c'est lui qui était là, moi,
23 j'étais pas à SOLIM.

24 Q. [578] Mais à votre connaissance?

25 R. Bien, je vous l'ai mentionné, comme quoi qu'il

1 priorisait du monde puis que ça commençait à sortir
2 dans le champ. Mais c'est des oui-dire, Madame, je
3 peux avoir... quand j'ai pas de preuve de quelque
4 chose je peux pas me prononcer là-dessus.

5 Q. **[579]** Puis, en priorisant les gens, est-ce que ça
6 lui rapportait quelque chose dans sa poche?

7 R. Moi, j'ai jamais vu Jean Lavallée recevoir quelque
8 chose, de ma vie. Moi, personnellement, je vous
9 parle, Madame la Présidente.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[580]** Vous connaissiez le train de vie de monsieur
12 Lavallée?

13 R. Oui, oui, je le connaissais très bien, Madame la
14 Présidente.

15 Q. **[581]** Alors, monsieur Lavallée, là... monsieur
16 Lavallée qui... le voyage... le seul voyage que
17 vous avez fait dans les Îles Vierges, là, monsieur
18 Lavallée, lui, il en a pas fait un, il en a fait
19 combien à peu près?

20 R. Euh... je peux pas le compter combien de voyages
21 qu'il a faits.

22 Q. **[582]** Parce qu'il y en a trop?

23 R. Parce qu'il doit y en avoir beaucoup. Parce qu'il
24 me le disait souvent mais, moi, je... T'sais, je
25 vous dis, il en a fait souvent.

1 Q. **[583]** O.K. Donc, est-ce que vous allez être
2 d'accord avec moi, le cinq jours que vous avez
3 faits dans les îles Vierges, là, c'était festif,
4 là, c'est-à-dire vous avez manqué de rien là? Vous,
5 là, personnellement, vous avez l'expérience, j'ai
6 quelqu'un qui est allé sur le bateau, là.

7 R. Bien, moi, j'étais très fier, Madame la Présidente,
8 d'être présent là. Puis c'est pas... c'est pas le
9 côté... Madame la Présidente... parce que maître
10 Gallant me demande...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[584]** C'est pas ça la question.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[585]** C'est pas ça la question.

15 R. ... voir si c'était festif...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[586]** C'est pas ça la question.

18 R. Bien... bien...

19 Q. **[587]** Est-ce que vous avez payé quelque chose...

20 R. Non.

21 Q. **[588]** ... est-ce que c'était festif?

22 R. Je l'ai mentionné que c'était... Festif...

23 Q. **[589]** Et est-ce que...

24 R. ... c'est parce que... J'étais content à cause de
25 la situation avec Joe Lombard, de la situation

1 Alouette et non pour dire que c'est festif puis
2 c'est... c'est à cause que Tony Accurso m'invite
3 là-dessus, là.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. [590] Je suis pas là, là.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [591] Non, non. Non.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. [592] Je suis pas là, là. Festif, est-ce que vous
10 avez mangé...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. [593] Est-ce que... vous manquiez de rien...

13 R. Bien, oui.

14 Q. [594] ... il y avait beaucoup de choses, c'était...

15 R. Bien, c'est certain. Bien, oui, c'est...

16 Q. [595] ... copieux, c'était luxueux.

17 R. Bien, c'était... c'était un beau voyage. C'était un
18 beau voyage. C'est un très beau voyage. Moi, j'ai
19 été surpris.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. [596] La moyenne de vos travailleurs, là, est-ce
22 que c'est un beau voyage, un extrêmement beau
23 voyage ou c'est le voyage d'une vie, là? Mettez-
24 vous à la place d'un de vos travailleurs.

25 R. Moi, Madame la Présidente, j'ai été travailleur

1 puis lorsque je suis rendu qu'il y avait un
2 dirigeant syndical qui était là puis il pouvait
3 bien nous représenter, peu importe ce que c'est qui
4 arrivait, pour moi, il était à égalité avec les
5 entrepreneurs et non plus bas.

6 Q. [597] C'est pas là ma question.

7 R. Et non plus bas.

8 Q. [598] C'est pas là ma question.

9 R. Bien, pour moi, c'est pas... parce que la question,
10 Madame la Présidente, de maître Gallant, c'est de
11 savoir si je me sentais trop demandant vis-à-vis le
12 travailleur. Puis, non, au contraire, lorsque je
13 représente le travailleur je dois être partout, au
14 même niveau que l'employeur où ce que c'est que je
15 suis présent avec lui.

16 Q. [599] Monsieur Dupuis, écoutez les questions.

17 R. Je les ai écoutées bien.

18 Q. [600] Là je pense que vous ne l'avez pas bien
19 écoutée. On parlait de monsieur Jean Lavallée qui
20 est allé... qui est allé, vous êtes allé une fois.
21 Vous avez eu un très beau voyage.

22 R. Absolument.

23 Q. [601] Monsieur Lavallée, là, on parle de quelques
24 fois par année, est-ce que je me trompe quand je
25 dis ça? Est-ce... on parle des Fêtes, on parle de

1 l'été, on parle de l'hiver... peut-être pas l'été
2 mais on parle...

3 R. Je sais pas combien... Madame la Présidente... je
4 sais pas s'il a fini sa question, je vais attendre.

5 Q. **[602]** J'ai fini.

6 R. Madame la Présidente, moi, je pense que monsieur
7 Lavallée y a été plusieurs fois par année.
8 Plusieurs fois. Le nombre exact, je le sais pas.

9 Q. **[603]** Parfait.

10 R. Vous m'avez posé la question...

11 Q. **[604]** Parfait.

12 R. ... j'ai répondu.

13 Q. **[605]** Parfait.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[606]** Vous avez dit plusieurs fois par année?

16 R. Bien, d'après moi, par année, oui, oui.

17 Q. **[607]** O.K.

18 R. Plusieurs fois par année.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[608]** O.K. Et, ça, là, depuis... depuis de
21 nombreuses années, là, depuis... vous êtes allé,
22 là, à la mise à l'eau, là, depuis ce temps-là. Il
23 est allé... il est retourné beaucoup après vous,
24 là. Vous, la dernière fois... la seule fois que
25 vous êtes allé c'est en deux mille cinq (2005).

1 R. La seule fois que j'y ai été c'est en deux mille
2 cinq (2005).

3 Q. **[609]** Et, ça, monsieur Lavallée, là, vous avez
4 commencé la chicane avec lui au congrès de deux
5 mille sept (2007). Ça fait que vous savez qu'il est
6 allé en deux mille cinq (2005), deux mille six
7 (2006), en deux mille sept (2007) et vous savez
8 également qu'il est allé après.

9 R. Oui, oui, il y a été régulièrement, tu sais, je
10 vous dis, monsieur Lavallée, Madame la Présidente,
11 il y a été régulièrement.

12 Q. **[610]** Parfait.

13 (14:24:06)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[611]** C'était peut-être pas sur le bateau avant que
16 monsieur Accurso ait un bateau, mais il allait
17 peut-être faire des voyages aussi, avant le bateau?

18 R. Avant le bateau, faire des voyages avec monsieur
19 Accurso, Madame la Présidente, je me... t'sais, je
20 me souviens pas de... peut-être c'est oui, peut-
21 être c'est, non, je m'en souviens pas.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. **[612]** Bien vous en avez fait avec lui, en tout cas,
24 vous êtes allé... vous êtes allé à Disney, vous
25 étiez avec monsieur Lavallée puis vous avez

1 rencontré monsieur Accurso là-bas, là.

2 R. Non, bien... quand on a... quand on a fait, puis
3 c'est pas une vacance qu'on avait, là, quand on a
4 été à Orlando, Madame la Présidente, c'était...
5 bien non, c'est l'International Foundation.

6 Q. **[613]** Vous avez eu une journée puis vous êtes parti
7 là sept jours, là, Monsieur Dupuis, là...

8 R. International Foundation on a eu une journée? Ça
9 dure une semaine de temps au complet.

10 Q. **[614]** Ça dure une semaine de temps, ça?

11 R. Une semaine de temps au complet.

12 Q. **[615]** Monsieur Accurso qu'est-ce qu'il avait à
13 faire là-dedans?

14 R. Madame la Présidente...

15 Q. **[616]** Quand on le voit au restaurant...

16 R. Madame la Présidente, monsieur Accurso a décidé de
17 prendre ses vacances en même temps que nous autres
18 on était au International Foundation à la même
19 endroit et on a soupé avec lui le soir. C'est après
20 les rencontres de jour qu'on a dans International
21 Foundation puis là, quand tu t'en vas à
22 International Foundation, pour être reconnu avec la
23 Commission, il faut que tu aies une obligation de
24 siéger aux ateliers qu'il y a à l'intérieur avec
25 des coupons de reconnaissance, fait qu'il faut que

1 tu l'aies, sinon t'es pas remboursé, là.

2 Q. [617] O.K.

3 R. C'est fait... c'est sérieux, là, c'est une
4 organisation qui est très bien, là, pour l'ensemble
5 des travailleurs qu'on représente, là,
6 l'International Foundation.

7 Q. [618] Parfait. Vous parlez, puis je veux juste
8 ouvrir une parenthèse, on parle de la... je vais
9 vous parler de la CCQ. Monsieur Goyette, également,
10 est-ce que ça lui donnait de facto un poste à la
11 CCQ également?

12 R. La recommandation de la FTQ, c'est le gouvernement
13 qui nomme, c'est le ministère du Travail et c'est
14 toujours la recommandation de la FTQ Construction
15 et il avait un poste comme au CA de la Commission.

16 Q. [619] O.K. Est-ce que je comprends de la
17 conversation qu'on a... qu'on a écoutée ensemble,
18 est-ce que je comprends que ça aussi c'était...
19 c'était contesté par la gang à monsieur Lavallée
20 que monsieur Goyette s'en aille à la CCQ?

21 R. Mais ils pouvaient pas contester... le directeur
22 général de la FTQ Construction et le président
23 parce que... là c'est changé parce que le
24 gouvernement a pris le contrôle des relations de
25 travail de l'industrie de la construction, là, à...

1 au CA de la Commission, mais aujourd'hui... avant
2 ça, c'est que c'était des partenaires puis autant
3 patronal que syndical on avait, tout dépendant de
4 la représentativité de chacun, le mouvement
5 syndical, la FTQ Construction avait le droit à deux
6 poste au CA de la Commission de la construction du
7 Québec et nous, on recommandait le président et le
8 directeur général qui étaient en poste pour
9 représenter la FTQ Construction.

10 Q. [620] O.K.

11 R. Puis le gouvernement les nommait.

12 Q. [621] La problématique de... de... je reviens
13 toujours, avant qu'on écoute d'autres
14 conversations, de monsieur... de monsieur...
15 voyons... Lavallée, je la cerne toujours pas. C'est
16 quoi les problèmes qu'il fait à monsieur Goyette?
17 J'aimerais ça que vous alliez plus en détail là-
18 dessus. Et là, là, on est au mois de janvier, quand
19 monsieur Goyette vous appelle puis qu'il est comme
20 découragé, là. Il parle à monsieur Arsenault,
21 c'est-tu ça puis il dit : « Nomme-le pas »?

22 R. Madame la Présidente, c'est vraiment là, c'est très
23 dur, là, diriger une association syndicale lorsque
24 t'as environ à peu près proche du cinquante pour
25 cent (50%) qui est en contradiction avec l'équipe

1 en place. C'est ça qui était très dur à la FTQ
2 Construction. Lorsque c'est terminé, normalement,
3 quand c'est terminé après une élection, tout le
4 monde se rallie, tout le monde dit: « Regarde, on
5 va tirer sur le même sens, on va voguer sur le même
6 sens » puis c'est ça qui n'a pas été fait, c'est
7 pour ça que c'était très, très, très dur pour
8 Richard Goyette de diriger la FTQ Construction. À
9 chaque assemblée mensuelle qu'il y avait, il y
10 avait de la contestation qui se faisait là. C'est
11 ça qui était dur, là.

12 Q. **[622]** O.K.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[623]** Pourquoi cette fois-ci les gens étaient
15 incapables de se rallier?

16 R. Madame la Présidente, il faudrait parler à eux
17 autres mêmes, moi je vous le dis, Madame la
18 Présidente, je pensais pas que ça allait durer
19 aussi longtemps que ça, aussi longtemps que ça. Je
20 comprends que Richard a été obligé de s'en aller en
21 maladie avec toutes ces pressions-là. Ça prenait un
22 charisme, un caractère incroyable d'un individu
23 avec un leadership formidable pour réussir à passer
24 à travers de cette situation-là, Madame la
25 Présidente.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[624]** Est-ce que... est-ce qu'il a eu le temps
3 d'être nommé au Fonds de solidarité, monsieur
4 Goyette, avant de partir en maladie?

5 R. Oui, oui, oui, je pense que oui, il a eu le temps
6 d'être nommé, oui. Oui, Madame la Présidente.

7 Q. **[625]** Monsieur Dupuis, si je vous disais que la...
8 la problématique... la problématique était... était
9 vos dossiers avec le Fonds de solidarité et... et
10 d'autres... avec la SOLIM parce que monsieur...
11 monsieur Lavallée privilégiait monsieur Accurso au
12 détriment de monsieur Borsellino, par exemple, au
13 détriment de la SOLIM, de monsieur Ronnie Beaulieu
14 qui est votre ami, est-ce que je me trompe quand je
15 dis ça?

16 R. Vraiment pas, vraiment pas, les...

17 Q. **[626]** Je me trompe pas?

18 R. Non, vous vous... Madame la Présidente, Maître
19 Gallant se trompe là-dessus, c'est... premièrement,
20 le dossier de Ronnie Beaulieu, il était Pascal,
21 c'était une situation puis comme je vous dis, c'est
22 vraiment pas dans... la commission d'enquête
23 c'est... ça n'a aucun lien avec l'industrie de la
24 construction, ce dossier-là et il y avait un
25 problème qui était majeur là puis je m'en ai

1 occupé. J'ai dit à Ronnie qui était mon ami: « Je
2 vais m'occuper de ça » puis Jean Lavallée était pas
3 la personne concernée à l'intérieur de ça, vraiment
4 pas. Les autres dossiers que Jean Lavallée s'en
5 aille à SOLIM, pour moi, il effectuait son travail
6 puis qu'il reste là, pour moi, c'était... c'était
7 correct puis c'était terminé puis si ça
8 fonctionnait plus avec Jean Lavallée, moi j'avais,
9 dans notre langage, j'avais tiré la plug, je m'en
10 allais puis c'était terminé. C'était terminé pour
11 moi, fait que moi, Jean Lavallée, il reste où est-
12 ce qu'il veut à part que comme... parce qu'il y
13 avait une équipe à la FTQ Construction puis il
14 aurait dû se raliier, ça c'est important, en tout
15 cas, pour moi, en tant que syndicaliste, c'est là
16 qu'il est important, le reste, là, c'est pas
17 important pour moi.

18 Q. **[627]** On va écouter une autre conversation. Premier
19 (1er) avril deux mille neuf (2009). Alors, entre
20 Jocelyn Dupuis et Richard Goyette. Alors... Oui, je
21 vais vous demander la cote. Je pense que c'est
22 l'onglet... C'est l'onglet 101.

23 LA GREFFIÈRE :

24 Alors l'onglet 101, l'écoute du premier (1er)
25 avril?

1 Me DENIS GALLANT :

2 Oui.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Ça sera 102P-1014.1, .2.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Merci.

7

8 102P-1014.1 : Écoute électronique 09-0064 13,
9 du 1er avril 2009

10

11 102P-1014.2 : Transcription de l'écoute
12 électronique 09-0064 13, du 1er
13 avril 2009

14

15 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

16

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[628]** Monsieur Dupuis, alors vous aviez... vous
19 aviez prévu faire vingt (20) minutes avec Pierre
20 Bruneau pour tout... pour tout déblatérer ce que
21 monsieur... ce que monsieur Lavallée, quand il vous
22 a montré la job un après-midi à l'Onyx, puis il
23 vous a tout montré ça, alors on l'attend. Vous
24 aviez vingt (20) minutes, il s'est passé quelque
25 chose, vous êtes jamais sorti public, puis vous

1 êtes pas obligé d'embarquer dans vos comptes de
2 dépenses.

3 R. Madame la Présidente, je vous mentionnais tantôt,
4 au début de temps, je vous ai dit qu'on avait eu un
5 conflit puis c'est vrai qu'on a eu un conflit à
6 l'interne de la FTQ Construction. On a tout fait
7 pour le régler à l'intérieur puis j'ai toujours
8 resté à l'intérieur puis je continue à dire que
9 j'ai resté à l'intérieur. On vient de mentionner...
10 puis j'ai dit, ça, je voulais pas aller là à cause
11 de ma situation, des poursuites que j'aurais contre
12 moi, puis j'ai décidé de pu (sic) aller nulle part
13 parce que je... je suis un gars de parole. Là,
14 aujourd'hui, vous venez de passer pratiquement
15 l'entrevue que j'aurais donnée à Radio... à la
16 télévision.

17 Q. **[629]** Parfait, on veut en savoir plus.

18 R. Je peux pas vous en dire plus.

19 Q. **[630]** (Inaudible)...

20 R. Tout est là.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[631]** Vous saviez que vous étiez écouté à ce
23 moment-là.

24 R. Non, je savais pas que j'étais écouté. J'aurais pas
25 dit ça. Madame la Présidente, soyez-en sûre, je

1 savais pas que j'étais écouté, ça c'est mon
2 téléphone résidentiel, chez moi, ça. Puis je
3 pensais pas que j'étais écouté. J'aurais pas dit ça
4 parce que j'étais écouté, soyez-en sûre. Non, non,
5 jamais. Jamais, Madame la Présidente.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[632]** Alors, c'est quoi le contrôle de monsieur
8 Accurso, là?

9 R. Bien, je pense que ça parle de soi-même, Madame la
10 Présidente...

11 Q. **[633]** Allez-y, vous êtes un témoin privilégié.

12 R. ... c'est le contrôle de soi-même. Je peux pas en
13 dire plus que... qu'il en est là, là. Je peux pas
14 en dire plus que mentionné là.

15 Q. **[634]** Vous avez été un témoin privilégié. Est-ce
16 que si je vous soumets l'hypothèse que les
17 dossiers... ce qu'on faisait en sorte c'est qu'on
18 éliminait les concurrents de monsieur Accurso quand
19 on demandait... certains concurrents qui voulaient
20 avoir l'aide du Fonds, la gang de Lavallée,
21 contrôlée par Accurso, s'arrangeait que ça passe
22 pas? Est-ce que vous avez été témoin de ça?

23 R. Non.

24 Q. **[635]** Jamais? Vous êtes sûr de ça?

25 R. Sûr de ça, c'est, les dossiers au Fonds, je pense

1 pas que c'est Tony Accurso puis juste Jean Lavallée
2 qui peut empêcher des dossiers d'aller au Fonds de
3 solidarité, je pense pas.

4 Q. **[636]** Parfait. Alors, est-ce que votre bon ami,
5 monsieur Joe Borsellino, parce qu'on peut en parler
6 longuement de votre ami Joe Borsellino, a été... a
7 été... pas négligé, mais perdant là-dessus par
8 rapport à monsieur Accurso, désavantagé?

9 R. Non, vous me parlez de Joe Borsellino, j'ai...
10 j'ai...

11 Q. **[637]** Bien ma question, là, Joe Borsellino on
12 pourra en parler en long en large plus tard, là. Ma
13 question : Est-ce que Joe Borsellino a été
14 désavantagé par le... la place qu'occupait
15 monsieur... monsieur Lavallée, les entreprises de
16 monsieur Accurso?

17 R. Non, parce que les deux travaillaient dans le génie
18 civil et dans la construction.

19 Q. **[638]** Je parle de financement, là, au Fonds, là.

20 R. Bien, Joe Borsellino a jamais demandé de
21 financement au Fonds de solidarité.

22 Q. **[639]** Vous êtes sûr de ça?

23 R. Sûr, sûr, sûr, le... le... le dernier...

24 Excavation, là, son entreprise d'excavation a
25 jamais demandé de financement au Fonds.

1 Q. **[640]** Quelle est... quelle est l'entreprise de
2 monsieur... de monsieur Borsellino qui, un peu
3 comme... un peu comme Marton, le nom m'échappe, je
4 vais l'avoir après la pause, là, qui fait du
5 développement privé?

6 R. Oui, qui est dans le domaine privé, il a acheté...

7 Q. **[641]** Que vous connaissez très bien.

8 R. ... il a acheté l'entreprise, Madame la Présidente,
9 de... moi aussi le nom m'échappe, là, mais...

10 Q. **[642]** Opron?

11 R. Opron.

12 Q. **[643]** Opron.

13 R. Opron, Madame la Présidente, bien d'après moi, Joe
14 Borsellino a pas demandé de financement au Fonds
15 avec Opron parce que si... s'il aurait demandé ça,
16 son dossier aurait cheminé puis d'après moi le
17 Fonds aurait été... bien... tout dépendant, il
18 aurait peut-être été de l'avant, là.

19 Q. **[644]** Si je vous disais... si je vous disais que...
20 si je vous disais que vous avez vous-même, dans
21 certains dossiers, poussé des dossiers pour
22 lesquels monsieur Borsellino pourrait être
23 intéressé par Opron, je pense à ce que monsieur
24 Jean-Marc Daigle pour bâtir un club med en Floride,
25 alors je pense que ça, ça vous est pas inconnu puis

1 votre aide était sollicitée peut-être pour bien
2 placer stratégiquement monsieur Borsellino.

3 R. Madame la Présidente, le dossier qu'on vient de
4 soulever, bien c'est parce que c'est à l'extérieur
5 de la province de Québec, ou moins que... si vous
6 me dites que vous avez le mandat pour aller à
7 l'extérieur de la province de Québec...

8 (14:49:29)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Non. Non, mais vous avez raison, sauf que Joe
11 Borsellino, lui, est au Québec et lui, il est dans
12 le mandat de la Commission.

13 R. Oui, mais Madame la Présidente, c'est que
14 l'entreprise que Maître Gallant me mentionne
15 présentement, c'est l'obtention d'un contrat de
16 construction à l'ex... puis j'ai... j'ai pas de
17 problème, Madame, avec ça pour vous exposer ça,
18 mais c'est parce que c'est un mandat qui est au
19 niveau américain et ainsi de suite et non... et non
20 au Québec.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[645]** O.K. Vous allez voir...

23 R. Non au Québec.

24 Q. **[646]** ... là, je suis pas... je suis pas encore
25 dans monsieur Borsellino, là, je suis pas encore

1 dans monsieur Borsellino et je suis toujours sur le
2 contrôle de monsieur Lavallée et de monsieur
3 Accurso et il y en a plusieurs lignes, là, de la
4 conversation, là, « On peut y aller, ils vont
5 shaker, vous allez shaker les colonnes du temple »
6 et caetera, et caetera, là, je veux pas tout
7 reprendre les mots et les jurons, là, mais c'est
8 beaucoup plus que ce qu'on a entendu là.

9 R. C'est strictement à l'intérieur, le conflit qu'on a
10 eu à l'intérieur de la FTQ Construction.

11 Q. **[647]** En quoi monsieur Accurso... en quoi monsieur
12 Accurso a un intérêt ou un désintérêt à votre
13 conflit à l'intérieur de la FTQ Construction?
14 Qu'est-ce que ça le regarde, lui, c'est un
15 entrepreneur, c'est un employeur?

16 R. Bien pour moi, il était vraiment ami avec Johnny
17 Lavallée puis il s'est immiscé à un endroit qu'il
18 avait pas d'affaire à s'immiscer là.

19 Q. **[648]** Parfait. Vous pouvez les reprendre, les
20 lignes, là. 150, « Puis là, moi j'ouvre la
21 machine » « Oui, monsieur Lavallée va manger un
22 coup » « Ah bien, fie-toi sur moi, Lavallée puis
23 Girard puis Ken Pereira puis Tony Accurso ». Quel
24 coup Tony Accurso va manger?

25 R. Mais les coups concernant toute l'entreprise de

1 l'industrie de la construction, concernant la
2 proximité qu'il avait avec Jean Lavallée, c'est ça
3 que je voulais mentionner à l'intérieur de ça. Son
4 implication à l'intérieur pour dire qui, qui allait
5 être vice-président ou qui allait être président au
6 Fonds de solidarité, c'est ça que je mentionne et
7 non des contrats, là, c'est vraiment la situation
8 de ce qui me mêlait, de l'élection de la FTQ
9 Construction.

10 Q. **[649]** Puis comment monsieur Accurso peut décider de
11 la vice-présidence, de la présidence de la FTQ,
12 vous allez nous expliquer ça, comment il peut faire
13 ça, lui, à part d'être ami avec Jean Lavallée?

14 R. Bien Jean Lavallée, c'était assez important parce
15 qu'ils ont réussi à se parler entre eux autres puis
16 qu'il y ait un affrontement entre... pourtant on
17 avait ciblé une équipe de relève à la FTQ
18 Construction...

19 Q. **[650]** Regardez...

20 R. ... ils sont convaincus d'aller de l'avant puis de
21 contester l'équipe qu'on avait en place puis on a
22 eu une chicane qui a développé, que vous avez
23 toutes ces écoutes-là.

24 Q. **[651]** Parfait. Monsieur Dupuis, je vais à la page
25 6, en haut de la page, puis là je suis en dehors de

1 la FTQ Construction, je suis rendu à la centrale.
2 « Bien oui, bien oui, c'est lui qui dicte la ligne
3 de conduite de Lavallée, oui, bien oui, c'est lui
4 qui m'a annoncé que j'allais être vice-président à
5 la FTQ, hein, c'est lui qui annonçait, qui c'est...
6 qui c'est qui remplacerait Henri Massé, qui devait
7 remplacer Michel Arsenault, qui devait remplacer
8 tout le monde. » Alors ça, là, il est capable de
9 faire ça en étant... en étant l'ami de Jean
10 Lavallée? Jean Lavallée, c'est un surhomme, là,
11 c'est lui qui décide tout ça de vie et de mort sur
12 les présidents de la centrale?

13 R. Bien, en tout cas, il a été assez impliqué dans la
14 FTQ Construction pour qu'on arrive à cette
15 situation-là, ça fait qu'à la FTQ Centrale, ça doit
16 être le même pouvoir qu'il avait, je le sais pas,
17 là, mais, moi, je vous dis qu'est-ce qui arrive.

18 Q. **[652]** O.K.

19 R. Il était bien chum avec Tony Accurso, puis il
20 s'immisçait à l'intérieur, puis ça, je trouvais pas
21 ça normal.

22 Q. **[653]** O.K. Puis ça, vous me résumez ça...

23 R. Ça, je trouvais pas ça normal, Madame la
24 Présidente.

25 Q. **[654]** ... vous me résumez ça en cinq minutes.

1 Comment vous espériez faire vingt (20) minutes avec
2 Pierre Bruneau?

3 R. Mais, j'aurais parlé de toute la structure de la
4 FTQ Construction.

5 Q. **[655]** O.K. Mais c'est...

6 R. C'est ça qui est important, là, c'est le
7 cheminement qu'on a à l'intérieur de la FTQ
8 Construction. C'est... le vingt (20) minutes pour
9 moi, vous l'avez vu, là, qu'est-ce que je
10 mentionnais à l'intérieur de ça, puis d'après moi,
11 j'aurais été capable de faire une couple de minutes
12 de plus, là. (Inaudible)

13 Q. **[656]** Puis est-ce que vous... vous étiez en mesure
14 de dire... de dire la même chose à monsieur
15 Bruneau, aux téléspectateurs, « Bien, c'est lui
16 qui... qui dicte la ligne de conduite de Lavallée.
17 Bien oui, c'est lui qui m'a annoncé que je m'en
18 allais vice-président de la FTQ ». Quand est-ce
19 qu'il vous a annoncé ça que vous vous en alliez
20 vice-président de la FTQ?

21 R. Je m'en souviens pas de la date, ça doit être une
22 rencontre...

23 Q. **[657]** Mais, il vous l'a annoncé?

24 R. Pardon? Madame la Présidente...

25 Q. **[658]** Puis il vous a annoncé ça?

1 R. Madame la Présidente, je vous mentionne, à
2 l'intérieur, c'est marqué dans l'écoute
3 électronique, c'est certain que je l'ai dit. Puis,
4 oui, Jean... Jean Lavallée avec Tony Accurso
5 mentionnaient comme quoi que, oui, c'est moi qui
6 remplacerais Jean Lavallée comme vice-président à
7 la FTQ Centrale.

8 Q. [659] Mais, un homme intelligent comme vous,
9 Monsieur Dupuis, en voulant dire « écoute, tu me
10 niaises-tu, toi? »

11 R. Bien, moi...

12 Q. [660] Comment... comment... laissez-moi finir.
13 « Comment tu vas... comment tu vas t'y prendre, là,
14 mon Tony pour me nommer? Explique-moi ça, là.
15 Explique-moi ça, là. »

16 R. Madame la Présidente, un homme intelligent comme
17 votre... maître Gallant, votre avocat le mentionne,
18 je m'ai dit dans ma tête « toi, tu décideras rien
19 ici. Quand ça sera le temps, on décidera », c'est
20 ça que je me dis dans ma tête.

21 Q. [661] Puis c'est lui qui... bien, c'est lui qui
22 annonçait qui c'est qui allait remplacer Henri
23 Massé. C'est lui qui devrait remplacer Michel
24 Arsenault, qui devrait remplacer tout le monde.

25 R. Bien, c'est lui... c'est ça qu'il mentionnait, je

1 vous dis qu'est-ce qu'il disait.

2 Q. [662] O.K.

3 R. C'est là que je l'ai dit, j'ai dit là « oui, oui,
4 c'est ça qu'il disait ».

5 Q. [663] C'est ça qu'il disait. O.K. Puis ça...

6 R. Est-ce que c'était vrai? Je pense pas.

7 Q. [664] O.K. Puis ça, par exemple, vous... avec le
8 recul vous dites que c'était pas vrai cette
9 histoire-là?

10 R. Mais, moi, c'est définitif que c'est pas ça qui est
11 arrivé parce qu'on a... on a gagné l'élection.

12 (14:55:15)

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Q. [665] Mais, quand vous dites que ce n'était pas
15 vrai, quand vous en parlez à monsieur Gionet, vous
16 n'en parlez pas comme si c'était pas vrai. Vous en
17 parlez comme vous y croyez.

18 R. Qu'il... qu'il essayait de le faire, oui.

19 Q. [666] Oui.

20 R. Oui, oui, oui, Madame la...

21 Q. [667] Et que c'est lui qui le faisait.

22 R. Mais, il a pas réussi à faire ça.

23 Q. [668] Peut-être, mais vous, quand vous le dites,
24 vous êtes certain que c'est ce qui se passe.

25 R. C'est ça qu'il essaie de faire.

1 Me ANDRÉ RYAN :

2 Madame la Présidente, je voudrais juste mentionner.

3 Vous avez dit « monsieur Gionet », je crois que
4 vous vouliez dire monsieur Goyette.

5 LA PRÉSIDENTE:

6 Excusez-moi.

7 Me ANDRÉ RYAN :

8 Merci. Pour s'assurer que les notes soient
9 corrigées, s'il vous plaît.

10 R. Oui, vous avez raison.

11 LA PRÉSIDENTE:

12 Oui, oui, vous avez raison, monsieur Goyette.

13 R. Mais, moi, j'avais pensé à monsieur Goyette.

14 Q. **[669]** Oui.

15 R. Dans ma tête, c'était pas Gionet.

16 Q. **[670]** Correct. Mais, ce que je veux dire, c'est que
17 donc vous étiez certain à ce moment-là, c'est ça,
18 quand vous parlez à monsieur Goyette, c'est ce que
19 vous pensez puis c'est ce qui se passait pour vous.

20 R. Bien oui, c'est ça qui se passait pour moi.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[671]** Là Monsieur Dupuis, là, quand vous dites, là,
23 « ils ont pas tenu parole, puis finalement j'ai...
24 on a gagné l'élection puis c'est réglé, là », mais
25 là on est au mois de janvier, là. Tout est supposé

1 bien aller, là. O.K.? Votre gang a passé, monsieur
2 Mercure est le président de la FTQ Construction.
3 Ça, c'est quelqu'un dans votre - puis entre
4 guillemets, je reprends votre expression - dans
5 votre slate. Monsieur Goyette est là. Hier, j'ai
6 fait le tour avec vous, là, tout votre monde est
7 là. Vous l'avez même dit à Ronnie Beaulieu puis à
8 Louis-Pierre Lafortune puis à tous vos chums quand
9 vous les avez appelés « ma gang a passé au complet,
10 au complet ». Et là, là, on est rendu au mois de
11 janvier, là, et là, là, vous vous videz le coeur,
12 là, à monsieur Goyette, là. Et là vous dites, là,
13 là, « regardez, là, ils ont pas tenu parole, là, il
14 y a une partie de l'équation, là, la contrepartie,
15 là, on reviendra pas là-dessus, on sait c'est quoi
16 maintenant la contrepartie, ils ont pas tenu
17 parole. Je pense qu'ils ont pas vu monsieur Pereira
18 dans le radar, alors ils ont pas tenu parole.
19 Maintenant, là, je vais sortir. » Puis ce que vous
20 nous ressassez là, Monsieur Dupuis, c'est du
21 réchauffé, là. C'est-à-dire moi, là, je le sais,
22 là, à un moment donné que vous savez comment ça
23 fonctionne, comment Lavallée, le tandem Accurso,
24 Lavallée ont pris le contrôle du Fonds, alors...
25 Puis vous voulez pas nous le dire.

1 R. Moi, Madame la Présidente, je pense pas que Tony
2 Accurso et Jean Lavallée avaient pris le contrôle
3 du Fonds.

4 Q. [672] Parfait.

5 R. C'est pas vrai, Madame la Présidente. Pour moi,
6 c'est pas vrai, ça.

7 Q. [673] O.K. Donc...

8 R. Qu'il y ait des discuss...

9 Q. [674] Donc, à votre ami Richard Goyette, vous lui
10 contez des mensonges, c'est ça? C'est ça que vous
11 nous dites, là? Parce que, écoutez, là, on
12 l'écoute, là, je pense qu'il y a juste vous ici,
13 là, qui comprend pas l'écoute électronique comme on
14 la comprend.

15 Q. [675] Bien, Madame la Présidente, je vous dis que
16 c'est concernant la FTQ Construction, la discussion
17 qu'on a eue avec l'écoute électronique que vous me
18 sortez là, je dis qu'il y a un problème à
19 l'intérieur puis la... l'équipe de Jean Lavallée,
20 ça a pas rejoint l'équipe qui avait passé en place,
21 qui avait été élue à l'élection. C'est juste ça que
22 je mentionne.

23 Q. [676] Parfait.

24 R. C'est ça que je mentionne à l'intérieur de ça, là.

25 Q. [677] On devra en écouter d'autres. Donc, à ce

1 stade-ci, avant d'en commencer une très longue, je
2 vais vous demander la pause.

3 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

4 _____

5 REPRISE DE L'AUDIENCE

6 LA GREFFIÈRE :

7 Monsieur Dupuis, vous êtes sous le même serment que
8 vous avez prêté.

9 R. Très bien.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Alors, Madame Blanchette, on va rester au même
12 onglet, donc l'onglet 101, donc la conversation
13 1014.1 et 1014.2, effectivement.

14 Q. **[678]** Juste avant, petite question. Vous semblez
15 dire que monsieur Lavallée, bon, il vous a fêté, et
16 caetera, et qu'il vous aurait offert un montant
17 d'argent, c'est exact?

18 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

19 Q. **[679]** O.K. Monsieur Lavallée personnellement?

20 R. Bien, j'étais avec monsieur Lavallée.

21 Q. **[680]** Non, mais est-ce que ça venait de lui
22 personnellement ou s'il faisait ça au nom de la FTQ
23 Construction? C'est ça ma question.

24 R. D'après moi, c'est... d'après moi, c'est au nom de
25 la FTQ Construction, là.

1 Q. **[681]** O.K. Et quel montant il vous a offert?

2 R. Il a commencé avec cinq cent mille (500 000 \$),
3 sept cent mille (700 000 \$), puis on peut se rendre
4 jusqu'à un million (1 M\$).

5 Q. **[682]** Parfait. Et quelqu'un qui vous offre cinq
6 cent, sept cent, jusqu'à un million (500 000 \$-
7 700 000 \$-1 M\$), c'est un monsieur qui voulait
8 acheter votre silence?

9 R. Bien, pour moi...

10 Q. **[683]** Le montant est bon en tout cas.

11 R. Oui, le montant est bon, mais il est pas assez bon
12 pour que je trahisse les travailleurs que je
13 représentais.

14 Q. **[684]** Oui, ça, vous l'avez...

15 R. Ça aurait pris pas mal plus (inaudible).

16 Q. **[685]** Ça, vous l'avez bien dit, là, mais...

17 R. Mais, Madame la Présidente, je réponds à la
18 question.

19 (15:31:25)

20 LA PRÉSIDENTE:

21 Q. **[686]** Non, mais donc c'était pourquoi? Pourquoi il
22 vous offrait cet argent-là?

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[687]** C'est plus ça, là.

25 R. Il me... il me demandait pour que je prenne ma

1 retraite puis qu'ils me fêteraient puis c'était
2 terminé parce qu'il y avait eu mes dépenses, puis
3 c'était terminé pour moi, je me tassais de là.

4 Q. **[688]** O.K. Mais la question, là, Monsieur... parce
5 que vous en avez eu une prime de séparation en
6 fonction, j'imagine, de... des règles, là, des
7 règles en vigueur, puis je n'ai pas l'intention
8 d'embarquer là-dedans, là, ça a été fait
9 correctement.

10 R. Hum, hum.

11 Q. **[689]** Mais l'offre de monsieur... de monsieur
12 Lavallée, lui, était bien en... bien en deçà de ce
13 qui était prévu dans vos conditions normales de
14 travail, on se comprend?

15 R. Absolument, Madame la Présidente.

16 Q. **[690]** Cinq cent, sept cent, un million (500 000 \$-
17 700 000 \$-1 M\$), là, c'est une bonne prime de
18 séparation, là.

19 R. C'est un bon montant.

20 Q. **[691]** O.K. Et ça, effectivement, et ma question,
21 vous la... est-ce que... et vous avez décidé de la
22 décliner, là, pour...

23 R. Ah! Ça a pas...

24 Q. **[692]** ... pour les raisons que... que vous avez
25 expliquées.

1 R. C'est ça, ça a pas pris de temps, j'ai... Parce que
2 la discussion a été longue, on a parlé de
3 l'ensemble parce qu'aujourd'hui, quand j'ai... j'ai
4 pris un recul, je voyais toute la situation globale
5 qui avait été enclenchée. Et pour moi, j'ai parlé
6 avec Richard Goyette et Réneald Grondin après la
7 rencontre. J'étais vraiment détruit syndica...

8 Q. [693] Vous ne vouliez pas vous en... vous vouliez
9 pas vous en aller.

10 R. ... syndicalement parlant, Madame la Présidente. Et
11 après maintes réflexions, j'ai dit « non, non, je
12 vais me battre, puis je vais... je vais aller de
13 l'avant. »

14 Q. [694] O.K. Mais, ce qu'on comprend, là, avec le
15 recul depuis hier puis ce que vous avez dit
16 aujourd'hui, là, vous, là, vous vouliez pas vous en
17 aller. Vous étiez pas prêt à vous en aller, là.
18 Votre pension, là, vous l'aviez pas encore votre
19 cinquante-cinq (55) ans puis n'eût été, là, de
20 l'entente avec monsieur Lavallée et monsieur...
21 monsieur Arsenault, vous seriez pas parti, c'est
22 exact?

23 R. J'aurais... j'aurais parti à l'âge qui était un peu
24 plus... bien, si on aurait pas eu la chicane, à
25 cinquante-quatre ans et trois quarts (54 3/4)...

1 Q. [695] C'est ça.

2 R. ... j'aurais pris ma retraite de... comme directeur
3 général de la FTQ Construction.

4 Q. [696] Donc, ce que...

5 R. C'est ça que j'avais prévu, Madame la Présidente.

6 Q. [697] Et est-ce que c'était possible de... de
7 retourner dans votre... à votre local, là, comme...
8 comme bien des gens font? Ils vont à l'exécutif,
9 puis ils retournent au local. Est-ce que c'était
10 possible, ça?

11 R. Moi, j'aurais pas fait ça.

12 Q. [698] Non?

13 R. Bien, il aurait fallu bien...

14 Q. [699] Qui était le... Excusez-moi, je veux vraiment
15 pas vous interrompre, mais qui était - je pense que
16 vous me l'avez déjà dit - qui était le directeur du
17 791G à ce moment-là quand vous êtes parti?

18 R. Quand c'est arrivé, c'était Éric Boisjoli qui était
19 le directeur du 791G...

20 Q. [700] O.K.

21 R. ... Madame la Présidente.

22 Q. [701] Parfait. Et cinq cent... cinq cent mille
23 (500 000 \$), sept cent mille (700 000 \$) et un
24 million (1 M\$), c'est des gros montants à passer à
25 FTQ Construction. Est-ce que vous êtes en mesure de

1 nous dire si l'argent venait de la FTQ Construction
2 ou elle (sic) venait peut-être de monsieur Accurso?

3 R. Bien...

4 Q. **[702]** Ou de monsieur Lavallée?

5 R. Non. Madame... Madame la Présidente, ça s'est pas
6 concrétisé parce que j'ai refusé le... On peut pas
7 anticiper de dire que ça aurait venu d'une place ou
8 l'autre, je le sais pas, là, t'sais. Il m'a offert
9 ça, puis il l'a confirmé devant l'exécutif comme
10 quoi que, oui, il m'avait offert ça.

11 Q. **[703]** O.K. Je vais aller maintenant...

12 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

13 Q. **[704]** Il vous a offert ça pour que vous quittiez?

14 R. Pour que je quitte les rangs de la FTQ
15 Construction.

16 Q. **[705]** Dans le silence, en ne répétant rien d'autre
17 ou bien...

18 R. Bien, Madame...

19 Q. **[706]** ... en échange de rien de plus que de votre
20 démission.

21 R. ... Madame la Présidente, c'était... il avait pris
22 mes dépenses, hein, c'est la situation de la
23 rencontre, c'est avec mes dépenses. Et en me
24 mentionnant qu'il était prêt à me fêter, me faire
25 un gros party puis qu'il me gâterait puis tout

1 s'arrêtait là. Mais, moi, c'était pas mon genre
2 d'accepter ça.

3 Q. [707] Mais il vous donnait un million (1 M\$) pour
4 que vous démissionniez. Finalement, vous avez
5 démissionné pareil, puis vous avez reçu moins.

6 R. J'ai pas démissionné, j'ai... Madame la
7 Présidente...

8 Q. [708] Vous avez quitté, vous avez fini votre
9 mandat...

10 R. C'est ça.

11 Q. [709] ... mais vous n'avez pas renouvelé, donc
12 c'est tout comme.

13 R. Exactement.

14 Q. [710] Vous êtes parti pareil puis avec un montant
15 moindre.

16 R. Avec... avec un million (1 M\$) de moins dans mes
17 poches.

18 Q. [711] Et le... et le un million (1 M\$), c'était
19 rien de plus pour ce qu'il a déjà obtenu pareil,
20 c'est-à-dire le fait que vous n'avez pas renouvelé
21 votre mandat.

22 R. Bien, c'est... c'est toute la situation que je vous
23 ai expliquée depuis le... depuis...

24 LA PRÉSIDENTE:

25 Q. [712] Bien oui. Ce que vous dites d'ailleurs dans

1 les conversations et ce que vous menacez de sortir
2 public et de révéler et que vous ne vous privez pas
3 de dire aux personnes que, s'ils font ça, vous
4 allez parler, puis vous avez plein d'As dans vos
5 poches, dans le fond, ils voulaient vous payer pour
6 pas que vous sortiez vos As, là.

7 R. Bien, je pense que c'est... c'est plus de dire...
8 Bien oui, mais...

9 Q. [713] Les deux.

10 R. ... ils voulaient pas...

11 Q. [714] Bien, pour pas que vous sortiez vos As...

12 R. Oui.

13 Q. [715] ... vous parlez pas, vous vous taisez puis
14 vous partez.

15 R. Bien, ils pensaient que j'étais monnayable.

16 Q. [716] Oui, mais pour ça. C'est ça.

17 R. Pour ça. Mais, moi, c'est certain que j'étais pas
18 monnayable.

19 Q. [717] O.K. Mais, la raison pourquoi on vous offrait
20 un million (1 M\$), c'était pour que vous vous
21 taisiez et que vous partiez en silence.

22 R. Puis eux autres, ils restaient à la FTQ
23 Construction...

24 Q. [718] Oui.

25 R. ... comme dirigeants.

1 Q. [719] Oui.

2 R. Oui.

3 Q. [720] Parfait.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. [721] Si je vais maintenant à la page 12, en haut
6 de la page, et là vous parlez de monsieur Johnny
7 Lavallée. Parfait. Donc, 318, Jocelyn... J.D.

8 Jocelyn Dupuis :

9 Et la première journée que j'ai été
10 avec lui, il m'a montré, j'ai commencé
11 à midi à l'annexe puis j'ai fini à
12 trois heures et demie à l'annexe, au
13 Tops [...]

14 Ça, c'est le même complexe à Laval, là, c'est le
15 complexe qui appartient à monsieur Accurso, c'est
16 exact?

17 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.

18 Q. [722] O.K.

19 [...] au même endroit, au même endroit
20 pour m'expliquer comment ça devait
21 fonctionner puis ainsi de suite. Je
22 dis pas que le gars m'a pas gardé pis
23 y m'a pas présenté du monde. Je dirai
24 jamais ça...

25 Donc, c'est monsieur Accurso qui vous a présenté du

1 monde?

2 R. Non, monsieur Jean Lavallée, Madame la Présidente.

3 Q. **[723]** Bien, monsieur Jean Lavallée, je pense, ça
4 fait je ne sais pas combien d'années que vous le
5 connaissez, là. C'est évident qu'il vous a présenté
6 du monde, là. Vous étiez du même... du même... Vous
7 étiez collègues de bureau, là.

8 R. Madame la Présidente, maître Gallant me pose une
9 question sur qu'est-ce que je viens de mentionner
10 là, puis je vous dis que c'était vraiment
11 concernant Jean Lavallée.

12 Q. **[724]** O.K. Bon, parfait. Je ne dis pas qu'il m'a...
13 Parfait. Moi je vis bien... je vis bien avec ça.

14 Je dis pas que le gars m'a pas gardé
15 pis y m'a pas présenté du monde. Je
16 dirai jamais ça, c'pas vrai là. Parce
17 que j'suis contre qu'y ait un contrôle
18 pis y n'avait un contrôle.

19 Ce que je veux savoir, là, il vous a expliqué quoi
20 à ce moment-là, monsieur Lavallée, quand il a pris
21 le trois heures et demie, là, à l'Onyx, un après-
22 midi, là, pour vous conter ça, que, que... Alors,
23 je... C'est ça qu'on attend, là.

24 R. Bien, Madame la Présidente, c'est lorsque j'ai
25 rentré comme directeur général de la FTQ

1 Construction, on a été dîner, moi puis Jean
2 Lavallée, je sais pas combien de jours ou de
3 semaines après, et on a discuté ensemble de... du
4 midi aller jusqu'à trois heures (3 h 00) du matin.

5 Q. **[725]** O.K.

6 R. De tout et... De toute la structure au complet, là,
7 on... On discute. Puis...

8 Q. **[726]** Et... Et ça...

9 R. Dans ce temps-là, Madame la Présidente, je prenais
10 aucune boisson. Ça fait que je m'en souviens de la
11 rencontre, de la première journée, de la première
12 heure à aller à la fin. Mais de tout le contenu,
13 non. Mais je m'en souviens que j'étais présent avec
14 lui, puis j'étais toujours conscient des
15 discussions qu'on avait ensemble.

16 Q. **[727]** Et celle-là, moi je... je regrette, là, c'est
17 ce paragraphe-là, si j'ai votre interprétation,
18 c'est qu'il ne va pas avec le restant de la
19 conversation. C'est-à-dire que vous déblatérez sur
20 Johnny Lavallée, vous... vous le traitez de tous
21 les noms, et caetera, et vous dites qu'il fait de
22 la gammick, et là vous dites, « La première journée
23 il m'a montré ça », puis là vous dites il vous a
24 montré comment marchait la FTQ Construction.

25 R. Non. Dans ce paragraphe-là on interprète mes

1 paroles, Madame la Présidente. J'ai dit que, il me
2 mentionnait très bien, à l'intérieur, de quelle
3 manière qu'on allait fonctionner entre nous autres,
4 à la FTQ Construction. Les rencontres qu'on allait
5 faire, le domaine politique qu'il connaissait. Le
6 domaine au gouvernement qu'il connaissait. Les
7 relations de travail avec, concernant le ministre
8 du Travail et ainsi de suite. Les associations
9 patronales. Ce qu'on devait cheminer entre nous
10 autres. C'est là-dessus qu'on a discuté, de la
11 structure de la FTQ Construction. Le contrôle que
12 je mentionne à l'intérieur de ça, c'est tout
13 l'ensemble qui a été dans mes onze (11) ans comme
14 directeur général de la FTQ Construction.

15 Q. **[728]** Parfait. Cette conversation-là est en date du
16 premier (1er)...

17 R. Non, je...

18 Q. **[729]** ... du premier (1er) avril deux mille neuf
19 (2009). Je tiens à m'excuser, tantôt j'ai dit au
20 mois de février, là. La première qu'on a fait
21 entendre, à l'onglet 5, du onze (11) février deux
22 mille neuf (2009), celle-là est du premier (1er)
23 avril deux mille neuf (2009). Parfait. Et là vous
24 devez sortir public à Pierre Bruneau, vous
25 expliquez tout ça à monsieur Goyette. À maître

1 Goyette. Donc, on va aller à la 98, le lendemain,
2 vous allez avoir des... certaines conversations
3 avec des personnes que vous connaissez, et vous
4 allez... On va aller à l'onglet 99.

5 LA GREFFIÈRE :

6 Vous les produisez, Maître Gallant?

7 Me DENIS GALLANT :

8 Oui. Je vais produire celle-là, l'onglet 99.

9 LA GREFFIÈRE :

10 Sous la cote...

11 Me DENIS GALLANT :

12 Oui, allez-y.

13 LA GREFFIÈRE :

14 102P-1015.1 la transcription, 1015.2.

15 Me DENIS GALLANT :

16 1015.2. Parfait.

17

18 102P-1015.1 : Écoute électronique 08-0064_035
19 du 2 avril 2009

20

21 102P-1015.2 : Transcription de l'écoute
22 électronique 08-0064_035 du 2
23 avril 2009

24

25 Q. [730] Alors, c'est une conversation qui a lieu à

1 vingt et une heures vingt et une (21 h 21) entre
2 vous, Monsieur Dupuis, et Léonard Ga... Léonard
3 Duguay. Je m'excuse, c'est parce que j'ai un oncle
4 qui s'appelle comme ça. Pas un oncle, là, mais une
5 relation. Pas Gallant, Duguay. Et vous allez avoir
6 parlé, juste un peu avant, à Steven Duguay, donc
7 vous parlez à monsieur Léonard Duguay. Monsieur
8 Léonard Duguay, ça c'est Ti-Nard de la Côte-Nord.
9 C'est ça?

10 R. Léonard Duguay, c'est... Comme surnom, c'est Ti-
11 Nard de la Côte-Nord, Madame la Présidente.

12 Q. **[731]** Parfait. Donc, on va écouter... On va vous
13 écouter avec Ti-Nard de la Côte-Nord.

14

15 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

16

17 Pause, s'il vous plaît. Peut-être juste nous dire
18 c'est qui, monsieur... monsieur Léonard Duguay,
19 pour vous, là.

20 R. Léonard Duguay, Madame la Présidente, dans notre
21 livre je le mentionne, c'est un des fondateurs, des
22 revendicateurs pour le métier de grutier. C'est un
23 grutier de métier.

24 Q. **[732]** O.K. Donc, est-ce que c'est un monsieur qui
25 était avec vous, à l'époque, à l'international,

1 puis qui vous a suivi, c'est-tu ça?

2 R. C'est un monsieur que j'ai travaillé avec lui comme
3 homme, puis il m'a suivi tout le long de ma
4 carrière.

5 Q. **[733]** Parfait. On continue.

6

7 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

8

9 Me DENIS GALLANT :

10 Pause, s'il vous plaît.

11 Q. **[734]** Peut-être juste nous dire c'est qui monsieur
12 Léonard Duguay pour vous, là.

13 R. Léonard Duguay, Madame la Présidente, dans notre
14 livre, je le mentionne, c'est un des fondateurs des
15 revendicateurs pour le métier de grutier. C'est un
16 grutier de métier.

17 Q. **[735]** O.K. Donc, est-ce que c'est un monsieur qui
18 était avec vous à l'époque à l'International puis
19 qui vous a suivi, c'est-tu ça?

20 R. C'est un monsieur que j'ai travaillé avec lui comme
21 homme puis il m'a suivi tout le long de ma
22 carrière.

23 Q. **[736]** Parfait. On continue.

24

25 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

1 Q. **[737]** Alors plusieurs choses dans cette écoute-là.
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

LA PRÉSIDENTE :

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

1 j'aurais eu ces écoutes-là avant de venir ici, on
2 s'aurait préparé puis on aurait répondu, c'est ça
3 que je suis d'accord, Madame la Présidente.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. [740] Parfait.

6 R. Je suis en face de la situation, je peux pas
7 changer les règles de conduite, je suis ici, Maître
8 Gallant m'a rencontré, il dit que j'avais pas de
9 droits, mais je vais essayer de... de lui
10 expliquer, de m'exprimer le plus mieux possible.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. [741] C'est totalement gratuit, ce que vous dites,
13 Monsieur Dupuis.

14 R. Bien c'est ça qu'il m'a dit, Madame la Présidente.

15 Q. [742] Bon, je vous demande de répondre aux
16 questions avec, comme vous avez dit, vous étiez
17 pour le parler avec vos tripes et dire ce qui
18 s'était réellement passé...

19 R. C'est ça que je fais.

20 Q. [743] ... c'est ce que je vous...

21 R. Depuis que je suis ici, Madame la Présidente, c'est
22 ça que je fais.

23 Q. [744] Alors continuez.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. [745] Répondez à la question.

1 R. Bien je vous l'ai dit, Tony Accurso, vous me
2 demandez Tony Accurso contrôlait le Fonds, je vous
3 ai dit qu'est-ce que c'est qui en était. Moi, c'est
4 concernant la FTQ Construction. Que Jean Lavallée
5 et Tony Accurso, moi je vous dis, Madame la
6 Présidente, je pense pas qu'ils contrôlaient le
7 Fonds. Vous avez vu à l'intérieur de ça, je parle
8 des contrats qui étaient à obtenir par SOLIM. Est-
9 ce que c'est Tony Accurso qui les avait? Je vous
10 dis oui, c'est ça que j'ai dit à l'intérieur de ça,
11 là.

12 Q. [746] O.K. On va... on va... on va les faire, on va
13 recommencer. Alors paragraphe, page 3 et il y en a
14 tellement, là, je ne sais même plus par où
15 commencer, alors 56 « Ah bien je vais parler d'eux
16 autres, je vais leur parler de qu'est-ce qu'ils
17 faisaient » « Bien oui, mais dépenses, bien
18 regardez ce que j'ai fait pour l'industrie de la
19 construction » « Qu'est-ce qu'il a fait Ken
20 Pereira » « Qu'est-ce qu'il a fait Bernard Girard »
21 « Pourquoi que Bernard Girard puis Jean Lavallée
22 ont été rencontrés, Rénald Grondin puis lui offrir,
23 qu'il n'y avait plus de problème et qu'il payerait
24 son hypothèque » puis qu'il n'y avait plus de
25 problème financier qui s'appuyait s'il appuyait

1 dans le vote, alors, c'est-à-dire là, écoutez là,
2 payer son hypothèque, là, pour qu'il vote sur leur
3 bord, là, il faut vraiment, là, il faut vraiment
4 être... avoir... c'est pas juste aimer le pouvoir,
5 là, c'est de dire faut pas déranger la petite
6 clique qui est là, faut que la petite clique elle
7 reste pareille. Vous allez être d'accord avec moi?

8 R. Madame la Présidente, ça confirme que je voulais
9 aller parler de la structure de la FTQ
10 Construction, je parle de Bernard Girard, je parle
11 de l'offre qui a été faite à Rénauld Grondin...

12 Q. **[747]** O.K.

13 R. ... je parle pas du Fonds de solidarité, là, je
14 parle de notre problème qu'on avait à l'intérieur
15 de la FTQ Construction.

16 Q. **[748]** Parfait et ça, ça valait... et ça valait une
17 offre à vous de cinq cents (500), sept cents (700),
18 un million; ça valait également l'offre de régler
19 l'hypothèque de Bernard Girard, c'est ça que vous
20 nous dites?

21 R. Bien pas de Bernard Girard...

22 Q. **[749]** Pas de Bernard, de Bernard Grondin, mais
23 cette offre-là a été faite par Bernard Girard qui
24 était le poulain de monsieur Lavallée, si comprends
25 bien?

1 R. Ça a été fait par Jean Lavallée et Bernard Girard
2 dans une rencontre avec Réneald Grondin.

3 Q. [750] Avec Réneald Grondin. Alors savez-vous,
4 finalement, je comprends qu'ils n'ont pas payé son
5 hypothèque parce qu'il a voté sur votre bord,
6 monsieur Grondin, c'est exact?

7 R. Je pense qu'il a resté dans... dans l'hypothèse
8 qu'on voulait, avec l'équipe, de garder la relève
9 et de retourner la... la structure aux
10 travailleurs, comme on vous a mentionné depuis le
11 début. Comme je vous ai mentionné depuis le début.

12 Q. [751] Paragraphe 60 :

13 Tu vas voir, pis, que Lavallée a venu
14 me voir, pis y a dit « Ben,
15 démissionne, puis on va te fêter, on
16 va te fêter. Pis dis-nous le montant
17 qu'on va te donner, pis pour qu'y
18 reste en place. Contrôler encore avec
19 Tony Accurso, pis les contrats de
20 SOLIM, pis de ci pis de ça, c'est quoi
21 l'affaire?

22 Alors c'est ça, de dire le montant qu'il voulait
23 vous donner, c'est-à-dire, c'est que Tony Accurso,
24 Jean Lavallée, Bernard Girard, toute cette petite
25 clique-là continue, là, comme ça se faisait avant,

1 c'est-à-dire la mainmise de monsieur Accurso sur le
2 Fonds de solidarité. C'est exact?

3 R. Madame la Présidente, je me répète encore une autre
4 fois, moi je ne pense pas que Tony Accurso avait la
5 mainmise sur le Fonds de solidarité.

6 Q. [752] O.K.

7 R. C'est trop vaste, le Fonds de solidarité, pour
8 avoir la mainmise sur le Fonds de solidarité. Que
9 Tony Accurso soit privilégié sur des contrats de
10 SOLIM, je vous dis oui.

11 Q. [753] O.K.

12 (16:05:57)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [754] Que Tony Accurso était quoi, vous dites?

15 R. Était... Concernant les contrats de SOLIM.

16 Q. [755] Oui?

17 R. Les contrats, parce que SOLIM...

18 Q. [756] Oui mais il était quoi?

19 R. SOLIM, lorsqu'ils faisaient de la construction, ils
20 donnaient... ils achetaient des... des terrains,
21 ils faisaient de l'investissement avec des
22 immeubles, et Tony Accurso obtenait des contrats.
23 Pour effectuer.

24 Q. [757] O.K.

25 R. Avec ses entreprises.

1 Q. **[758]** Et quand on dit que c'est trop gros, que Tony
2 Accurso ait la mainmise sur le Fonds, parce que, de
3 façon générale, c'est trop de milliards, le Fonds.
4 C'est ce que vous voulez dire?

5 R. Bien, le Fonds, c'est... c'est vaste, Madame la
6 Présidente.

7 Q. **[759]** Oui. Alors, est-ce qu'on peut se comprendre
8 que Tony Accurso avait la mainmise sur une grande
9 part? Il avait les contrats qu'il désirait avec
10 monsieur Lavallée?

11 R. Avec monsieur Lavallée.

12 Q. **[760]** Alors, les contrats que monsieur Accurso
13 voulait avoir, il n'y avait pas de problème,
14 monsieur Lavallée les lui donnait.

15 R. De qu'est-ce que je sais, Madame la Présidente, ça
16 serait ça.

17 Q. **[761]** Bon.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[762]** Et, petite précision, j'allais vous poser la
20 question, je l'ai la réponse, là, à la page 8,
21 quand vous dites à Ti-Nard, là, que vous n'avez pas
22 pu... vous avez quitté ECN, c'est-à-dire que,
23 lorsque vous étiez en Floride, techniquement, à
24 votre retour de Floride, vous n'êtes pas allé
25 travailler parce qu'il n'y a pas eu l'investis...

1 il n'y a pas eu d'investissement d'Investissement
2 Québec. C'est exact?

3 R. Mais, c'est parce que... Madame la Présidente, ECN,
4 il y avait eu un engagement, on avait eu des
5 rencontres avec Investissement Québec, dont j'étais
6 présent à la rencontre. Eux ils étaient prêts à
7 investir avec ECN si le Fonds de solidarité
8 embarquait avec l'investissement d'ECN, ils
9 s'avaient engagés d'y aller de l'avant, il y avait
10 déjà eu un autre investissement, une ren... des
11 rencontres au préalable, et par la suite, bien, il
12 n'y a aucune des deux parties, autant le Fonds
13 qu'Investissement Québec, qui a continué dans le
14 dossier d'ECN.

15 Q. **[763]** Parfait. Page 9, alors 174 et suivants...
16 Plutôt, 180... 182 :

17 Attends, attends, y a du monde qui va
18 se faire ramasser quand je vas dire
19 que Bernard Girard était sur le bateau
20 avec Accurso, quand je vas dire que
21 Bernard Girard a offert à Rénald
22 Grondin de l'acheter pour s'en aller
23 contre l'équipe de la relève, oui oui
24 oui.

25 Alors, Bernard Girard également a confirmé qu'il

1 est allé sur le bateau de monsieur Accurso.

2 R. Mais, Madame la Présidente, ça fait deux, trois
3 fois que je mentionne que Bernard Girard a été sur
4 le bateau.

5 Q. **[764]** Bernard Girard, effectivement. Et à ce
6 moment-là, Michel Arsenault... Michel Arsenault
7 l'avait caché, lui, selon votre information, qu'il
8 avait été sur le bateau?

9 R. Madame la Présidente, je ne peux pas vous répondre
10 à ça dans le temps-là... dans ce temps-là, s'il
11 avait été caché ou ça avait été...

12 Q. **[765]** Mais quand vous dites, là, j'ai fait des
13 vérifications, là, dans une des conversations
14 précédentes qu'on a entendues, puis il était
15 supposé d'être dans un congrès au Nouveau-
16 Brunswick, puis ce n'est pas ça du tout, il était
17 sur le bateau, là...

18 R. Ça c'est Bernard Girard, Madame la Présidente.

19 Q. **[766]** C'est Bernard Girard?

20 R. Oui.

21 Q. **[767]** O.K. Parfait. Paragraphe 246, page 11.

22 Michel Arsenault qui disait qu'il
23 connaît, connaissait Tony Accurso
24 depuis Louis Laberge, pis qu'il avait,
25 tu sais, Tony Accurso, il avait été

1 sur son bateau depuis des, des... Il a
2 été sur son bateau des dizaines de
3 fois. Oui oui. Je peux en parler de
4 ça, oui. Je peux en parler. Ils le
5 connaissaient pas. Ils ont essayé de
6 faire un putsch contre René Roy pour
7 le tasser avec Louis Bolduc, qui
8 voulait... qui voulait envoyer un de
9 ses chums à Tony Accurso, pis, pis
10 Jean Lavallée, encore une fois.

11 Alors, peut-être juste nous dire, là, c'est quoi
12 cette anecdote-là?

13 R. Ça c'est discussions qu'il a eues avec la FTQ
14 centrale, puis René Roy, c'était le secrétaire
15 général de la... de la FTQ, et il y avait eu des
16 discussions concernant Louis Bolduc, qui remplace
17 René Roy, puis qui remplace Henri Massé par la
18 suite. C'est des discussions internes de la FTQ à
19 savoir qui est-ce qui allait remplacer un ou
20 l'autre.

21 Q. [768] O.K. Et ça c'est en lien avec l'autre
22 conver... la conversation précédente, quand vous
23 dites à monsieur Goyette, « Regarde, Accurso était
24 assez puissant pour faire nommer, ou choisir le
25 nouveau président de la FTQ. » C'est exact?

1 R. Bien, il pouvait dire ça. Est-ce qu'il aurait
2 réussi? Moi je ne pense pas.

3 Q. [769] O.K. Mais vous êtes d'accord avec moi que son
4 poulain, ce n'était pas Michel Arsenault, c'était
5 Louis Bolduc? En tout cas c'est ce que vous dites,
6 là. Je ne sais pas où est-ce que vous prenez votre
7 information, mais c'est ce que vous dites, là.

8 R. C'est ça... C'est ça que je dis là. Est-ce que
9 c'était vrai ou ce n'était pas vrai...

10 Q. [770] Parfait.

11 R. Ça reste à prouver. C'est ça que je pensais.

12 Q. [771] Mais généralement, ce que vous dites...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [772] Pourquoi mentiriez-vous à Ti-Nard?

15 R. Ah, bien moi je dis, c'est ça que je pensais. Je ne
16 mentais pas, là. C'est ça que je pensais lorsque je
17 lui ai dit, là. Ce n'est pas une menterie, Madame
18 la Présidente, là.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. [773] O.K. Paragraphe... Page 18, paragraphe 426 :

21 Ah, ils sont perdus, puis ils essaient
22 de tout détruire. Encore contrôle
23 avec... C'est-tu Tony Accurso, le
24 bateau de Tony Accurso, c'est-tu le
25 bateau du, du pouvoir du Québec, dans

1 n'importe qui, là... n'importe qui,
2 là, syndical, patronal, contrôle. Vous
3 fouillez, ben il y a quelque chose qui
4 se fait... qui se fasse à quelque
5 part.

6 Alors qu'est-ce que vous vouliez dire par là à Ti-
7 Nard?

8 R. Bien, je mentionnais que je pense que pour moi
9 c'était très clair, c'était des... des discussions
10 qu'il y avait sur ce bateau-là, puis je pensais que
11 c'était un certain contrôle avec les personnes qui
12 allaient là. C'est ça que je pensais lorsqu'on a
13 eu... On a eu une chicane assez importante, puis je
14 vous le dis, quand on est en conflit, bien, on...
15 des fois on dit des paroles qui... qui...
16 orageuses, puis c'est ça que j'ai mentionné à
17 l'intérieur de ça.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[774]** Vous n'essayez pas de nous dire que ce que
20 vous avez dit n'était pas vrai?

21 R. Ce n'est pas ça que je dis, Madame la Présidente.

22 Q. **[775]** O.K.

23 R. C'est... Ce n'est pas ça que je mentionne. Je dis
24 que c'est... c'était des moments très orageux. Puis
25 on dit des choses, des fois, qui peut être

1 différent. Moi, le bateau, qu'est-ce que je vous ai
2 dit, j'y ai été personnellement. Je vous l'ai
3 mentionné, puis je trouve que c'était un beau geste
4 lorsque j'ai été là. Ça fait que c'était pas
5 négatif pour moi au moment présent. C'est juste ça
6 que je dis, je dis qu'est-ce qui s'est passé,
7 j'exprime l'intervention de Tony Accurso vis-à-vis
8 la FTQ Construction je parle.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [776] C'est-à-dire que vous voulez amoindrir ce que
11 vous avez dit...

12 R. Je pense pas, Madame la Présidente.

13 Q. [777] ... parce que vous êtes allé vous-même.

14 R. Vraiment pas. Vraiment pas. Je pense que...

15 Q. [778] Alors, quand vous parlez du bateau du
16 pouvoir, c'est parce que plusieurs personnes qui
17 ont beaucoup de pouvoir sont allées sur le bateau,
18 c'est ce que vous dites?

19 R. Mais c'est un bateau où ce que monsieur Accurso
20 faisait beaucoup de relations d'affaires.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. [779] Donc, des relations d'affaires autant avec...
23 avec des gens du mouvement syndical...

24 R. Mouvement syndical...

25 Q. [780] ... comme Bernard Girard, comme Jean

1 Lavallée, comme... C'est quoi l'intérêt de monsieur
2 Accurso, monsieur Arsenault... monsieur Arsenault
3 est pas à la FTQ Construction, c'est quoi son
4 intérêt?

5 R. Bien, pour moi, concernant Jocelyn Dupuis, Jean
6 Lavallée et Bernard Girard, je pense que c'était
7 des relations de travail qu'ils faisaient là,
8 ensemble. Et que Michel Arsenault aille sur le
9 bateau, il faudrait lui poser la question à lui
10 c'est quoi son intérêt, là. Pour moi, je peux pas
11 répondre à sa place, là.

12 Q. **[781]** O.K.

13 R. Moi, c'est pour moi.

14 Q. **[782]** Mais je suis peut-être idéaliste mais des
15 relations de travail, généralement, on voit ça
16 dans... on voit ça dans une salle au ministère du
17 Travail ou dans... ou dans un hôtel puis on essaie
18 de régler des dossiers, là, on fait pas ça... on
19 fait pas ça sur un bateau?

20 R. Bien, Madame la Présidente, je m'ai vu négocier la
21 machinerie de production avec l'ACQ sur un bateau,
22 sur le fleuve, concernant les négociations
23 d'intégration de la machinerie de production dans
24 l'industrie de la construction.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [783] Vous avouerez que négocier sur un bateau sur
3 le fleuve c'est pas tout à fait la même envergure
4 que de négocier sur un bateau à soixante-dix
5 dollars (70 000 \$) par semaine?

6 R. Mais c'est pas le montant, c'est la réussite qui
7 est important (sic), Madame la Présidente.

8 Q. [784] Mais on s'entend que c'est pas la même chose
9 et c'est pas du même... envergure?

10 R. Bien, c'est... pour moi, Madame, je répète encore
11 une autre fois, c'est pas le montant c'est la
12 réussite des rencontres qu'on fait dans les
13 relations de travail.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. [785] Puis ça c'est normal, c'est comme... c'est
16 normal de faire une réunion de la... de la
17 Commission de la construction du Québec sur un
18 catamaran en Floride aussi, là? Ça aussi c'est
19 normal, ce que vous nous dites?

20 R. Sur un catamaran en Floride?

21 Q. [786] On regardera votre agenda demain, là.

22 R. Bien, je sais pas si j'ai été...

23 Q. [787] Vous vous souvenez pas?

24 R. ... sur un catamaran en Floride...

25 Q. [788] En tout cas, c'est à votre agenda.

1 R. C'est quelque chose qui est possible.

2 Q. [789] Parfait.

3 R. C'est quelque chose qui est possible.

4 Q. [790] Et 446 :

5 Il y a pas personne, j'chu... je sais,
6 il y en a qui viennent me voir, il y
7 en qui disent : « Ah! non, Jocelyn,
8 fais attention, parle pas de ça, parle
9 pas de Tony Accurso, parle pas des
10 autres, non, c'est pas bon, tu sais,
11 tu t'en vas pis parler des autres
12 c'est pas bon, non, non. »

13 Haut de la page 19 :

14 Non, vous pensez pas. Ah! oui, oui, tu
15 sais bin. Oui, oui, tu vas voir quand
16 je vais arriver en face de c't'a
17 journaliste-là, checke-moi bin aller
18 mon chum.

19 Alors, parfait. Alors, vous étiez prêt à ouvrir les
20 valves, puis pas à peu près, là, ce que je
21 comprends des dernières conversations.

22 R. J'aurais tout été expliquer c'était quoi le
23 problème qu'on a eu de relations de travail, de...
24 d'élection à l'intérieur de la structure de la FTQ
25 Construction.

1 Q. **[791]** Tony Accurso, de son bateau, qui est le
2 bateau du pouvoir, vous étiez prêt à tout sortir
3 ça?

4 R. J'étais prêt à sortir bien des choses que j'ai
5 changé d'idée par la suite puis garder ça à
6 l'intérieur de la structure puis j'ai arrêté.

7 Q. **[792]** Parfait. Monsieur Accurso, vous l'avez dit,
8 vous le côtoyez encore?

9 R. Absolument.

10 Q. **[793]** O.K. Et c'est quoi vos relations actuellement
11 avec lui?

12 R. C'est des relations de travail.

13 Q. **[794]** O.K. Et c'est quoi vos relations de travail
14 avec lui?

15 R. Je fais des relations de travail concernant
16 l'obtention de contrats, préparation de santé et
17 sécurité, ainsi de suite.

18 Q. **[795]** O.K. Monsieur Accurso, il est... il s'est pas
19 retiré de ses compagnies, il a pas... il y a pas la
20 firme Hexagone, là, qu'il est supposé d'avoir fait
21 un ménage dans les compagnies?

22 R. Vous me demandez... pas présentement. Je parle pas
23 présentement, là. Aujourd'hui, là, je fais pas des
24 relations de travail pour obtention avec Tony
25 Accurso.

1 Q. [796] Quand est-ce, la dernière fois, vous avez
2 fait des relations de travail avec monsieur
3 Accurso?

4 R. La dernière fois c'est l'année dernière.

5 Q. [797] O.K. En deux mille douze (2012)?

6 R. En deux mille douze (2012).

7 Q. [798] Parfait.

8 R. Deux mille onze (2011), deux mille douze (2012).

9 Q. [799] Une série de conversations que je vais faire
10 entendre, qui proviennent d'un autre projet, qui
11 vient du Projet Honorer. Donc, nous allons aller à
12 l'onglet 80. C'est une série de conversations
13 que... on va les faire jouer une après l'autre
14 parce qu'elles sont très courtes. Je pense, vous
15 jouez, là, à : « Je te laisse un message sur mon
16 répondeur, je t'en laisse un. » Et ensuite de ça
17 j'aurai des questions à vous poser. Donc, nous
18 allons aller à l'onglet 80, qui est en date du
19 quinze (15) septembre deux mille douze (2012).
20 C'est Jocelyn Dupuis à la boîte vocale de Tony
21 Accurso.

22 LA GREFFIÈRE :

23 Ça sera coté sous la cote 102P-1016.1 et 2.

24 Me DENIS GALLANT :

25 1016.1 et 2.

1 102P-1016.1 : Écoute électronique 12-0300-0050
2 du 15 novembre 2012

3
4 102P-1016.2 : Transcription de l'écoute
5 électronique 12-0300-0050 du 15
6 novembre 2012

7
8 Me DENIS GALLANT :
9 Maître Riti , je vous autorise à tout donner...
10 parce que c'est en... on attendra pas, là, parce
11 que c'est à peu près... ça traite de la même chose.
12 Donc, si vous me le permettez, on va tout donner
13 pour commencer, Madame...

14
15 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

16
17 Me DENIS GALLANT :
18 Q. **[800]** Donc, c'est à dix heures vingt-six (10 h 26),
19 le quinze (15) septembre. La même journée, à treize
20 heures vingt-huit (13 h 28), il y a monsieur
21 Accurso qui va vous retourner votre appel à treize
22 heures vingt-huit (13 h 28).

23
24 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

25

1 Q. **[801]** 1017.1, 1017.2.

2

3 102P-1017.1 : Écoute électronique 12-0300_0057
4 du 15 septembre 2012

5

6 102P-1017.2 : Transcription de l'écoute
7 électronique 12-0300_0057 du 15
8 septembre 2012

9

10 Q. **[802]** Onglet 82, donc, le lendemain. 1018.1,
11 1018.2.

12

13 102P-1018.1 : Écoute électronique 12-0300_0078
14 du 16 septembre 2012

15

16 102P-1018.2 : Transcription de l'écoute
17 électronique 12-0300_0078 du 16
18 septembre 2012

19

20 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

21

22 Q. **[803]** Le lendemain, donc, onglet 83. 1019.

23 LA GREFFIÈRE :

24 1018, Maître Gallant.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 L'onglet 82 est 1018, et l'onglet 83 maintenant
3 1019.

4 LA GREFFIÈRE :

5 1019.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Parfait. Vous m'avez fait peur, là.

8

9 102P-1019.1 : Écoute électronique 08-0300_0230
10 du 17 septembre 2012

11

12 102P-1019.2 : Transcription de l'écoute
13 électronique 08-0300_0230 du 17
14 septembre 2012

15

16 Q. **[804]** Donc, à seize heures cinquante-sept
17 (16 h 57), conversation entre Jocelyn Dupuis et
18 Tony Accurso.

19

20 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

21

22 Q. **[805]** J'aurais plusieurs questions, mais cette
23 question-là plus à Laval c'est le bureau de quelle
24 de ses compagnies qui est là?

25 R. Madame la Présidente, c'est le bureau de Tony

1 Accurso, Simard et Beaudry, je pense, je me pose,
2 Madame la Présidente, je me demande quelque chose
3 qui serait assez important, ce dossier-là, je suis
4 travailleur autonome et c'est des relations de
5 travail que j'ai, pas des relations de travail, des
6 relations d'affaires que j'ai avec un entrepreneur
7 privé et non dans le domaine de génie civil, des
8 travaux publics et qui est non relié au crime
9 organisé. Je me demande qu'est-ce que la Commission
10 a à faire écouter cette écoute électronique-là.

11 Q. [806] C'est parce que Simard-Beaudry c'est dans
12 votre mandat. Je pense que le témoin, comme j'ai
13 déjà dit, c'est pas au témoin à parler de
14 pertinence. Point à la ligne. Alors, c'est les
15 bureaux de Simard-Beaudry?

16 R. Madame, pour moi ça fait partie, je sais pas, mais
17 on va avoir un problème certain à soir là-dessus.
18 Pour moi c'est quelque chose qui est en dehors du
19 mandat de la Commission de l'industrie de la
20 construction. Simard et Beaudry pour moi c'est
21 fini, je suis plus à la FTQ Construction, je suis
22 travailleur autonome et j'ai fait des affaires dans
23 le privé avec un entrepreneur. Je me vois pas
24 pourquoi que j'ai à parler de ça ici aujourd'hui.

25 Q. [807] Prochain onglet, 84. Vingt-huit (28)

1 septembre deux mille douze (2012), Jocelyn Dupuis à
2 la boîte vocale de Tony Accurso.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Ça sera un exhibit 102P-1019.1 et 2.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[808]** 1019.1 et 2.

7 Me ANDRÉ RYAN :

8 Est-ce que je peux faire une proposition? On a reçu
9 plusieurs documents en vrac et moi personnellement
10 j'étais rendu à 23, je les ai suivis un par un.

11 Est-ce que vous pensez qu'une liste demain matin
12 pourrait être produite de ce qui a été déposé cet
13 après-midi?

14 Me DENIS GALLANT :

15 Oui, oui.

16 Me ANDRÉ RYAN :

17 Merci.

18 Me DENIS GALLANT :

19 On peut se parler, Maître Ryan.

20 Me ANDRÉ RYAN :

21 On n'est... on n'est vraiment pas, là.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Non, non, on peut se parler, Maître Ryan, moi j'ai
24 pas de problème avec ça.

25

1 Me ANDRÉ RYAN :

2 Je pense que c'est au bénéfice de tous...

3 Me DENIS GALLANT :

4 Parfait.

5 Me ANDRÉ RYAN :

6 ... parce qu'on a perdu le fil.

7 Me DENIS GALLANT :

8 C'est beau.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Pour répondre à votre question, Monsieur Dupuis, je
11 déciderai de la pertinence après avoir entendu les
12 conversations.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[809]** Alors, 1019.1, 1019.2.

15

16 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

17

18 Q. **[810]** 85. Donc...

19 LA GREFFIÈRE :

20 Ça va être déposé sous la cote 100...

21 Me DENIS GALLANT :

22 Attendez une petite seconde, attendez une petite
23 seconde. 86, plutôt. Ça va être 1020.1...

24 LA GREFFIÈRE :

25 Et 10.20?

1 Me DENIS GALLANT :

2 C'est bien ça.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Merci.

5

6 102P-1020. 1: Écoute électronique 12-0300_1260
7 du 28 septembre 2012

8

9 102P-1020.2 : Transcription de l'écoute
10 électronique 12-0300_1260 du 28
11 septembre 2012

12

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[811]** Alors c'est la conversation du premier (1er)
15 octobre deux mille douze (2012) à quatorze heures
16 six (14h06), Jocelyn Dupuis, boîte vocale de Tony
17 Accurso.

18

19 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

20

21 Q. **[812]** Prochain onglet, 87, 1021.1, 1021.2.

22

23 102P-1021.1 : Écoute électronique 12-0300_1516
24 du 1er octobre 2012

25

1 102P-1021.2 : Transcription de l'écoute
2 électronique 12-0300_1516 du 1er
3 octobre 2012
4

5 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

6 Me permettez-vous, Madame la Présidente, en
7 attendant le prochain onglet de m'approcher de
8 monsieur Dupuis pour aller lui parler à l'oreille?
9 En fait, c'est parce que monsieur Dupuis me regarde
10 parce qu'il a besoin de me parler alors soit je
11 vous demande une suspension pour qu'il me parle ou
12 on peut le faire en attendant la prochaine écoute,
13 ça prendra une minute. Merci.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. **[813]** Parfait, alors 1021.1 et 1021.2.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Maître Gallant?

18 Me DENIS GALLANT :

19 Oui, Madame.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Non, mais c'est parce qu'il y un décalage dans le
22 dépôt des transcriptions, c'est... vous êtes un en
23 retard. On réglera ça plus tard. Vous êtes en
24 retard.
25

1 Me ANDRÉ RYAN :

2 Au moins un.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Oui. Bien un.

5 ME ANDRÉ RYAN :

6 Bien nous on a deux dans notre décompte.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Non, parce qu'il y en a une qui a pas été... qui a
9 pas été jouée.

10 Me ANDRÉ RYAN :

11 Bien c'est là qu'ils m'ont perdu, je suis désolé.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Bien c'est ça puis tout ça je vais vous faire une
14 liste, Maître Ryan.

15 Me ANDRÉ RYAN :

16 Merci, Maître Gallant.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Ça sera pas long. Je veux juste, on va le régler
19 tout de suite, Madame la Présidente, onglet 84, moi
20 j'ai 1019.1, ça vous va?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 On commence à l'onglet 82, qui est 1018.2, l'onglet
23 83... ah bien alors donc, le seize (16) septembre,
24 à neuf heures douze (9h12), seize (16) septembre
25 deux mille douze (2012) à neuf heures douze (9h12)

1 alors 1018.2. Le dix-sept (17) septembre deux mille
2 douze (2012), à seize heures cinquante-sept
3 (16h57), c'est 1019.2. Le... le... l'onglet 84, le
4 vingt-huit (28) septembre deux mille douze (2012)
5 c'est 1020.2...

6 LA GREFFIÈRE :

7 Il n'a pas été déposé.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Il n'a pas été déposé, j'ai déposé 85.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 O.K. Alors donc, 85... alors donc, l'autre, alors
12 c'est ça, celui... ah, c'est pour ça que vous en
13 aviez deux...

14 Me DENIS GALLANT :

15 C'est ça.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Alors donc, le vingt... non, mais le vingt-neuf
18 (29)... le premier (1^{er}) octobre deux mille douze
19 (2012) à neuf heures trente (9h30), c'est le
20 1020.2.

21 Me DENIS GALLANT :

22 C'est bien ça.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Le premier (1^{er}) octobre deux mille douze (2012), à
25 quatorze heures six (14h06), c'est le 1021.2.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Moi j'ai, je peux me tromper, j'ai le, à quatorze
3 heures six (14h06), j'ai 1020.1.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 C'est là que vous faites erreur parce que c'est
6 juste l'autre avant qui est 1020.2.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Oui mais ça c'était l'onglet 85 qu'on n'a pas
9 déposé.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Donc, il y en a deux qui n'ont pas été déposées.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Juste un.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 O.K. Alors donc on tombe à 86 qui est 1020.1...
16 .2, la transcription.

17 LA GREFFIÈRE :

18 86, c'est 1020.2, oui.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 O.K. Alors, c'est le premier octobre deux mille
21 douze à quatorze heures six (14h06).

22 Me DENIS GALLANT :

23 C'est bien ça.

24 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

25 Juste pour être certain qu'on se comprenne, il y en

1 a deux qui sont pas déposés, on comprend c'est le
2 premier octobre deux mille douze à neuf heures
3 trente (9h30) et celle du vingt-huit (28) septembre
4 à huit heures cinquante-six (8 h 56), c'est ça? Ces
5 deux-là sont pas produites.

6 LA PRÉSIDENTE:

7 Non, le vingt-huit (28)... Ah! Je ne sais pas. Est-
8 ce qu'elle est produite le vingt-huit (28)
9 septembre, Maître Gallant?

10 Me DENIS GALLANT :

11 Oui, Madame.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Alors, elle est produite, il y en a juste un qui
14 est pas... une qui est pas produite.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Eh! Voilà. Non, moi, j'arrivais là.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 O.K.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Il y en a juste une qui était pas produite.

21 Me ANDRÉ RYAN :

22 Et donc celle de quatorze heures (14 h 00) et la...
23 serait plutôt...

24 LA PRÉSIDENTE:

25 On réglera le problème plus tard.

1 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

2 Parfait.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 Si vous permettez.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Oui, on va régler le problème plus tard.

7 LA PRÉSIDENTE:

8 Bon.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Mais, dans mon livre à moi, je n'ai pas d'l'air de
11 ça, mais je suivais là. 1020...

12 LA PRÉSIDENTE:

13 C'est vous qui le dites que vous avez pas l'air de
14 ça.

15 Me DENIS GALLANT :

16 D'habitude, je suis perdu là-dedans. 87, 1021.1,
17 1021.2. Parfait. Donc... et celle-là, Madame la
18 Greffière, vous me corrigez, mais on l'a écoutée,
19 c'est ça?

20 LA GREFFIÈRE :

21 Oui, je pense. Mais là, moi, j'en suis plus sûre.

22 Me BENOIT BOUCHER :

23 Moi non plus.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Si on n'est pas sûr, on va la faire jouer. Oui. Je

1 pense, Maître Boucher, vous semez un doute dans mon
2 esprit. On va la faire jouer, Madame Blanchette,
3 1021, donc c'est l'onglet 87.

4

5 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

6

7 Me DENIS GALLANT :

8 Alors, 88, que, je vais le dire, je ne déposerai
9 pas. C'est un retour sur une boîte vocale, donc il
10 est, dans mon livre à moi, inutile. L'importante,
11 on va aller tout de suite à 89 qu'on va avancer et
12 que je vais coter sous 1022.1.

13

14 102P-1022.1 : Écoute électronique 12-0300_1552
15 du 1er octobre 2012

16

17 102P-1022.2 : Transcription de l'écoute
18 électronique 12-0300_1552 du 1er
19 octobre 2012

20

21 VOIX NON IDENTIFIÉE:

22 22, pourquoi?

23 Me DENIS GALLANT :

24 22 parce que j'ai pas déposé celle d'avant. On fera
25 les corrections là plus tard là. Alors...

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3 Me DENIS GALLANT :

4 La prochaine va être l'onglet 90. Vous êtes rendue
5 à quelle cote, Madame la Greffière?

6 LA GREFFIÈRE :

7 Alors, moi, je suis rendue à 1023.1, .2.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Parfait. Et s'il y a des corrections, demain je
10 vais m'employer à les faire.

11 LA PRÉSIDENTE:

12 Bien.

13 Me DENIS GALLANT :

14 1023.2. Alors, conversation du vingt-cinq (25)
15 octobre deux mille douze (2012) à onze heures six
16 (11 h 06) entre Jocelyn Dupuis et Tony Accurso.

17

18 102P-1023.1 : Écoute électronique 12-0300_1745
19 du 3 octobre 2012

20

21 102P-1023.2 : Transcription de l'écoute
22 électronique 12-0300_1745 du 3
23 octobre 2012

24

25 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[814]** Monsieur Dupuis, c'est exact de dire qu'en
3 deux mille neuf (2009) vous avez fondé la firme
4 Option Affaires JTP?

5 R. Madame la Présidente, je mentionne que c'est des
6 entreprises privées. C'est... c'est... je suis en
7 affaire.

8 LA PRÉSIDENTE:

9 Q. **[815]** Pouvez-vous répondre aux questions, s'il vous
10 plaît, Monsieur Dupuis?

11 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

12 En fait, Madame la Présidente, si vous me permettez
13 d'intervenir. Tantôt, vous avez, à une des
14 questions qui a été posées par monsieur Dupuis, dit
15 que vous écouteriez l'écoute...

16 LA PRÉSIDENTE:

17 Oui.

18 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

19 ... pour ensuite statuer si c'était pertinent ou
20 pas.

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Hum, hum.

23 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

24 Et je comprends que vous avez peut-être une vision
25 différente de moi là, mais il y a des messages

1 téléphoniques entre l'un et l'autre.

2 LA PRÉSIDENTE:

3 Hum, hum.

4 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

5 Et vous trouvez que, ça, c'est pertinent dans
6 l'octroi des contrats.

7 LA PRÉSIDENTE:

8 On va voir avec les questions que maître Gallant va
9 poser.

10 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

11 Alors là, il est cinq heures moins vingt (16 h 40).

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Oui, je vais lui laisser les poser puisque c'est en
14 lien avec ces conversations-là.

15 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

16 Je comprends, mais j'aurais peut-être des
17 discussions à avoir avec monsieur Dupuis avant
18 justement qu'il ne vous réponde pas. Alors...

19 LA PRÉSIDENTE:

20 Ah! Bien, ça, oui, vous pouvez peut-être avoir des
21 discussions avec monsieur.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Ça, on pourrait remettre ça demain, il aura les
24 discussions.

25

1 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

2 C'est ce que je vous suggère.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 Oui.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Puis s'il y a un débat à...

7 LA PRÉSIDENTE:

8 Ça, ça, c'est une bonne idée...

9 Me DENIS GALLANT :

10 C'est une très bonne idée.

11 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

12 Absolument.

13 LA PRÉSIDENTE:

14 ... pour lui expliquer ce qui pourrait arriver s'il
15 ne répond pas.

16 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

17 Absolument.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Parfait.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Merci.

22

23 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

24 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

25

1 SERMENT

2 Nous, soussignés, JEAN LAROSE et DANIELLE BERGERON
3 sténographes officiels, certifions que les pages
4 qui précèdent sont et contiennent la transcription
5 fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le
6 tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
7 qualité dudit enregistrement.

8

9 Le tout conformément à la loi.

10

11 Et nous avons signé,

12

13

14

15 _____
Jean Larose (Tableau #254493-8)

16 Sténographe officiel

17

18

19

20 _____
Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

21 Sténographe officielle

22